

Tournée vers  
**l'avenir**



Que faites-vous après le travail?



## PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

Fondée en 1957 à titre de société de gestion de placements, La Société de Gestion AGF Limitée est aujourd'hui une des principales sociétés indépendantes de services financiers au Canada. Avec des activités d'exploitation et de placements au Canada, au Royaume-Uni, en Irlande et en Asie, AGF est fière d'offrir des produits et services novateurs de premier ordre à plus de un million d'épargnants par l'entremise d'un vaste réseau de distribution. Avec un actif géré global d'environ 35,6 G\$ et plus de 4,4 G\$ d'actifs en prêts au 30 novembre 2008, AGF se veut le principal fournisseur de gestion de placements et de solutions financières aux clients de détail et institutionnels ainsi qu'aux particuliers bien nantis.

Les produits et services d'AGF comprennent une famille diversifiée de plus de 50 fonds communs de placement, les portefeuilles évolutionnaires Éléments AGF, le programme d'actif géré Harmony, les services du Groupe de gestion d'actifs AGF et les CPG, prêts et prêts hypothécaires de Fiducie AGF. AGF est inscrite à la Bourse de Toronto sous le symbole « AGF.B ».

### TABLE DES MATIÈRES

3	LETRE AUX ACTIONNAIRES	58	BILANS CONSOLIDÉS
6	GESTION FINANCIÈRE	60	ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS
8	EXPERTISE DE GESTION DE PLACEMENTS AGF	61	ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES
10	GESTION DE PLACEMENTS AGF – DÉTAIL	62	ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT ÉTENDU
12	GESTION DE PLACEMENTS AGF – COMPTES INSTITUTIONNELS ET PARTICULIERS BIEN NANTIS	63	ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE
14	FIDUCIE AGF	64	NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
16	FEUILLE DES RÉSULTATS	90	RÉTROSPECTIVE DÉCENNALE CONSOLIDÉE
17	LETRE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL	91	CONSEIL D'ADMINISTRATION MEMBRES DE LA DIRECTION PORTEFEUILLISTES
18	GOVERNANCE D'ENTREPRISE	92	RÉPERTOIRE GÉNÉRAL D'AGF RENSEIGNEMENTS POUR LES ACTIONNAIRES
21	RAPPORT DE GESTION		
57	RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION DANS LA COMMUNICATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE		
57	RAPPORT DES VÉRIFICATEURS		



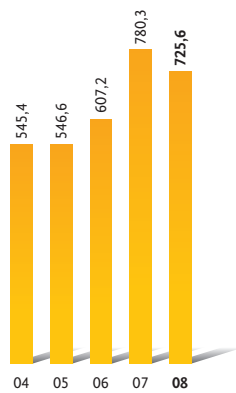
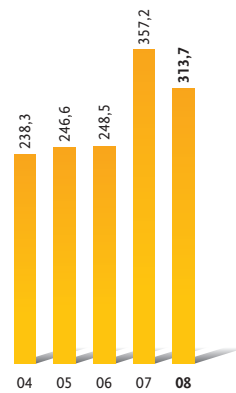
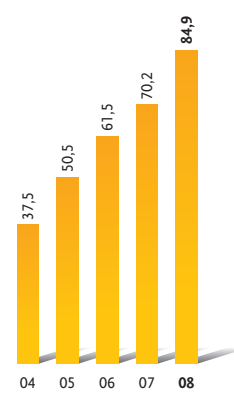
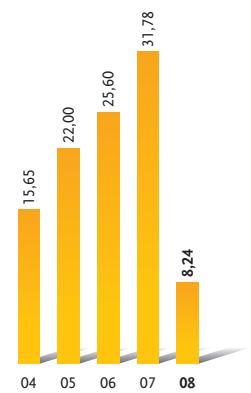
**La Société de Gestion AGF Limitée** encourage le développement de secteurs d'activités hors pair afin d'offrir des services financiers d'envergure mondiale à ses clients au Canada et à l'échelle internationale. Nous continuons de dépister des occasions d'affaires au sein de nos secteurs d'activités et de nous assurer que les ressources nécessaires sont affectées à chacun de ces secteurs afin de maximiser la plus-value à long terme pour nos actionnaires.



Gestion de placements		Compagnie de Fiducie AGF		Smith & Williamson Holdings Limited
<p><b>Détail</b></p> <p>Les <b>Fonds AGF Inc.</b> fournit des services de gestion et de conseils en placement tout en étant responsable des ventes et du marketing des fonds communs de placement AGF. Elle gère plus de 50 fonds communs de placement, les portefeuilles évolutionnaires Éléments AGF et le programme d'actif géré Harmony, de même que des mandats institutionnels.</p>	<p><b>Comptes institutionnels</b></p> <p><b>Groupe de gestion d'actifs AGF Limitée</b> fournit des services de gestion de placements à des clients institutionnels à l'échelle mondiale et s'intéresse aux régimes de pension, aux sous-conseillers et aux fonds souverains du patrimoine. Ses services de ventes et marketing sont offerts au Canada, aux É.-U., en Europe et en Asie.</p>	<p><b>Particuliers bien nantis</b></p> <p><b>AGF</b> fournit des services de gestion et de conseils en placement aux particuliers bien nantis avec un actif à investir de un à cinq millions de dollars. Afin d'offrir un service à la clientèle supérieur, AGF possède des bureaux régionaux à Vancouver, London, Ottawa et Montréal.</p>	<p><b>Fiducie AGF</b> offre des CPG, des dépôts à terme, des prêts immobiliers garantis et des prêts investissement. Fiducie AGF permet à AGF de se distinguer d'autres sociétés de gestion de placements et de rehausser sa proposition de valeur globale aux conseillers, aux agents d'assurance et aux courtiers en hypothèques qui peuvent mieux combler les besoins de leurs clients par l'entremise d'une seule société non bancaire.</p>	<p><b>Smith &amp; Williamson Holdings Limited (S&amp;WHL)</b>, dont le siège social est situé au Royaume-Uni, est un groupe indépendant de gestion privée des investissements de particuliers, de consultation financière et de services de comptabilité. La Société de Gestion AGF Limitée détient une participation de 30,4 % dans cette société.</p>



## RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET FINANCIERS POUR L'EXERCICE 2008

**Produits globaux tirés  
des activités poursuivies  
(M\$)****BAIIA  
(M\$)****Dividendes  
(M\$)****Prix de l'action AGF.B  
Aux 30 novembre (\$)****Nos initiatives  
pour tourner AGF  
vers l'avenir.****> remboursement de 65,2 M\$ de la dette à long terme, étayant fortement notre bilan**

- bonification du ratio dette à long terme-BAIIA qui s'élève à 39,4 %
- assurance que Fiducie AGF possède suffisamment de fonds propres et que ses activités se conforment à la présente conjoncture
- hausse des provisions pour pertes sur prêts de Fiducie AGF au cas où le repli économique se prolongerait
- réduction des coûts dans l'ensemble du Groupe de sociétés AGF, et rationalisation à venir
- mettre à profit notre expertise en gestion de placements pour l'ensemble de nos activités de détail et institutionnelles
- accroissement de nos activités institutionnelles et pénétration de divers marchés internationaux
- entretien et bonification de relations étroites avec nos conseillers dans des réseaux de distribution indépendants
- engagement soutenu à respecter notre stratégie à long terme et à offrir de la valeur à nos clients et actionnaires

## TOURNÉE VERS L'AVENIR

## force ET capacité

Bien que toute l'industrie de gestion de placements ait été mise à rude épreuve au cours de la dernière année, AGF a su tirer parti de sa stratégie axée sur les données fondamentales, la maîtrise des coûts et l'efficacité opérationnelle. Nous avons réussi à consolider notre situation financière et sommes fins prêts à nous tourner vers l'avenir.

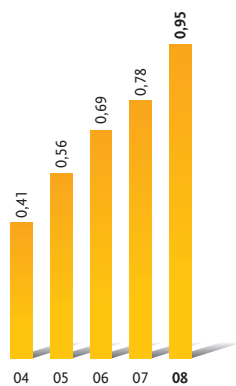


**Blake C. Goldring**, M.S.M., CFA  
*Président du conseil et chef de la direction*

#### **2008 – Une année sans précédent dans l'industrie**

L'année 2008 passera à l'histoire comme l'année au cours de laquelle la crise financière mondiale aura mis à très rude épreuve les marchés boursiers et ébranlé le cœur même des systèmes financiers. Contrairement à l'année 2007, au cours de laquelle La Société de Gestion AGF Limitée (« AGF ») a enregistré le meilleur exercice de son histoire, 2008 a posé des défis à l'ensemble de l'industrie et aucune société n'a été épargnée.

Nous n'aurions jamais pu imaginer un enchaînement d'événements économiques à l'échelle mondiale tel que celui dont nous avons été témoins au cours de la dernière année et demie. Et le Canada, malgré son système bancaire solide, a été fortement touché. Les marchés financiers mondiaux et canadiens ont subi des contrecoups remarquables. Les titres du secteur des services financiers ont enregistré des baisses importantes et les ventes de fonds communs de placement ont chuté à des creux record, car les épargnants canadiens nerveux ont commencé à retirer de fortes sommes d'argent des marchés boursiers et à s'intéresser aux placements refuges, comme les fonds de marché monétaire et les certificats de placement garanti.

**Dividende par action**  
(\$)

Pour les douze mois terminés le 30 novembre 2008, l'Institut des fonds d'investissement du Canada (IFIC) a indiqué que l'industrie des fonds communs de placement avait enregistré des rachats nets de fonds à long terme de 7,7 G\$, abstraction faite des distributions réinvesties et des transferts. L'actif géré de cette industrie a régressé de 20 %, pour se chiffrer à 552 G\$ pour les douze mois terminés le 30 novembre 2008, en raison de rachats et de la dégringolade des marchés boursiers.

Comme notre industrie et la majorité de nos concurrents, nous avons enregistré des rachats nets de fonds à long terme pour l'exercice 2008. Et conformément à d'autres titres du secteur des services financiers, le cours de notre action a considérablement reculé. En effet, l'action de catégorie B sans droit de vote AGF valait 31,78 \$ à la clôture du marché au 30 novembre 2007, contre 8,24 \$ au 30 novembre 2008.

**Accent sur nos données fondamentales**

Malgré l'ampleur des événements économiques mondiaux de la dernière année, AGF, forte de plus de 50 ans d'expérience, a su faire face à la tempête. Pour AGF, 2008 a mis en évidence l'importance d'avoir une vision à long terme et une assise financière saine pour pouvoir continuer de mettre en œuvre notre stratégie et ce, même dans les situations les plus difficiles.

En fait, nous avons décidé de nous concentrer sur nos données fondamentales solides. Ainsi, nous avons mis l'accent sur trois points clés : bons produits de placement et rendements, engagement inébranlable de service à la clientèle et d'établissement de relations et excellence en gestion du patrimoine. Nous ciblons la maîtrise des coûts, l'efficacité opérationnelle et la solidité de notre bilan.

La baisse de 12,4 % des frais de vente, frais généraux et frais d'administration de notre secteur de gestion de placements pour l'exercice 2008 en regard de l'exercice 2007 souligne le progrès que nous avons fait dans le cadre de l'harmonisation de notre structure de coûts à celle de nos produits. En outre, nous avons remboursé 65,2 M\$ de notre dette durant l'exercice. Il est essentiel que la situation financière d'AGF demeure solide pendant ce repli pour que nous puissions saisir les occasions dès que l'économie se redressera.

L'affermissement et la bonification de nos relations avec nos clients sont au cœur de notre stratégie. Même quand les épargnants restent sur la touche, nous continuons de communiquer proactivement avec les conseillers et de travailler assidûment pour offrir un service hors pair. Nous sommes extrêmement reconnaissants que nos efforts aient été récompensés en 2008 dans le cadre du Gala canadien du placement avec le prix *Choix des conseillers comme société de fonds de placement de l'année*. Cet honneur souligne la valeur inhérente de notre modèle de service à la clientèle et de notre engagement à long terme à exceller en gestion des relations. En ces temps incertains, les épargnants canadiens comptent sur nous et sur leurs conseillers pour les aider à conserver et à bâtir leur patrimoine à long terme et chez AGF, nous tenons à aider les épargnants à réussir.

Nos activités de fiducie complètent celles de gestion de placements et bien que le resserrement des marchés du crédit ait posé des défis à tous les prêteurs en 2008, nous croyons fermement que le secteur des prêts peut être lucratif. Fiducie AGF, dont la structure est relativement simple, offre des prêts économiques nommément deux produits – prêts immobiliers garantis et prêts investissement. Vers la fin de 2008, étant donné la situation économique, nous avons pris la décision stratégique de réduire nos montages de prêts et de ralentir notre croissance. Par exemple, nous avons cessé d’offrir les marges de crédit sur valeur immobilière.

À court terme, les produits avec des marges supérieures, le resserrement du crédit et le maintien de fonds propres réglementaires seront nos points de mire. Nous opérons avec prudence et savons que le ratio des prêts non remboursés peut être plus élevé, puisque nous traversons un cycle baissier. Par conséquent, nous avons révisé la méthodologie de nos provisions pour pertes sur prêts au quatrième trimestre de 2008 et peaufiné notre formule pour nous assurer d’avoir amplement de provisions pour couvrir le risque possible de prêts irrécouvrables futurs.

Malgré la décélération stratégique de sa croissance et la hausse de ses provisions, Fiducie AGF demeure rentable. Nous maintenons notre engagement à l’égard de nos activités de prêts et gérons prudemment ces dernières.

Puisque selon des prévisions la conjoncture pourrait être défavorable jusqu’à la fin de 2009 ou au début de 2010, nous continuons d’examiner attentivement nos activités et d’apporter les modifications nécessaires afin de stimuler stratégiquement la croissance tout en réduisant les coûts. Nous procédons de façon réfléchie et disciplinée et mettons l’accent sur nos activités de base, pour pouvoir nous tourner vers l’avenir et offrir de la valeur à long terme à nos parties prenantes.

Pour conclure, je tiens à remercier toutes les personnes qui nous ont aidés en 2008 – nos clients, nos porteurs de titres, nos employés et nos associés-conseillers. Je tiens également à reconnaître la contribution de notre conseil d’administration, dont les conseils et la surveillance sont primordiaux à la réussite de notre société. Enfin, je tiens à vous remercier, à titre d’actionnaires, de votre soutien continu.

Bien cordialement,



**Blake C. Goldring**, M.S.M., CFA  
*Président du conseil et chef de la direction*



# Gestion financière

La fébrilité des marchés et de l'économie en 2008 nous ont rappelé l'importance de notre stratégie de gestion avisée des fonds propres. Nos priorités en 2009 seront de réduire davantage les coûts afférents à l'ensemble de nos activités et de continuer d'utiliser nos fonds propres avec prudence.

**Greg Henderson, CA**  
*Chef des finances*



**Remboursement de  
la dette à long terme**

**65,2 M\$**

**Ratio dette à  
long terme-BAIIA**

**39,4 %**

## Examen financier

**En 2008**, La Société de Gestion AGF Limitée (« AGF ») – comme le reste de l'industrie – a dû faire face à de nombreux défis dans la foulée de l'agitation sans précédent dans les marchés mondiaux des capitaux. L'actif géré a reculé tout comme les marchés boursiers et les ventes de fonds communs de placement, et la croissance des actifs en prêts de notre secteur de société de fiducie a été ralentie par le resserrement dans les marchés du crédit et les préoccupations à l'égard de la qualité du crédit. Cette conjoncture a corroboré notre stratégie de gestion du capital très prudente et disciplinée.

Malgré les répercussions découlant de la nervosité des marchés sur l'actif géré et sur les produits du secteur de gestion de placements, nous avons terminé l'exercice avec un bénéfice net tiré des activités poursuivies de 128,5 M\$, ou 1,41 \$ par action après dilution. En outre, les flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation ont augmenté de 20,6 %, pour s'établir à 191,9 M\$.

Le contrôle des coûts a été notre priorité en 2008. Nous avons travaillé assidûment pour compenser la baisse des produits de nos activités de gestion de placements par une diminution équivalente des charges.

Pour l'exercice 2008, les produits consolidés tirés des activités poursuivies se sont établis à 725,6 M\$, contre 780,3 M\$ un an plus tôt, soit une baisse de 7,0 %. Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2008, les produits du secteur de gestion de placements ont régressé de 10,1 % du fait que l'actif géré moyen a reculé et que les produits tirés de frais de reportés ont légèrement augmenté. Pour l'exercice 2008, les produits du secteur de société de fiducie ont augmenté de 12,0 % par rapport à 2007 (ou de 22,1 % abstraction faite d'un gain de 8,0 M\$ lié à une titrisation durant l'exercice terminé le 30 novembre 2007).

Pour l'exercice 2008, le BAIIA (bénéfice avant intérêts, impôts, amortissement, part des actionnaires sans contrôle, dépréciation de l'écart d'acquisition et de contrats avec des clients et dépréciation d'actifs destinés à la vente) des activités poursuivies s'est établi à 313,7 M\$, contre 357,2 M\$ pour l'exercice 2007, soit une baisse de 12,2 %. Pour l'exercice 2008, la marge BAIIA s'est élevée à 43,2 %, contre 45,8 % pour l'exercice 2007. Abstraction faite d'un gain de 8,0 M\$ lié à une titrisation du secteur de société de fiducie durant l'exercice 2007, le BAIIA a reculé de 10,2 % sur douze mois. Environ la moitié de cette baisse du BAIIA est attribuable à la hausse au quatrième trimestre des provisions pour pertes sur prêts des activités de société de fiducie, passant de 11,0 M\$ pour l'exercice 2007 à 30,4 M\$ pour l'exercice 2008. La présente conjoncture macroéconomique et l'évaluation des pertes potentielles au sein des divers portefeuilles de prêts expliquent ces augmentations des provisions générales et des provisions spécifiques pour pertes sur créances.

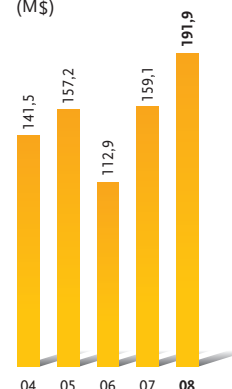
En raison de la faiblesse continue des marchés, AGF a enregistré des charges de dépréciation de 46,3 M\$ au quatrième trimestre, soit une moins-value de 7,1 M\$ de l'écart d'acquisition et de 39,2 M\$ (28,6 M\$ déduction faite des impôts) des contrats avec des clients au sein des activités de particuliers bien nantis d'AGF. En outre, AGF a constaté des charges de 2,3 M\$ (2,0 M\$ déduction faite des impôts) pour un placement destiné à la vente. Ces charges de dépréciation n'influent pas sur la trésorerie courante, sur les flux de trésorerie liés à l'exploitation, sur les clauses restrictives ni sur les activités futures d'AGF.

Pour l'exercice 2008, le bénéfice net tiré des activités poursuivies, y compris les charges de dépréciation, s'est élevé à 128,5 M\$, ou 1,41 \$ par action après dilution, contre 175,9 M\$ un an plus tôt, ou 1,93 \$ par action après dilution, soit une baisse de 27,0 %. Abstraction faite de l'incidence des charges de dépréciation hors trésorerie et d'une réduction des charges d'impôts pratiquement en vigueur de 19,5 M\$ durant l'exercice 2008, le bénéfice net tiré des activités poursuivies s'est établi à 146,7 M\$, ou 1,61 \$ par action après dilution.

Grâce à des flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation solides (flux de trésorerie liés à l'exploitation avant les variations nettes des soldes hors trésorerie liés à l'exploitation moins les commissions de vente versées) qui se sont établis à 191,9 M\$, AGF a non seulement remboursé une partie de sa dette à long terme mais elle a aussi racheté un million d'actions de catégorie B sans droit de vote AGF pour 7,8 M\$ et versé 80,2 M\$ de dividendes en espèces, soit 0,95 \$ par action. Il s'agit d'une hausse de 22 % par action en regard de l'exercice précédent et représente une onzième année de suite d'augmentation du dividende pour les actionnaires.

La solidité de notre situation financière nous permettra de traverser cette période difficile et de nous tourner vers l'avenir.

Flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation (M\$)





# Expertise de gestion de placements AGF

**La base de notre réussite** repose sur notre excellence dans le domaine de la gestion financière et sur la confiance que nos clients accordent à nos compétences.

Nous estimons avoir un avantage concurrentiel, car nos équipes de gestion de placements s'engagent à offrir une performance continue tout en promouvant des compétences multidisciplinaires dans la gestion de placements à l'échelle mondiale. Nos plates-formes de gestion de placements à l'échelle de la planète nous permettent d'offrir à nos clients l'accès aux sociétés dans lesquelles nous investissons. Outre notre expertise en gestion de placements, nous nous démarquons par notre personnel, par nos décisions en matière d'investissement et par notre engagement à obtenir un rendement constant à long terme au sein de notre gamme de produits.

Chacune des plates-formes de gestion de placements observe cinq principes sur lesquels reposent notre approche en matière d'investissement à styles multiples. Ces principes sont les suivants : analyse fondamentale rigoureuse, perspective mondiale, accent sur les tendances à long terme, innovation et gestion des risques.

## Les Fonds AGF Inc.

**Siège social** > Toronto, Canada  
**Nombre d'années en activité** > 51  
**Actif géré** > 19,6 G\$  
**Clients** > détail, institutionnel  
**Investissements** > L'équipe de gestion de placements de Toronto regroupe divers styles de gestion axés sur les marchés de détail et institutionnel. Elle se spécialise dans les actions canadiennes, les ressources canadiennes et mondiales, les actions américaines, les actions mondiales, les marchés émergents, les actions japonaises, les titres à revenu fixe canadiens et mondiaux, ainsi que dans un éventail de produits spécialisés. Au fil des ans, ce groupe a été reconnu pour son excellence en matière de gestion de placements en remportant de nombreux prix.

## AGF International Advisors Company Limited

**Siège social** > Dublin, Irlande  
**Nombre d'années en activité** > 17  
**Actif géré** > 7,3 G\$  
**Clients** > détail, institutionnel  
**Investissements** > Fidèles à leur discipline exclusive axée sur la valeur 30/30/30, AGF International Advisors Company Limited et AGFIA Limited recherchent des sociétés de qualité qui sont présentement délaissées, fondent leurs recherches sur des visites rigoureuses et conservent patiemment leurs titres jusqu'à ce qu'ils produisent des résultats. Les fonds de détail gérés par ces filiales comprennent la Catégorie d'actions européennes AGF, la Catégorie mondiale Services financiers AGF, la Catégorie Panorama mondial AGF, le Fonds mondial équilibré AGF et le Fonds valeur mondiale AGF.

## Doherty & Associates Limited

**Siège social** > Ottawa, Canada  
**Nombre d'années en activité** > 30 (acquise en 2004)  
**Actif géré** > 1,0 G\$  
**Clients** > particulier bien nanti, institutionnel  
**Investissements** > Le style de gestion privilégie principalement les actions de valeur et les titres à revenu fixe.

## Gestion des investissements Magna Vista

**Siège social** > Montréal, Canada  
**Nombre d'années en activité** > 16 (acquise en 2000)  
**Actif géré** > 0,7 G\$  
**Clients** > particulier bien nanti  
**Investissements** > Le style de gestion privilégie principalement les actions de valeur et les grandes capitalisations.

Chacune des plates-formes de gestion de placements est responsable de ses propres décisions en matière d'investissement (selon les cinq principes), de la sélection de titres et de l'établissement des pondérations respectives. Selon un mandat de gestion de placements spécifique, chaque bureau est chargé de produire des résultats.

Une équipe solide exceptionnelle d'analystes et de partenaires visent à maintenir un niveau de diligence raisonnable supérieur, par le biais de recherche, de visites aux dirigeants d'entreprises et d'évaluation opportune des résultats, de manière à valider la sélection de titres au sein de chaque portefeuille. Nos compétences en recherche ont une portée mondiale ce qui constitue selon nous un avantage concurrentiel. Bien qu'AGF soit une société canadienne, elle possède une perspective d'envergure internationale en matière d'investissement.

La ventilation de l'actif géré de fonds communs de placement au 30 novembre 2008 se résume comme suit :

Fonds d'actions canadiens	37,2 %
Fonds d'actions américains et internationaux	33,9 %
Fonds équilibrés canadiens	9,4 %
Fonds équilibrés américains et internationaux	2,3 %
Fonds à revenu fixe canadiens	13,9 %
Fonds à revenu fixe américains et internationaux	3,3 %
	<b>100,0 %</b>

En outre, près de 50 % de l'actif géré de comptes institutionnels est investi dans des actions mondiales. Notre expertise dans la gestion de placements nous permettra de saisir des occasions de croissance.

### Gestion de Placements Highstreet

**Siège social** > London, Canada  
**Nombre d'années en activité** > 10 (acquise en 2007)  
**Actif géré** > 3,6 G\$  
**Clients** > particulier bien nanti, institutionnel  
**Investissements** > Le style de gestion repose sur une approche quantitative. Afin de répondre aux objectifs de risques-récompenses de chaque fonds ou portefeuille, l'équipe applique une formule sur mesure qui est soumise à un modèle exclusif. Le modèle produit un bulletin pour chaque univers d'investissement choisi qui tient compte de caractéristiques telles que la croissance, les bénéfices et la qualité de l'actif selon le mandat. Highstreet sélectionne uniquement les titres qui ont obtenu les meilleures notes en fonction du fonds/portefeuille.

### Cypress Capital Management Limited

**Siège social** > Vancouver, Canada  
**Nombre d'années en activité** > 11 (acquise en 2004)  
**Actif géré** > 3,2 G\$  
**Clients** > détail, particulier bien nanti, institutionnel  
**Investissements** > L'équipe utilise une approche qui préconise la croissance à un prix raisonnable. Cypress peut investir librement dans le monde entier à la recherche de diversification à un prix raisonnable. Cette approche détaillée repose sur l'évaluation des secteurs les moins performants du marché et de leurs avantages concurrentiels viables et de l'équipe de direction de chaque société. Cypress privilégie les sociétés qui peuvent non seulement générer des rendements à court terme mais aussi des bénéfices à long terme. Reconnue pour son expertise dans les secteurs du pétrole et gaz et les actions de petites capitalisations pour le compte de clients institutionnels et de particuliers bien nantis, Cypress gère les Fonds revenu de dividendes diversifié AGF et Fonds revenu mensuel élevé AGF.

### AGF Asset Management Asia Limited

**Siège social** > Singapour  
**Nombre d'années en activité** > 12  
**Actif géré** > 0,2 G\$  
**Clients** > détail, institutionnel  
**Investissements** > Le processus de décision repose sur des facteurs économiques et conjoncturels propres au pays et sur un style de gestion axé sur la croissance à un prix raisonnable. L'équipe utilise des filtres quantitatifs et qualitatifs dans la sélection de titres – la capacité financière et le potentiel de croissance sont analysés et les éléments fondamentaux qui pourraient hausser le cours des titres sont évalués. Cette filiale gère la Catégorie Croissance asiatique AGF qui fait partie de notre famille de fonds de détail.

### Groupe de gestion d'actifs AGF Limitée

**Siège social** > Toronto, Canada  
**Nombre d'années en activité** > 2  
 Groupe de gestion d'actifs AGF Limitée fournit des services de ventes, de marketing et de soutien administratif aux sept bureaux régionaux de gestion de placements dans les marchés institutionnels et de particuliers bien nantis.



## GESTION DE PLACEMENTS AGF

# Détail

En 2008, nous avons travaillé assidûment afin d'offrir l'excellence prévisible à nos clients et nous distinguer de la concurrence. En 2009, nous viserons à étayer nos relations avec nos clients et à offrir davantage de valeur en privilégiant le rapport coût-efficacité.

**Randy G. Ambrosie**  
*Président, Les Fonds AGF Inc.*



L'actif est réparti  
parmi 50 fonds

20 G\$

**Premier rang** selon une étude effectuée en 2008 par Environics pour l'appréciation globale et la pénétration des ventes

n° 1

## Détail

**Après avoir enregistré notre meilleure année en 2007**, le fléchissement des marchés boursiers et l'hésitation des épargnants à investir dans les fonds à long terme ont provoqué des rachats nets et un recul de l'actif pour la majorité des sociétés dans l'industrie des fonds communs de placement durant l'exercice 2008. Bien que les résultats soient décevants, nous savons que nous faisons partie d'une industrie cyclique et nos plans d'affaires et nos stratégies à long terme doivent accepter et anticiper les hauts et les bas des marchés. Par conséquent, nous devons tenir le cap en périodes difficiles et nous assurer d'être bien positionnés pour l'inévitable reprise des marchés.

Suivant les soubresauts des marchés des capitaux en 2008, il est plus important que jamais de nous concentrer sur nos clients (courtiers et conseillers) pour mieux comprendre les défis qu'ils doivent relever, pour leur présenter des renseignements et perspectives pour traverser cette période difficile, et pour leur rappeler qu'ils peuvent compter sur notre soutien inébranlable. Nous avons continué de communiquer périodiquement avec les conseillers et de recueillir leurs commentaires pour nous assurer qu'ils avaient accès aux produits et services qui les aideraient à aider leurs clients à faire les meilleurs choix.

Nous avons déployé beaucoup d'efforts en ce qui a trait à la gestion des relations et à l'offre de l'excellence prévisible pour nous démarquer de notre concurrence. Les conseillers ont reconnu nos efforts en 2008 en nommant Les Fonds AGF Inc. *Choix des conseillers comme société de fonds de placement de l'année* au Gala canadien du placement 2008. Il s'agit de la deuxième fois en trois ans que nous acceptons humblement cette reconnaissance. En 2007, AGF avait été finaliste dans cette catégorie.

Ce prix souligne notre dévouement sans borne à vouloir répondre aux besoins des conseillers, et nous sommes fiers d'avoir reçu ce prix. Il souligne également le fait que nous devons sans cesse rehausser la barre et considérer chaque interaction avec nos clients comme une façon de mériter le droit de faire affaire avec eux.

Nous sommes également fiers des résultats positifs enregistrés par Les Fonds AGF Inc. dans le cadre d'une étude indépendante effectuée en 2008 auprès de plus de 2 000 conseillers par Environics portant sur la perception des conseillers. Nous avons continué de nous améliorer sur douze mois et sommes la société la plus forte du côté de l'appréciation globale et de la pénétration des ventes. Nous croyons que les relations solides que nous avons établies avec les conseillers et notre gamme diversifiée de produits font en sorte que nous serons fins prêts quand les épargnants regagneront confiance dans les marchés.

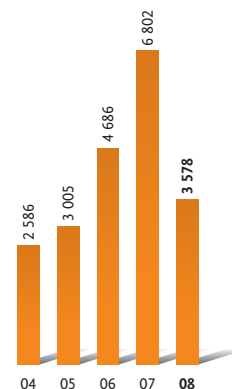
Nous devons offrir des produits qui respectent la conjoncture et qui répondent aux besoins des épargnants, pour continuer de croître et de rester compétitifs. Nous offrons plus de 50 fonds communs de placement nationaux, internationaux et spécialisés de différents styles de gestion, catégories de titres et régions. En outre, nous offrons les portefeuilles évolutionnaires Éléments AGF et le programme d'actif géré Harmony. Les conseillers s'intéressent de plus en plus aux « solutions » de placement pour leurs clients. Ainsi, nous avons lancé des produits qui offrent protection du capital, diversification accrue, participation à des catégories de titres non traditionnels et efficience fiscale.

Au début de décembre, nous avons annoncé que les épargnants pouvaient établir un compte d'épargne libre d'impôt (« CELI ») chez AGF. En janvier 2009, nous avons lancé un nouveau fonds – Fonds d'achats périodiques AGF – un produit unique dans le marché. Le placement initial, soit les sommes forfaitaires que l'épargnant investit dans le fonds, est transféré systématiquement et graduellement pendant douze mois dans les fonds désignés AGF choisis par l'épargnant. Il s'agit d'une solution idéale pour les épargnants, car ces derniers sont préoccupés par le versement de sommes forfaitaires importantes en raison de la volatilité actuelle des marchés et préfèrent réintégrer graduellement les marchés.

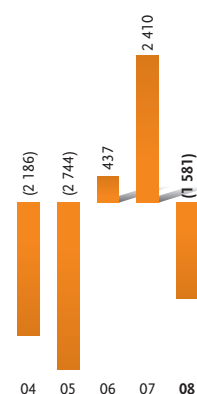
En 2009, nous viserons à étayer nos relations avec nos clients et à offrir davantage de valeur en privilégiant le rapport coût-efficacité. Nous offrons direction et appui à nos clients pour aider les épargnants à réussir. Nous tenterons également de rehausser notre capacité en matière de gestion de placements pour les catégories de fonds les plus en demande. Nous travaillerons en étroite collaboration avec notre secteur de gestion de placements pour développer des produits et nous assurer de pouvoir offrir à nos clients des produits qui répondent à leurs besoins.

Un vent de changement souffle dans notre industrie, et qui dit changement dit occasion. Même si nos stratégies d'entreprise et valeurs de base demeurent les mêmes, nous aurons recours à l'innovation, à la créativité et à un modèle solide axé sur le client tout en utilisant mieux nos ressources pour nous distinguer.

Ventes brutes de fonds communs de placement (M\$)



Ventes nettes de fonds communs de placement (M\$)





## GESTION DE PLACEMENTS AGF

# Comptes institutionnels et particuliers bien nantis

En 2008, nos activités institutionnelles ont pris de l'ampleur : expansion à l'échelle mondiale et obtention de nouveaux mandats en Asie, en Europe et au Canada. En 2009, nous continuerons de miser sur notre expertise en gestion de placements dans les marchés de fonds communs de placement de détail et institutionnels et de solidifier nos plates-formes de gestion de placements.

**Robert Badun, MBA**  
*Vice-président exécutif, Investissements et président, Groupe de gestion d'actifs AGF Limitée*



Actif de comptes institutionnels

13 G\$

Actif de particuliers bien nantis

3 G\$

## Comptes institutionnels et particuliers bien nantis

**Malgré les défis auxquels ont dû faire face les portefeuillistes en 2008**, nos activités institutionnelles ont pris de l'ampleur : expansion à l'échelle mondiale et obtention de nouveaux mandats dans les marchés asiatiques, européens et canadiens. Notre vision, à savoir offrir l'excellence en matière de gestion de placements et de service à la clientèle aux clients institutionnels dans le monde entier par l'entremise de portefeuillistes spécialisés, demeure intacte.

Nos activités reposent sur huit sociétés de gestion de placements – cinq au Canada, deux en Irlande et une à Singapour. Chacune de ces sociétés – Cypress Capital Management Limited (Vancouver), Gestion de Placements Highstreet (London, Ontario), Gestion des investissements Magna Vista (Montréal), Doherty & Associates Limited (Ottawa), AGF International Advisors Company Limited (Dublin), AGFIA Limited (Dublin) et AGF Asset Management Asia Limited (Singapour), ainsi que le secteur primé de gestion de placements de Les Fonds AGF Inc. – possède des aptitudes uniques en matière d'investissement.

Durant l'exercice 2008, j'ai été nommé vice-président exécutif, Investissements de La Société de Gestion AGF Limitée avec le mandat d'établir des styles de gestion qui peuvent ensuite être appliqués aux marchés desservis par AGF, notamment les marchés de fonds communs de placement de détail, de comptes institutionnels et de particuliers bien nantis. Les activités de fonds communs de placement de détail et de particuliers bien nantis se situent surtout au Canada, mais les activités de comptes institutionnels ont une portée mondiale.

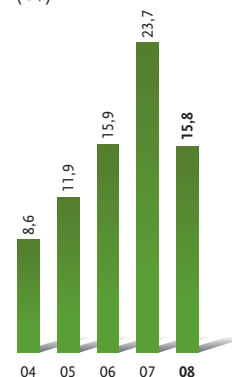
Les objectifs des équipes de gestion de placements d'AGF sont d'enregistrer un rendement solide, d'attirer de nouveaux investisseurs et épargnants et de faire croître l'actif géré. Les objectifs sous-jacents suivants sont nos cinq principes de base sur lesquels reposent notre approche en matière d'investissement :

- > engagement envers une recherche approfondie et une analyse exhaustive
- > accent sur les tendances et les occasions à long terme
- > perspective mondiale
- > innovation
- > application de contrôles de risque rigoureux à des niveaux clés

Deux de nos fonds ont remporté des prix au Canadian Lipper Awards 2008 – Fonds de métaux précieux AGF et Catégorie Direction Chine AGF – reconnus pour leurs rendements soutenus à long terme. Au Gala canadien du placement 2008, le Fonds d'actions canadiennes Highstreet a remporté le prix *Meilleur fonds d'actions canadiennes, version institutionnelle* et le Fonds canadien de dividendes de grandes capitalisations AGF a remporté le prix *Argent – Fonds d'actions et dividendes canadiens*.

Nous mettons l'accent sur ces principes de base et continuerons d'honorer notre engagement à offrir l'excellence prévisible en gestion de placements. Nous sommes prêts à nous tourner vers l'avenir.

Actif de comptes institutionnels et de particuliers bien nantis (G\$)





# Fiducie AGF

Après plusieurs années de croissance solide, notre stratégie chez Fiducie AGF repose sur la décélération de la croissance et la consolidation des fonds propres pour atténuer le risque opérationnel dans la présente conjoncture. Nous voulons nous assurer que Fiducie AGF demeure un contributeur avantageux à AGF. En 2009, nos priorités sont de gérer prudemment nos portefeuilles de prêts, de minimiser les pertes sur prêts et de positionner Fiducie AGF de façon à être sur le pied de guerre quand l'économie retournera à la normale.



**Mario Causarano, CA**  
*Président et chef de l'exploitation, Compagnie de Fiducie AGF*

Prêts investissement

2,4 G\$

Prêts immobiliers garantis

2,0 G\$

## Fiducie AGF

Après plusieurs années de croissance chez Fiducie AGF, la volatilité des marchés et la crise du crédit à l'échelle mondiale durant l'exercice 2008 nous ont permis de prendre du recul et de réviser nos activités. Ainsi, nous avons pris des mesures pour nous aider à surmonter le présent cycle baissier. Nous avons décidé de décélérer notre croissance, et de nous assurer que nos portefeuilles de prêts sont courants et solides. Notre approche proactive à l'égard de la gestion de nos portefeuilles de prêts, de l'augmentation de nos provisions et du maintien de fonds propres permet d'atténuer le risque et de positionner Fiducie AGF pour la croissance future quand l'économie retournera à la normale.

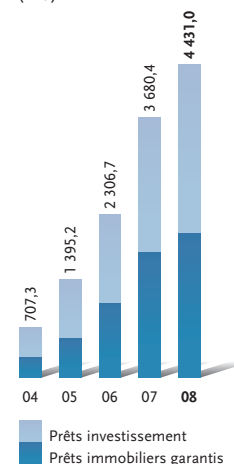
Chez Fiducie AGF, notre modèle d'entreprise est simple et repose surtout sur deux produits : les prêts investissement et les prêts immobiliers garantis. Nous travaillons avec les conseillers en placements, les agents d'assurance et les courtiers en hypothèques qui vendent nos produits et services auprès des épargnants pour les aider à gérer leur situation financière et à arrêter leurs choix selon leurs circonstances particulières. Nous ne participons pas au secteur des prêts hypothécaires à risque élevé. Nous évoluons dans le marché « Alt-A » ou du taux quasi-préférentiel, offrant des produits à des épargnants avec d'excellentes cotes de crédit et des ratios actif-valeur nette élevés et qui sont déterminés à rembourser leur prêt. Les activités de prêt sont surtout financées par la vente de CPG par l'entremise d'intermédiaires financiers tels que les réseaux de courtiers de grandes banques.

Vers la fin de l'exercice 2008, quand les conditions financières des marchés se sont détériorées, nous avons ajusté proactivement et stratégiquement certains programmes de prêts et rationalisé nos effectifs pour mieux composer avec la réalité du marché et atténuer le risque. Les coûts de financement plus élevés des marchés des CPG ont rendu certains produits de prêts, comme la marge de crédit sur valeur immobilière, à peine rentables. Par conséquent, nous avons décidé, comme toute équipe de gestion prudente, de cesser d'offrir certains produits. Au 30 novembre 2008, notre situation du capital était solide et nos fonds propres de première catégorie et notre ratio des fonds propres respectaient les exigences réglementaires du BSIF.

Avec comme toile de fond des marchés volatils, des écarts de taux d'intérêt rétrécissant et des conditions de crédit en règle générale serrées, nous avons évalué nos provisions pour pertes sur prêts afin de nous assurer qu'une détérioration continue de l'économie soit incluse dans nos provisions. Nos hypothèses relatives à la possibilité de recouvrement de nos portefeuilles de prêts ont été soigneusement révisées – nous avons considérablement augmenté les provisions générales et les provisions spécifiques au quatrième trimestre de l'exercice 2008. Selon nous, ces hausses correspondent à notre évaluation courante du risque de recouvrement. En outre, nous avons accru la fréquence de nos rapports de solvabilité et de recouvrement et travaillons proactivement avec les conseillers et les emprunteurs pour les aider à gérer leur situation durant cette période agitée.

En 2009, nos priorités seront d'obtenir des marges supérieures sur nos produits de prêt, de diminuer les frais de vente, frais généraux et frais d'administration en améliorant nos opérations et de positionner Fiducie AGF de manière à pouvoir mieux répondre aux besoins de ses clients quand les marchés boursiers et du logement se seront stabilisés.

Actifs en prêts  
de Fiducie AGF  
(M\$)





# Feuille des résultats

2008		Objectifs	Résultats
1	Continuer d'améliorer le modèle axé sur le client dans les activités de base des fonds tout en augmentant le revenu et maîtrisant les charges.	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Notre engagement à offrir l'excellence en service à la clientèle et en gestion des relations a été reconnu. AGF a été nommée <i>Choix des conseillers comme société de fonds de placement de l'année</i> au Gala canadien du placement 2008.</li> <li>&gt; Dans le cadre d'une étude effectuée en 2008 par Environics, nous avons occupé le premier rang pour l'appréciation globale et la pénétration des ventes.</li> <li>&gt; Nous avons réduit nos frais de vente, frais généraux et frais d'administration de 7,7 % en 2008 en regard de 2007.</li> </ul>	
2	Tirer profit des synergies stratégiques au sein de chaque secteur d'activités et entre les secteurs d'activités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Nous visons maintenant à vendre 14 mandats par l'entremise d'une équipe des ventes institutionnelles centralisée. Neuf des 14 mandats sont gérés par des portefeuillistes responsables de mandats similaires dans nos activités de détail.</li> <li>&gt; Les prêts investissement de Fiducie AGF ont encore servi à financer des achats de fonds communs de placement AGF. Environ 5 % de l'actif géré de détail est attribuable aux prêts de Fiducie AGF.</li> </ul>	
3	Promouvoir les aptitudes en gestion de placements internationaux dans de multiples réseaux.	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; L'actif de comptes institutionnels et de particuliers bien nantis s'est élevé à 15,8 G\$ au 30 novembre 2008. La majorité de cet actif est géré par des professionnels qui s'occupent de comptes institutionnels et de détail.</li> </ul>	
4	Effectuer des acquisitions stratégiques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Durant l'exercice 2008, nous avons examiné des occasions d'acquisitions mais n'en n'avons retenues aucune, le moment n'étant pas opportun pour nous.</li> </ul>	

2009		Objectifs	Plans
1	Continuer d'améliorer le modèle axé sur le client dans les activités de base des fonds avec un accent sur la maîtrise des charges.	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Continuer de bâtir l'excellence prévisible au sein de nos activités de gestion de placements, de gestion des relations et de gestion des produits.</li> <li>&gt; Réduire nos frais de vente, frais généraux et frais d'administration.</li> </ul>	
2	Tirer profit des synergies stratégiques au sein de chaque secteur d'activités et entre les secteurs d'activités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Rechercher des occasions de partenariat entre les secteurs d'activités qui représenteront une plus-value pour les clients.</li> <li>&gt; Continuer de miser sur notre expertise en gestion de placements dans les marchés de fonds communs de placement de détail et institutionnels et de consolider nos plates-formes de gestion de placements.</li> </ul>	
3	Promouvoir les aptitudes en gestion de placements internationaux dans de multiples réseaux.	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Se forger une réputation internationale de choix auprès de clients institutionnels et de détail.</li> </ul>	
4	Effectuer des acquisitions stratégiques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Évaluer les occasions stratégiques dans le but de maximiser la valeur actionnariale.</li> </ul>	

## ENGAGEMENT À OFFRIR

# une gouvernance solide

Indéniablement, l'atout le plus indispensable de toute société est sa réputation en matière de fiabilité – un constat doublement important pour une société qui évolue dans le secteur des produits et services et dont l'objectif est d'améliorer la santé et la sécurité financières de clients.

Notre réputation en matière de fiabilité est un actif que nous protégeons avec un engagement inébranlable à l'égard des principes et des pratiques d'une gouvernance d'entreprise solide.

Une gouvernance solide repose sur des administrateurs chevronnés, des connaissances de base en finance et l'indépendance d'esprit, de même que sur la consécration de temps et d'énergie, pour participer activement aux activités de la société au nom de tous les actionnaires. Notre approche à l'égard de la gouvernance surclasse considérablement depuis maintenant 51 ans les exigences formellement établies. Outre l'assurance d'être simplement en conformité avec la loi, notre approche en matière de gouvernance d'entreprise nous permet de bâtir activement une société plus solide et de plus grande valeur.

Notamment, le mandat de notre conseil comprend les pratiques suivantes :

- > la révision et l'approbation des plans d'affaires stratégiques annuels à long terme de la société
- > l'évaluation des activités de la société par le biais de rapports complets et périodiques de la direction, de nos vérificateurs et d'autres conseillers indépendants
- > l'approbation de tout matériel de communication à l'intention des actionnaires assurant une communication claire, juste et précise
- > l'évaluation de l'efficacité des différents comités du conseil d'administration et de la direction, y compris chaque membre du conseil

Enfin, je suis fier d'informer nos actionnaires qu'ils peuvent toujours avoir pleinement confiance dans la direction d'AGF, une société saine, possédant toutes les ressources pour continuer de fructifier et d'atteindre son plein potentiel.

**Blake C. Goldring**, M.S.M., CFA  
*Président du conseil et chef de la direction*

## Pratiques en matière de gouvernance d'entreprise

La Société de Gestion AGF Limitée (« AGF ») s'engage à ce que ses pratiques en matière de gouvernance d'entreprise évoluent selon les meilleures pratiques. De plus, AGF s'assure que ces pratiques se conforment et dépassent même les directives officielles. Chacun de ses administrateurs assume ses responsabilités de façon active, en s'efforçant de protéger et de promouvoir les intérêts des actionnaires. Pour aider à assurer l'alignement des intérêts, le conseil d'AGF exige que chaque membre du conseil détienne des actions de catégorie B sans droit de vote AGF ou des unités d'actions différées d'une valeur ne pouvant être inférieure à trois fois ses honoraires annuels.

Les pratiques d'AGF en matière de gouvernance d'entreprise sont conformes à l'Instruction générale 58-201. Ces pratiques sont revues constamment à la lumière de nouveaux développements dans ce domaine. AGF exerce ses activités dans un secteur hautement réglementé et doit respecter toutes les lois et exigences réglementaires afférentes à ce domaine, notamment celles qui émanent de commissions de valeurs mobilières et d'organismes de réglementation d'institutions financières.

### Meilleures pratiques en matière de gouvernance d'entreprise en vigueur à La Société de Gestion AGF Limitée

Le conseil doit assumer la responsabilité de gérance de la société.	Le conseil s'acquitte de la gérance de la société, notamment de la supervision de la conduite des activités et des affaires d'AGF.
Les comités du conseil devraient se composer d'administrateurs indépendants.	Les trois comités du conseil sont conformes aux normes en matière d'indépendance.
La société doit indiquer quel expert financier siège au comité de vérification.	Les membres du comité de vérification ont des connaissances de base en finance.
Les administrateurs qui ne sont pas membres de la direction doivent assister à toutes les réunions du conseil sans la présence des membres de la direction.	Lors de chaque réunion du conseil et des comités du conseil, une période est consacrée à la libre discussion sans la présence des membres de la direction.
Un programme de formation devrait être offert aux nouveaux administrateurs.	Un programme d'orientation et de formation est offert à tous les nouveaux administrateurs. Un programme d'éducation permanente est également offert à tous les administrateurs.
La société doit rédiger un code de conduite et de déontologie que sont tenus de respecter les administrateurs, les dirigeants et les membres du personnel.	Les administrateurs, dirigeants et membres du personnel d'AGF doivent s'engager annuellement par écrit à respecter le code de conduite et de déontologie d'AGF.
Les intérêts des administrateurs devraient être alignés sur ceux des actionnaires.	Les administrateurs doivent détenir des actions de catégorie B sans droit de vote AGF ou des unités d'actions différées d'une valeur ne pouvant être inférieure à trois fois leurs honoraires annuels. Les nouveaux administrateurs ont 24 mois après leur nomination pour détenir lesdites actions ou unités d'actions.

## Conseil d'administration

### Responsabilité du conseil d'administration

Le conseil d'administration d'AGF s'acquitte de la gérance de la société, notamment de la supervision de la conduite des activités et des affaires de la société. Le conseil détient un mandat écrit, qui est révisé annuellement. Le conseil d'administration est chargé de réviser toute documentation afférente au plan stratégique et d'en discuter avec la direction au moins une fois par année. Le plan stratégique tient compte des risques et des occasions d'affaires de la société. Le conseil donne également son approbation à toute opération ayant une incidence importante sur le plan stratégique et les autres décisions d'importance qui touchent AGF. Les comités fournissent des rapports afférents à leur efficacité aux fins d'évaluation par le conseil d'administration. Le conseil d'administration nomme le chef de la direction et les autres membres de la haute direction.

Le conseil d'administration se réunit périodiquement avec les membres de la haute direction afin de prendre connaissance des rapports relatifs aux activités de la société et de les examiner. Le conseil d'administration s'attend que ces rapports soient complets, exacts et opportuns. Le conseil d'administration approuve toute information importante destinée aux actionnaires. Il reçoit et approuve les rapports intermédiaires et annuels à l'intention des actionnaires, notamment les états financiers et les rapports de gestion intermédiaires et annuels.

### Comités du conseil d'administration

Le conseil d'administration a institué trois comités : le comité des désignations et de la gouvernance d'entreprise, le comité de vérification et le comité de rémunération. Les responsabilités de chacun de ces comités sont présentées à la page suivante. Les comités sont présidés par un administrateur indépendant qui

est chargé de diriger les réunions du comité et de s'assurer que le comité s'acquitte de ses rôles et responsabilités. Le président du comité est également chargé de faire rapport au conseil d'administration sur les questions qui ont été traitées par le comité depuis la dernière réunion ordinaire du conseil d'administration. Chaque comité examine périodiquement son

efficacité à s'acquitter de ses rôles et ses responsabilités et soumet un rapport au conseil d'administration sur cette question. Les comités peuvent convoquer des réunions sans que la direction soit présente lorsque les comités le jugent nécessaire. Chaque président assure la liaison entre la direction et le conseil d'administration.

Comité	Membres	Principales responsabilités
<b>Comité des désignations et de la gouvernance d'entreprise</b>	Donald G. Lang (président) William Morneau	Examiner au moins une fois l'an le mandat du comité et faire part au conseil de ses recommandations sur l'adoption ou la modification de ces mandats. Examiner et faire part au conseil de ses recommandations visant à favoriser l'efficacité du processus décisionnel. Trouver des candidats éventuels aux postes d'administrateur, les évaluer et faire part au conseil de ses recommandations pour la nomination de nouveaux administrateurs au conseil. Évaluer la contribution individuelle des administrateurs.
<b>Comité de vérification</b>	Douglas L. Derry (président) Winthrop H. Smith, Jr. John F. Schucht	Superviser le processus de préparation de l'information financière. Superviser les contrôles internes et les contrôles de présentation de l'information. Superviser la fonction de la vérification interne, notamment la résolution de différends entre la direction et les vérificateurs internes concernant les contrôles internes. Superviser le bien-fondé de la politique de conformité et réviser les rapports d'organismes de réglementation des valeurs mobilières. S'occuper directement de la sélection des vérificateurs externes, leur rémunération et leur reconduction et surveiller leur travail, notamment la résolution de différends entre la direction et les vérificateurs externes. Ces derniers relèvent directement du comité.
<b>Comité de rémunération</b>	William Morneau (président) Winthrop H. Smith, Jr. Donald G. Lang	Réviser, évaluer et superviser les politiques et les programmes en matière de rémunération des dirigeants et s'assurer de leur efficacité pour favoriser l'atteinte des objectifs stratégiques d'AGF. Établir des objectifs de rendement axés sur la réussite financière à long terme d'AGF pour le chef de la direction. Évaluer périodiquement l'atteinte de ces objectifs de rendement par le chef de la direction. Examiner les plans de relève de la direction de la société. Examiner la rémunération et les objectifs de rendement de tous les dirigeants.

### Communication avec les actionnaires

La société estime que des communications bidirectionnelles avec les actionnaires sont essentielles, en raison de l'intérêt des actionnaires dans les affaires de la société et de l'importance pour eux d'éviter qu'une communication insuffisante ait une influence défavorable sur les cours et les volumes échangés des actions de catégorie B sans droit de vote de la société. Le chef de la direction ou un autre membre de la haute direction de la société est chargé de répondre diligemment aux demandes des actionnaires.

### Code de conduite et de déontologie

Tous les administrateurs, dirigeants et membres du personnel d'AGF sont tenus d'observer un code de conduite et de déontologie (le « code ») qui édicte les normes auxquelles ils doivent se conformer dans leurs relations d'affaires. Il est extrêmement important d'observer les directives énoncées dans ce code et toute violation de l'un ou l'autre de ces articles sera sanctionnée par un avertissement, une réévaluation des responsabilités, une suspension des fonctions ou un licenciement, avec ou sans avis préalable, selon les circonstances. Les administrateurs, dirigeants et membres du personnel d'AGF sont tenus de lire et de signer le code chaque année.

La divulgation complète des pratiques en matière de gouvernance d'entreprise, notamment les mandats du conseil d'administration et des comités, figure dans la notice annuelle.

## Indépendance par rapport à la direction

Le conseil d'administration de La Société de Gestion AGF Limitée compte neuf administrateurs, la majorité d'entre eux sont indépendants de la direction. Les administrateurs indépendants sont : Douglas L. Derry, Donald G. Lang, William Morneau, John F. Schucht et Winthrop H. Smith, Jr. (premier administrateur). Walter A. Keyser est un administrateur qui n'est pas membre de la direction. Les membres de la direction qui siègent au conseil sont Blake C. Goldring, Judy G. Goldring et W. Robert Farquharson. M. Blake C. Goldring et M<sup>me</sup> Judy G. Goldring sont fiduciaires d'une fiducie familiale qui détient 80 % des actions avec droit de vote d'AGF. M. Farquharson détient 20 % des actions avec droit de vote d'AGF.

## Biographies

### **Douglas L. Derry, FCA (2000)**

#### **Administrateur de sociétés**

Douglas Derry a été associé de PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., où il a travaillé pendant 29 ans jusqu'en 1997. M. Derry siège au conseil d'administration de plusieurs sociétés publiques et privées. M. Derry est titulaire d'un BA spécialisé en administration des affaires du Richard Ivey School of Business de l'Université de Western Ontario et est Fellow de l'Institut des comptables agréés de l'Ontario.

### **W. Robert Farquharson, CFA (1977)**

#### **Vice-président du conseil, La Société de Gestion AGF Limitée**

Robert Farquharson est vice-président du conseil d'AGF. Il s'est joint à AGF en 1963 à titre d'analyste et continue, aujourd'hui encore, d'agir à titre de portefeuilliste. M. Farquharson est titulaire d'un B.Com de l'Université de Toronto et détient le titre d'analyste financier agréé (CFA). Il est également président du conseil d'AGF Asset Management Asia Limited et d'AGFIA Limited.

### **Blake C. Goldring, M.S.M., CFA (2000)**

#### **Président du conseil et chef de la direction, La Société de Gestion AGF Limitée**

Blake Goldring s'est joint à AGF en 1987 et a occupé plusieurs postes importants avant d'être nommé président et chef de l'exploitation en 1997, chef de la direction en 2000 puis président du conseil en 2006. Auparavant, il a travaillé au sein des services bancaires aux grandes entreprises auprès d'une grande banque canadienne. M. Goldring est titulaire d'un BA spécialisé en économie de l'Université de Toronto et d'un MBA de l'INSEAD (Institut européen d'administration des affaires) de France. Il est analyste financier agréé (CFA), membre de la Toronto Society of Financial Analysts et Fellow de l'Institut des banquiers canadiens. Il est également président du conseil et chef de la direction de la Compagnie de Fiducie AGF.

### **Judy G. Goldring, LL.B. (2007)**

#### **Chef du contentieux et vice-présidente principale, Affaires juridiques et générales, La Société de Gestion AGF Limitée**

Judy Goldring s'est jointe à AGF à titre de vice-présidente et chef du contentieux en 1998. En 2001, elle a été nommée chef du contentieux et vice-présidente principale, Service des opérations d'affaires. Elle occupe son poste actuel depuis 2004. Avant de se joindre à AGF, elle a été avocate spécialisée en droit de nature réglementaire et en droit administratif. Judy est titulaire d'un LL.B. de l'Université Queen's et est membre du Barreau de l'Ontario. Elle est membre du conseil de l'Université de Toronto et siège au conseil de la Compagnie de Fiducie AGF et de l'Institut des fonds d'investissement du Canada (IFIC). Elle est également membre du Barreau du Haut-Canada et de l'Association du Barreau canadien.

La date entre parenthèses après chaque nom indique l'année de l'accession au conseil d'administration.

### **Walter A. Keyser (1973)**

#### **Président, W.A. Keyser & Associates Ltd.**

Walter Keyser est président de W.A. Keyser & Associates Ltd., société qu'il a fondée en 1978. Auparavant, il a consacré plus de 20 ans au secteur des services financiers. Durant sa carrière, il a occupé le poste de président du conseil et chef de la direction de Heitman Financial Services Canada Ltd., société multinationale de gestion de placements immobiliers basée à Chicago, et a 14 ans d'expérience à titre de courtier en valeurs mobilières. M. Keyser est titulaire d'un BA spécialisé du Richard Ivey School of Business de l'Université de Western Ontario. M. Keyser est membre d'un nombre de conseils publics et privés.

### **Donald G. Lang, HBA (2006)**

#### **Président exécutif, CCL Industries Inc.**

Donald Lang a passé 26 ans auprès de CCL Industries, où il a occupé plusieurs postes. CCL Industries est une compagnie internationale d'emballage de produits de consommation avec des équipes d'affaires en Amérique du Nord et en Europe. M. Lang a déjà été membre du conseil consultatif du Richard Ivey School of Business de l'Université de Western Ontario qui lui a décerné un BA spécialisé. M. Lang est membre d'un nombre de conseils publics et privé.

### **William Morneau, MBA (2000)**

#### **Président du conseil et chef de la direction, Morneau Sobeco**

William Morneau s'est joint à Morneau Sobeco, société offrant des services-conseils de régimes de retraite et d'assurance collective, en 1987 et il a occupé divers postes de direction comportant des responsabilités de plus en plus importantes. En 1992, il a été nommé président de cette organisation, en 1998, président et chef de la direction et en 2008, président du conseil et chef de la direction. M. Morneau est titulaire d'un BA de l'Université de Western Ontario, d'un M.Sc. en sciences économiques de la London School of Economics et d'un MBA de l'INSEAD (Institut européen d'administration des affaires) de France.

### **John F. Schucht (2007)**

#### **Président, Waywell Development Inc.**

John Schucht est un cadre supérieur retraité de Canada Trust et de Services financiers CT. Il dirige maintenant sa propre société de développement, Waywell Development Inc. Il demeure à Victoria, en Colombie-Britannique, et est membre d'un nombre de conseils, y compris celui d'Ellis Don Corporation, dont il est président du conseil.

### **Winthrop H. Smith, Jr., MBA (2002) – Premier administrateur**

#### **Président du conseil, WHS Holdings LLC**

Winthrop Smith a œuvré durant 27 ans chez Merrill Lynch, où il occupait tout dernièrement les postes de vice-président exécutif de Merrill Lynch & Co., de président du groupe des clients privés internationaux et de président du conseil de Merrill Lynch International, USA. M. Smith est titulaire d'un diplôme de premier cycle du Collège Amherst et d'un MBA de la Wharton School of Business de l'Université de la Pennsylvanie. M. Smith est un associé majoritaire d'un centre de villégiature et est membre d'un nombre de conseils publics et privés.

## TABLE DES MATIÈRES

22	Rendement consolidé	46	Situation de trésorerie et sources de financement
22	Nos activités	47	Financement des sociétés en commandite
23	Notre stratégie	47	Obligations contractuelles
23	Aperçu 2008	47	Opérations réciproques et entre apparentés
24	Indicateurs de rendement clés et mesures non conformes aux PCGR	48	Activités de gestion des fonds propres
27	Conventions comptables cruciales	49	Dividendes
31	Facteurs et gestion de risques	49	Données sur les actions en circulation
34	Contrôles et procédures	50	Règlements gouvernementaux
34	Résultats d'exploitation consolidés	52	Analyse du quatrième trimestre
36	Perspectives	53	Activités de gestion de placements
36	Résultats des secteurs d'exploitation	54	Activités de société de fiducie
36	Activités de gestion de placements	55	Principales informations trimestrielles
36	Profil du secteur d'exploitation et de l'industrie	56	Principales informations annuelles
37	Stratégie du secteur de gestion de placements		
38	Actif géré		
39	Résultats financiers et résultats d'exploitation		
41	Perspectives du secteur		
42	Activités de société de fiducie		
42	Profil du secteur d'exploitation et de l'industrie		
42	Stratégie du secteur de société de fiducie		
43	Résultats financiers et résultats d'exploitation		
46	Perspectives du secteur		

## Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs portant sur La Société de Gestion AGF Limitée, notamment sur ses activités d'exploitation, sa stratégie et ses résultats financiers prévus ainsi que sur sa situation financière. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés qui sont par nature prévisionnels et relatifs à des événements futurs ou à des conjonctures, ou comprennent des termes comme « prévoir », « anticiper », « compter », « planifier », « croire », ou les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables. De plus, tout énoncé portant sur les résultats financiers futurs (y compris les produits, les bénéfices ou les taux de croissance), les stratégies d'entreprise permanentes ou les perspectives et sur nos décisions futures possibles, est considéré comme un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur certains facteurs et hypothèses, dont la croissance prévue, les résultats d'exploitation, les perspectives commerciales, le rendement et les occasions d'affaires. Bien que nous considérions ces facteurs et hypothèses comme raisonnables selon les informations disponibles présentement, ils pourraient s'avérer erronés. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles et sur les projections d'événements futurs et sont intrinsèquement assujettis, entre autres, aux risques, aux incertitudes et aux hypothèses à l'égard de notre exploitation, aux facteurs économiques et à l'industrie des services financiers en général. Ils ne garantissent pas les résultats futurs, et les événements et les résultats réels pourraient différer considérablement de ceux présentés ou sous-entendus par les énoncés prospectifs que nous avons faits en raison, notamment, de facteurs importants, y compris la valeur de notre actif géré, le volume de ventes et de rachats de nos produits de placement, le rendement de nos fonds de placement et de portefeuilles et conseillers, les niveaux de frais adoptés par la concurrence pour les produits de gestion de placements et l'administration, les échelles de rémunération des courtiers adoptées par la concurrence, l'étendue et les antécédents de défauts pour nos portefeuilles de prêts, la rentabilité de nos activités de prêt, les taux d'intérêt et de change, la fiscalité, l'évolution des règlements gouvernementaux, les procédures judiciaires ou réglementaires imprévues, et notre capacité de réaliser les opérations stratégiques et de mener à bien l'intégration d'acquisitions. Nous tenons à souligner que la liste qui précède n'est pas exhaustive. Le lecteur doit examiner attentivement cette liste et d'autres facteurs et ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Nous ne sommes pas tenus de mettre à jour ou de modifier les énoncés prospectifs par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres (et renonçons expressément à une telle obligation), sauf si les lois applicables l'exigent expressément. Pour plus de détails sur les facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats réels, se reporter à la section « Facteurs et gestion de risques ».

## Rendement consolidé

Le rapport de gestion consiste en une analyse de la situation financière de La Société de Gestion AGF Limitée et de ses filiales (« AGF ») au 30 novembre 2008 par rapport au 30 novembre 2007, et des résultats d'exploitation pour l'exercice terminé le 30 novembre 2008 par rapport à l'exercice précédent. Une analyse des résultats du trimestre terminé le 30 novembre 2008 en regard des résultats du trimestre terminé le 30 novembre 2007 figure également dans la section « Analyse du quatrième trimestre ». Le présent rapport doit être lu de concert avec les états financiers consolidés vérifiés et les notes y afférentes de l'exercice 2008. L'information financière figurant dans le présent rapport a été préparée conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada. Nous avons également recours à des mesures non conformes aux PCGR pour évaluer les résultats de nos secteurs d'exploitation et les résultats d'ensemble. Les détails afférents aux mesures non conformes aux PCGR utilisées figurent dans la section « Indicateurs de rendement clés et mesures non conformes aux PCGR » qui présente les calculs des mesures non conformes aux PCGR ainsi que les rapprochements entre les mesures non conformes aux PCGR et les états financiers conformes aux PCGR. Certains chiffres correspondants des exercices antérieurs ont été retraités en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice en cours. Les montants, sauf indication contraire, sont libellés en dollars canadiens. Dans le présent rapport, les variations en pourcentage sont fondées sur des résultats arrondis au millier le plus proche. Les résultats, sauf les données sur les actions, sont présentés en millions de dollars. Dans le présent rapport, les variations en pourcentage sont fondées sur des résultats arrondis à la décimale indiquée.

## Nos activités

AGF se classe parmi les premières sociétés de gestion de placements au Canada et exerce ses activités au Canada, au Royaume-Uni, en Irlande et en Asie. AGF a un actif géré de 35,6 G\$ au 30 novembre 2008. Nous avons lancé nos activités en 1957, avec le fonds d'actions américaines de croissance (American Growth Fund), le premier fonds commun de placement offert aux Canadiens voulant investir aux États Unis. Au 30 novembre 2008, la vaste gamme de produits et services d'AGF comprenait une famille diversifiée de plus de 50 fonds communs de placement, les portefeuilles évolutionnaires Éléments AGF, le programme d'actif géré Harmony, les services offerts aux comptes institutionnels et aux particuliers bien nantis du Groupe de gestion d'actifs AGF et les CPG, prêts et prêts hypothécaires de Fiducie AGF.

Dans le présent rapport, les termes « nous », « notre », « nos » ou « la société » désignent AGF et ses filiales. Les résultats financiers afférents aux activités sont présentés en fonction de trois secteurs d'exploitation : les activités de gestion de placements, les activités de société de fiducie et les autres activités.

Le secteur de gestion de placements comprend les résultats de nos fonds communs de placement de détail et de nos comptes institutionnels et de particuliers bien nantis. Le secteur de société de fiducie comprend les résultats de Compagnie de Fiducie AGF et le secteur Autres comprend notre participation dans Smith & Williamson Holdings Limited.

Investmaster Holdings Limited (« Investmaster ») a été dessaisie le 30 avril 2007. Par conséquent, les résultats d'Investmaster ont été comptabilisés à titre d'activités abandonnées pour les périodes antérieures à la vente.

Les principales filiales et sociétés associées comprises dans chacun de nos secteurs d'exploitation isolables sont collectivement appelées le Groupe de sociétés AGF et comprennent :

### Secteur des activités de gestion de placements

Le secteur des activités de gestion de placements remonte à 1957. Durant ses 51 années d'activités, ce secteur situé au Canada est passé d'un secteur d'activités de gestion de fonds communs de placement à une plate-forme d'investissement internationale avec un actif géré de 35,6 G\$ qui englobe les marchés des fonds communs de placement de détail, des comptes institutionnels et des particuliers bien nantis. Les activités au sein de ce secteur sont regroupées au sein des entités suivantes :

**Les Fonds AGF Inc.** (« FAGFI ») – FAGFI fournit des services de gestion et de conseils en placement tout en étant responsable des ventes et du marketing des fonds communs de placement AGF. Nous gérons plus de 50 fonds communs de placement, le programme d'actif géré Harmony et les portefeuilles évolutionnaires Éléments AGF.

**Groupe de gestion d'actifs AGF Limitée** (« GGAL ») – GGAL fournit des services de gestion et de conseils en placement à des institutions, des sociétés, des fondations, des successions et des particuliers bien nantis. Ce groupe englobe les activités de Cypress Capital Management Limited à Vancouver, de Gestion de Placements Highstreet à London (Ontario), de Doherty & Associates Limited à Ottawa et de Gestion des investissements Magna Vista à Montréal.

**AGF International Advisors Company Limited** (« AGFIA ») – Cette filiale, dont le siège social est situé à Dublin, a été fondée en 1991. Elle offre des services de recherche sur l'investissement et des conseils sur les marchés européens et internationaux pour des fonds communs de placement AGF et d'autres clients. De plus, elle offre des services de gestion de placements et de conseils en placements pour des mandats institutionnels à l'échelle mondiale.

**AGFIA Limited** – Cette filiale, dont le siège social est situé à Dublin, a été fondée en 1991. Elle exerce des activités de portefeuillistes depuis 2008 et offre des services de conseils en placement et de gestion de placements pour des clients institutionnels.

**AGF Asset Management Asia Limited** – Cette filiale, dont le siège social est situé à Singapour, a été fondée en 1996. Elle offre des services de recherche sur l'investissement et des conseils sur les marchés asiatiques pour les fonds communs de placement AGF et d'autres clients.

### Secteur des activités de société de fiducie

**Compagnie de Fiducie AGF** (« Fiducie AGF ») – Fiducie AGF, qui exerce ses activités depuis 1988 et dont les actifs en prêts s'élèvent à 4,4 G\$, offre une gamme de produits et services en ligne, y compris les CPG, les dépôts à terme, les prêts immobiliers garantis et les prêts investissement. Fiducie AGF est constituée en vertu d'une charte fédérale et peut exercer ses activités partout au Canada. La société est membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada (« SADC ») et de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (« SCHL »).

### Secteur des activités Autres

**Smith & Williamson Holdings Limited** (« S&WHL ») – Cette société, dont le siège social est situé au Royaume-Uni, est un groupe indépendant de gestion privée des investissements de particuliers, de consultation financière et de services de comptabilité. Son actif géré s'élève à 7,8 G£. Au 30 novembre 2008, AGF détenait une participation de 30,4 % dans cette société.

### Notre stratégie

AGF encourage le développement de secteurs d'activités hors pair afin d'offrir des services financiers d'envergure mondiale à ses clients au Canada et à l'échelle internationale. Nous continuons de dépister des occasions d'affaires au sein de nos secteurs d'activités et de nous assurer que les ressources nécessaires sont affectées à chaque secteur d'activités afin de maximiser la plus-value à long terme pour nos actionnaires. Nous visons à offrir des produits de placement et financiers qui répondent aux besoins et aux stratégies d'investissement de nos clients. Nous nous engageons à exceller pour ce qui est du service à la clientèle et de la gestion de patrimoine.

Afin d'évaluer la plus-value à long terme pour nos actionnaires, nous examinons les points suivants en tant qu'indicateurs de rendement :

- > croissance des produits tirés de nouvelles ventes, du rendement du marché et de la rétention de clients;
- > croissance du bénéfice avant intérêts, impôts, amortissement, part des actionnaires sans contrôle, dépréciation de l'écart d'acquisition et de contrats avec des clients et dépréciation d'actifs destinés à la vente (« BAIIA »);
- > amélioration du BAIIA et des marges avant impôts.

Dans le cadre de notre stratégie, nous tenons également compte du fait que nos activités de gestion de placements et de société de fiducie traversent des cycles connexes à l'évolution des marchés boursiers mondiaux, de l'accès au crédit, du taux d'emploi et d'autres facteurs économiques. Nous croyons qu'une stratégie couronnée de succès repose sur la capacité de nos activités à se dégager des replis et à tirer profit des reprises économiques.

L'amélioration de ces mesures d'un exercice sur l'autre devrait bonifier les flux de trésorerie et le rendement des capitaux propres. Notre objectif est de remettre une juste part des flux de trésorerie annuels aux actionnaires sous forme de dividendes et par l'entremise du programme de rachats d'actions, et d'investir le reste des flux de trésorerie de façon à soutenir notre croissance future.

### Aperçu 2008

En 2008, les marchés boursiers mondiaux ont enregistré des pertes importantes. Le recul de ces marchés a influé sur notre actif géré et les résultats financiers y afférents. Cependant, conformément à notre énoncé de stratégie et malgré le repli des marchés, nous avons réduit notre dette à long terme, nous avons offert une plus-value à nos actionnaires au moyen de dividendes et de rachats d'actions et nous avons été reconnu au Gala canadien du placements 2008. Les points saillants de l'exercice se résument comme suit :

- > Pour l'exercice 2008, le BAIIA s'est chiffré à 313,7 M\$. Les marges BAIIA consolidées se sont établies à 43,2 % pour l'exercice 2008, contre 45,8 % pour l'exercice 2007. Ces résultats financiers ont contribué au rendement des capitaux propres qui est passé de 17,4 % pour l'exercice 2007 à 11,8 % pour l'exercice 2008.
- > Les flux de trésorerie liés aux activités poursuivies se sont établis à 278,7 M\$ pour l'exercice 2008, contre 313,4 M\$ pour l'exercice 2007.
- > Notre dette globale s'est chiffrée à 144,9 M\$ au 30 novembre 2008, contre 210,1 M\$ au 30 novembre 2007, une diminution attribuable à une gestion prudente du capital. En outre, notre ratio dette à long terme-BAIIA de 39,4 % pour l'exercice 2008, contre 51,7 % pour l'exercice 2007, nous procure une importante souplesse financière.
- > Au Gala canadien du placement 2008, nous avons été nommés Choix des conseillers comme société de fonds de placement de l'année pour la deuxième fois en trois ans. AGF a également été reconnue dans les catégories suivantes :
  - *Meilleur fonds d'actions canadiennes, version institutionnelle*
  - *Fonds d'actions canadiennes Highstreet*
  - *Prix Argent – Fonds d'actions et dividendes canadiens* – Fonds canadien de dividendes de grandes capitalisations AGF
- > AGF a offert de la valeur directement à ses actionnaires grâce aux versements de dividendes et à son programme de rachats d'actions :
  - i) Les dividendes versés et réinvestis d'actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote AGF et d'actions ordinaires de catégorie B sans droit de vote AGF (« actions de catégorie B AGF ») sont passés de 70,2 M\$ pour l'exercice 2007 à 84,9 M\$ pour l'exercice 2008. Le taux du dividende annuel par action est passé de 0,80 \$ par action un an plus tôt à 1,00 \$ par action.

- ii) Nous avons poursuivi notre programme de rachats d'actions. Nous avons racheté 1 000 000 d'actions de catégorie B AGF en 2008, contre 1 437 800 en 2007.
- > Nous avons remis 45,9 % des flux de trésorerie disponibles aux actionnaires, y compris des dividendes en espèces et des rachats d'actions. Par flux de trésorerie disponibles, nous entendons les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les variations nettes des soldes hors trésorerie liés à l'exploitation, moins les commissions de vente versées.
- > AGF a appuyé les activités de Fiducie AGF par un investissement de 35,0 M\$ au premier trimestre de l'exercice 2008, ce qui porte le total de notre participation en titres de créances et de capitaux propres à 256,3 M\$. Les prêts immobiliers garantis et les prêts investissement consentis par Fiducie AGF ont augmenté de 15,1 % et de 25,4 %, respectivement, par rapport à l'exercice précédent. Fiducie AGF détient actuellement 4,4 G\$ d'actifs en prêts et contribue de façon importante aux résultats financiers d'AGF.

### Indicateurs de rendement clés et mesures non conformes aux PCGR

Nous utilisons les indicateurs de rendement clés présentés ci-après pour évaluer les résultats de nos secteurs d'exploitation. À l'exception des produits, les indicateurs de rendement clés suivants ne sont pas conformes aux PCGR du Canada, et le lecteur ne doit pas les substituer au bénéfice net ou à toute autre mesure de rendement en vertu des PCGR du Canada. Les analyses par secteur d'exploitation comprennent un examen des indicateurs de rendement clés pertinents à chaque secteur d'exploitation.

#### a) Activités d'exploitation consolidées

##### Produits

Les produits sont une mesure conforme aux PCGR du Canada et sont comptabilisés déduction faite des remises sur les frais, des taxes de vente et des frais de placement versés aux sociétés en commandite. Les produits sont un indicateur de la capacité de produire des flux de trésorerie.

Nous tirons nos produits principalement :

- > des frais de gestion et de conseils fondés sur l'actif géré;
- > des frais de vente reportés (« FR ») payés par les épargnants au moment du rachat de titres de fonds communs de placement comportant des FR;
- > du montant net des intérêts créditeurs provenant des portefeuilles de prêts de Fiducie AGF.

##### BAIIA

Le BAIIA est le bénéfice avant intérêts, impôts, amortissement, part des actionnaires sans contrôle, dépréciation de l'écart d'acquisition et de contrats avec des clients et dépréciation d'actifs destinés à la vente. Le BAIIA est une mesure largement utilisée au sein de l'industrie des fonds communs de placement par la direction, les investisseurs et les analystes en placements

afin de comprendre et de comparer les résultats des entreprises. Nous croyons en l'importance de cette mesure, car elle permet d'évaluer l'évolution de nos activités de gestion de placements sans tenir compte des éléments non liés à l'exploitation. Le BAIIA du secteur de société de fiducie comprend les intérêts débiteurs afférents aux dépôts. Ces dépôts servent à financer nos programmes de prêts investissement et de prêts immobiliers garantis et sont donc considérés comme des coûts d'exploitation qui sont directement liés à la production d'intérêts créditeurs. Nous incluons les intérêts débiteurs dans le BAIIA du secteur de société de fiducie pour permettre une comparaison significative avec nos autres secteurs d'exploitation et nos concurrents.

Se reporter à la section « Résultats d'exploitation consolidés » à la page 34 du présent rapport de gestion pour obtenir un rapprochement du BAIIA et des états financiers conformes aux PCGR.

#### Flux de trésorerie liés à l'exploitation

Nous comptabilisons les flux de trésorerie liés à l'exploitation avant les variations nettes des soldes hors trésorerie liés à l'exploitation. Les flux de trésorerie liés à l'exploitation permettent d'évaluer la capacité d'AGF de produire de la trésorerie pouvant être surtout affectée au paiement de dividendes, au rachat d'actions et au remboursement de la dette.

(en millions de dollars)		
Exercices terminés les 30 novembre	2008	2007
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation poursuivies, montant net	351,4 \$	400,1 \$
Moins les variations nettes des soldes hors trésorerie liés à l'exploitation	72,7	86,7
Flux de trésorerie liés aux activités poursuivies	278,7 \$	313,4 \$

#### Flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation

Par flux de trésorerie disponibles, nous entendons les flux de trésorerie liés à l'exploitation avant les variations nettes des soldes hors trésorerie liés à l'exploitation, moins les commissions de vente versées. Il s'agit d'une mesure pertinente dans le secteur de gestion de placements étant donné les importantes sommes versées en espèces à titre de commission au moment de l'achat. Les flux de trésorerie disponibles représentent la trésorerie pouvant être distribuée à nos actionnaires ou être affectée aux besoins généraux d'AGF.

(en millions de dollars)		
Exercices terminés les 30 novembre	2008	2007
Flux de trésorerie liés aux activités poursuivies (définis ci-dessus)	278,7 \$	313,4 \$
Moins les commissions de vente versées	86,8	154,3
Flux de trésorerie disponibles	191,9 \$	159,1 \$

### Marge BAIIA

À titre d'indicateur du rendement de l'ensemble de nos activités d'exploitation, la marge BAIIA procure de l'information utile à la direction et aux investisseurs. Nous croyons que la marge BAIIA est une mesure pertinente, car elle permet d'évaluer l'importance du bénéfice que nous sommes en mesure de générer en pourcentage de nos produits. La marge BAIIA s'obtient en divisant le BAIIA par les produits.

(en millions de dollars) Exercices terminés les 30 novembre	2008	2007
BAIIA	313,7 \$	357,2 \$
Divisé par les produits	725,6	780,3
Marge BAIIA	43,2 %	45,8 %

### Marge bénéficiaire avant impôts

À titre d'indicateur du rendement de l'ensemble de nos activités d'exploitation, la marge bénéficiaire avant impôts procure de l'information utile à la direction et aux investisseurs. Nous croyons que la marge bénéficiaire avant impôts est une mesure pertinente, car elle permet d'évaluer l'importance du bénéfice que nous sommes en mesure de générer en pourcentage de nos produits. La marge bénéficiaire avant impôts s'obtient en divisant le bénéfice avant impôts par les produits.

(en millions de dollars) Exercices terminés les 30 novembre	2008	2007
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	128,5 \$	175,9 \$
Plus les impôts sur les bénéfices	12,7	46,7
Bénéfice avant impôts	141,2	222,6
Divisé par les produits	725,6	780,3
Marge bénéficiaire avant impôts	19,5 %	28,5 %

### Rendement des capitaux propres

Nous surveillons le rendement des capitaux propres afin de déterminer la rentabilité d'AGF dans son ensemble sur une base annuelle. Le rendement des capitaux propres s'obtient en divisant le bénéfice net par les capitaux propres moyens.

(en millions de dollars) Exercices terminés les 30 novembre	2008	2007
Bénéfice net	128,5 \$	178,7 \$
Divisé par les capitaux propres moyens	1 088,2	1 024,4
Rendement des capitaux propres	11,8 %	17,4 %

### Ratio dette à long terme-BAIIA

À titre d'indicateur de notre capacité de nous acquitter du service de la dette à long terme, le ratio dette à long terme-BAIIA procure de l'information utile à la direction et aux investisseurs. Le ratio dette à long terme-BAIIA s'obtient en divisant la dette à long terme à la fin de l'exercice par le BAIIA pour l'exercice.

(en millions de dollars) Exercices terminés les 30 novembre	2008	2007
Dette à long terme	123,7 \$	184,5 \$
BAIIA	313,7	357,2
Ratio dette à long terme-BAIIA	39,4 %	51,7 %

## b) Activités de gestion de placements

### Actif géré

L'actif géré est une mesure essentielle dans notre industrie, car c'est en fonction de sa valeur que nous établissons nos frais pour nos fonds communs de placement, nos comptes institutionnels et stratégiques et nos particuliers bien nantis. La valeur de l'actif géré fluctue selon le rendement des placements et le volume des ventes et des rachats. Une partie importante de nos charges dépend de l'actif géré de fonds communs de placement, car nous versons des commissions au moment de l'achat et des commissions de suivi aux conseillers en placements et payons des frais de conseils en placement en fonction de la valeur de l'actif géré.

### Rendement des placements

Le rendement des placements, soit la plus-value (moins-value) des portefeuilles de fonds, présenté déduction faite des frais de gestion reçus, a une incidence fondamentale sur la valeur de l'actif géré et est au cœur de la proposition de valeur que nous offrons aux conseillers et aux porteurs de titres. La croissance de l'actif géré qui découle du rendement des placements enrichit nos porteurs de titres, et nous permet à notre tour d'accroître nos produits. En revanche, un rendement médiocre réduit notre actif géré et par conséquent nos produits tirés des frais de gestion. Un rendement relatif solide peut contribuer à la croissance des ventes brutes ou à la diminution des rachats. Inversement, un rendement médiocre peut réduire les ventes brutes et accroître les rachats. Pour plus de détails, se reporter à la section « Facteurs et gestion de risques » du présent rapport de gestion.

### Ventes nettes

Un des objectifs de nos activités de fonds communs de placement est la réalisation de ventes nettes positives chaque année, permettant d'augmenter les produits. Les ventes brutes et les rachats, en pourcentage de l'actif géré, sont surveillés individuellement. La différence entre ces deux montants représente les ventes nettes qui, de concert avec le rendement des placements et les charges des fonds, établissent le niveau de l'actif quotidien moyen géré de fonds communs de placement, à partir duquel la facturation des frais de gestion est établie. L'actif quotidien moyen géré de fonds communs de placement est égal à la valeur liquidative quotidienne moyenne globale des fonds communs de placement AGF.

Les rentrées et les sorties de fonds pour les comptes institutionnels et les particuliers bien nantis sont surveillées séparément. Nous ne calculons pas l'actif quotidien moyen géré pour ces secteurs d'activités.

#### **Marge BAIIA – Gestion de placements**

À titre d'indicateur du rendement de nos activités au sein de notre secteur de gestion de placements, la marge BAIIA procure de l'information utile à la direction et aux investisseurs. Nous croyons que la marge BAIIA est une mesure pertinente, car elle permet d'évaluer l'importance du bénéfice que nous sommes en mesure de générer en pourcentage de nos produits. La marge BAIIA s'obtient en divisant le BAIIA par les produits.

(en millions de dollars)		
Exercices terminés les 30 novembre	2008	2007
BAIIA	267,6 \$	298,9 \$
Divisé par les produits	606,4	674,6
Marge BAIIA	44,1 %	44,3 %

#### **Marge bénéficiaire avant impôts – Gestion de placements**

À titre d'indicateur du rendement de nos activités au sein de notre secteur de gestion de placements, la marge bénéficiaire avant impôts procure de l'information utile à la direction et aux investisseurs. Nous croyons que la marge bénéficiaire avant impôts est une mesure pertinente, car elle permet d'évaluer l'importance du bénéfice que nous sommes en mesure de générer en pourcentage de nos produits. La marge bénéficiaire avant impôts s'obtient en divisant le bénéfice avant impôts et les éléments non sectoriels par les produits.

(en millions de dollars)		
Exercices terminés les 30 novembre	2008	2007
Bénéfice avant impôts et éléments non sectoriels	107,8 \$	176,7 \$
Divisé par les produits	606,4	674,6
Marge bénéficiaire avant impôts	17,8 %	26,2 %

### **c) Activités de société de fiducie**

#### **Croissance des actifs en prêts**

Notre secteur de société de fiducie (« Fiducie AGF ») privilégie la croissance et la qualité de crédit de nos prêts investissement et de nos prêts immobiliers garantis. Les nouveaux montages de prêts, déduction faite des remboursements, soutiennent l'encours des prêts, sur lequel nous prélevons des intérêts. La croissance des actifs en prêts augmente nos produits et nous aide à améliorer les revenus tirés de Fiducie AGF.

#### **Montant net des intérêts créditeurs**

Le montant net des intérêts créditeurs est un indicateur de rendement courant dans le secteur des prêts. Nous suivons cet indicateur afin d'évaluer la croissance de l'apport financier de Fiducie AGF. Le montant net des intérêts créditeurs s'obtient en soustrayant les intérêts débiteurs des intérêts créditeurs perçus sur les actifs en prêts de Fiducie AGF.

(en millions de dollars)		
Exercices terminés les 30 novembre	2008	2007
Intérêts créditeurs	303,0 \$	236,7 \$
Moins les intérêts débiteurs	206,1	158,5
Intérêts créditeurs, montant net	96,9 \$	78,2 \$

#### **Marge nette d'intérêt**

Le montant de la marge nette d'intérêt s'obtient en divisant le montant net des intérêts créditeurs annualisés par le solde moyen total annuel des prêts.

(en millions de dollars)		
Exercices terminés les 30 novembre	2008	2007
Intérêts créditeurs, montant net	96,9 \$	78,2 \$
Divisé par le solde moyen total annuel des prêts	4 239,6	3 019,6
Marge nette d'intérêt	2,3 %	2,6 %

#### **Ratio d'efficience**

Le ratio d'efficience est un indicateur de rendement clé dans le secteur des prêts qui sert à mesurer le rendement de la société. Nous utilisons ce ratio pour nous assurer de contenir les charges pendant la croissance de Fiducie AGF. Le ratio d'efficience s'obtient en divisant les charges autres que les intérêts débiteurs par le total du montant net des intérêts créditeurs et des intérêts autres que les intérêts créditeurs.

(en millions de dollars)		
Exercices terminés les 30 novembre	2008	2007
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration	42,7 \$	36,4 \$
Plus les charges d'amortissement	2,8	1,7
Charges autres que les intérêts débiteurs	45,5 \$	38,1 \$
Autres produits	12,3 \$	8,2 \$
Gain (perte) lié à la titrisation et éléments connexes	(0,3)	10,8
Intérêts autres que les intérêts créditeurs	12,0 \$	19,0 \$
Intérêts créditeurs, montant net	96,9 \$	78,2 \$
Plus les intérêts autres que les intérêts créditeurs	12,0	19,0
Total des intérêts créditeurs, montant net, et des intérêts autres que les intérêts créditeurs	108,9 \$	97,2 \$
Ratio d'efficience	41,8 %	39,2 %

### Marge BAIIA – Fiducie

À titre d'indicateur du rendement de nos activités au sein de Fiducie AGF, la marge BAIIA procure de l'information utile à la direction et aux investisseurs. Nous croyons que la marge BAIIA est une mesure pertinente, car elle permet d'évaluer l'importance du bénéfice que nous sommes en mesure de générer en pourcentage de nos produits. La marge BAIIA s'obtient en divisant le BAIIA par les produits.

(en millions de dollars) Exercices terminés les 30 novembre	2008	2007
BAIIA	35,8 \$	49,8 \$
Divisé par les produits	108,9	97,2
Marge BAIIA	32,9 %	51,2 %

### Marge bénéficiaire avant impôts – Fiducie

À titre d'indicateur du rendement de nos activités au sein de Fiducie AGF, la marge bénéficiaire avant impôts procure de l'information utile à la direction et aux investisseurs. Nous croyons que la marge bénéficiaire avant impôts est une mesure pertinente, car elle permet d'évaluer l'importance du bénéfice que nous sommes en mesure de générer en pourcentage du montant net des intérêts créditeurs. La marge bénéficiaire avant impôts s'obtient en divisant le bénéfice avant impôts et les éléments non sectoriels par le total des produits.

(en millions de dollars) Exercices terminés les 30 novembre	2008	2007
Bénéfice avant impôts et éléments non sectoriels	33,0 \$	48,1 \$
Divisé par les produits	108,9	97,2
Marge bénéficiaire avant impôts	30,3 %	49,5 %

### Ratio actif-fonds propres

Les institutions de dépôt sous réglementation fédérale sont tenues de toujours respecter un ratio actif-fonds propres donné. Conformément aux lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF »), le ratio actif-fonds propres s'obtient selon les normes établies par l'Accord de Bâle II en divisant l'actif total de l'institution de dépôt par les fonds propres rajustés de première et de deuxième catégories. Dans le cadre de l'établissement du ratio actif-fonds propres, tous les éléments déduits des fonds propres sont exclus de l'actif total.

(en millions de dollars) Exercices terminés les 30 novembre	2008	2007
Actif total selon les lignes directrices du BSIF	5 325,9 \$	4 537,4 \$
Divisé par les fonds propres rajustés de première et de deuxième catégories	354,8	290,6
Ratio actif-fonds propres	15,0	15,6

### Ratio prêt-valeur

Le ratio prêt-valeur des prêts hypothécaires ordinaires s'obtient en divisant l'encours des prêts hypothécaires ordinaires par la juste valeur estimative des biens immobiliers nantis pour couvrir les prêts hypothécaires ordinaires à la date de financement des prêts.

(en millions de dollars) Exercices terminés les 30 novembre	2008	2007
Prêts hypothécaires ordinaires	766,4 \$	765,5 \$
Divisé par la juste valeur du nantissement	1 153,4	1 152,0
Ratio prêt-valeur	66,4 %	66,4 %

### Conventions comptables cruciales

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux PCGR du Canada. Ils comprennent les comptes d'AGF et ceux de ses filiales qu'elle détient directement ou indirectement. Les opérations et les soldes réciproques sont éliminés au moment de la consolidation. Pour les filiales où AGF ne possède pas toutes les participations, la participation de l'actionnaire minoritaire est présentée dans les bilans consolidés au poste « Part des actionnaires sans contrôle », et le produit connexe est présenté dans un poste distinct des états consolidés des résultats. Les participations où AGF exerce une influence notable sont comptabilisées à la valeur de consolidation.

Se reporter à la note 1 des états financiers consolidés pour un sommaire des conventions comptables cruciales d'AGF.

### Modifications de conventions comptables cruciales

#### a) Informations à fournir concernant le capital

Le 1<sup>er</sup> décembre 2007, AGF a adopté le chapitre du *Manuel de l'ICCA* intitulé « Informations à fournir concernant le capital » (chapitre 1535). Ce chapitre exige que l'entité fournisse des informations qualitatives et quantitatives propres à permettre aux utilisateurs de ses états financiers d'évaluer ses objectifs, politiques et procédures de gestion de son capital. La nouvelle norme n'a pas eu d'incidence sur la situation financière ou sur les bénéfices d'AGF. Se reporter à la note 23 des états financiers consolidés.

#### b) Instruments financiers – informations à fournir et présentation

Le 1<sup>er</sup> décembre 2007, AGF a adopté les chapitres du *Manuel de l'ICCA* intitulés « Instruments financiers – informations à fournir » (chapitre 3862) et « Instruments financiers – présentation » (chapitre 3863). Les nouvelles normes exigent la communication d'informations plus détaillées sur les risques liés aux instruments financiers et sur la gestion de ces risques mais ne modifient pas les exigences actuelles de présentation des instruments financiers. Les nouvelles normes n'ont pas eu d'incidence sur la situation financière ou sur les bénéfices d'AGF. Se reporter à la note 24 des états financiers consolidés.

## Impôts sur les bénéfécies

AGF utilise la méthode du report variable pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfécies. En vertu de cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs tiennent compte des incidences fiscales futures prévues des écarts temporaires entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif et leur valeur fiscale, et sont calculés en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur qui devraient s'appliquer aux exercices au cours desquels il est prévu que les actifs et les passifs d'impôt futurs seront réalisés ou acquittés. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et passifs d'impôts futurs est imputée aux résultats de la période durant laquelle le changement est pratiquement mis en vigueur. Les actifs d'impôts futurs sont constatés dans la mesure où l'on estime que leur réalisation est plus probable qu'improbable.

## Commissions de vente reportées

Les commissions payées à l'égard des ventes de titres de fonds communs de placement comportant des frais reportés (« FR ») sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période correspondant au barème des FR (soit entre trois et sept ans). La fraction non amortie des commissions de vente reportées est réduite d'un montant égal à l'excédent de la valeur comptable sur les produits futurs prévus non actualisés. Aux 30 novembre 2008 et 2007, aucune dépréciation n'a dû être comptabilisée.

## Immobilisations corporelles et logiciels

Les immobilisations corporelles et logiciels, qui comprennent le mobilier et le matériel, le matériel informatique, les logiciels et les améliorations locatives, sont comptabilisés au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé et de la dépréciation, s'il y a lieu. L'amortissement est calculé selon les méthodes suivantes sur la durée de vie utile estimative des actifs suivants :

Mobilier et matériel	20 %, amortissement dégressif
Matériel informatique	30 %, amortissement dégressif
Améliorations locatives	amortissement linéaire sur la durée du bail
Logiciels	amortissement linéaire sur trois ans

## Contrats avec des clients

Les contrats avec des clients sont comptabilisés au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé et de la dépréciation, s'il y a lieu, selon la méthode linéaire sur 7 à 15 ans compte tenu de la durée de vie utile estimative de ces actifs.

## Dépréciation d'actifs à long terme

La dépréciation d'actifs à long terme, qui comprennent les immobilisations corporelles et logiciels et les immobilisations incorporelles à durée de vie limitée, est constatée lorsque, en raison d'un événement ou d'un changement de circonstances, la valeur comptable de l'actif excède le montant total des flux de trésorerie non actualisés prévus découlant de leur utilisation

et de leur cession. La dépréciation est égale à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur. En 2008, AGF a constaté des charges de dépréciation pour ses contrats avec des clients de certaines unités d'exploitation. Pour plus de détails, se reporter à la section « Résultats d'exploitation consolidés » et à la note 9 des états financiers consolidés.

## Écart d'acquisition, contrats de gestion et marques de commerce

Le coût des acquisitions comptabilisées selon la méthode de l'acquisition et le coût des prises de participation comptabilisées à la valeur de consolidation sont répartis d'après la juste valeur des éléments d'actif net identifiables acquis, notamment les contrats de gestion et les autres immobilisations incorporelles identifiables. L'excédent du coût d'acquisition sur la valeur de ces actifs est inscrit à titre d'écart d'acquisition. Il a été établi que les contrats de gestion et les marques de commerce ont une durée de vie indéfinie.

L'écart d'acquisition, les contrats de gestion et les marques de commerce ne sont pas amortis, mais doivent faire l'objet d'un test annuel de dépréciation, ou plus souvent si un événement ou un changement de circonstances indique que l'actif peut s'être déprécié. L'écart d'acquisition est affecté à l'unité d'exploitation concernée. L'existence d'une dépréciation est repérée en comparant la valeur comptable de l'unité d'exploitation à sa juste valeur. Lorsque l'existence d'une dépréciation est repérée, cette dernière est égale à l'excédent de la valeur comptable de l'écart d'acquisition sur sa juste valeur établie selon la juste valeur des éléments d'actif et de passif de l'unité d'exploitation. Les contrats de gestion et les marques de commerce font l'objet d'un test de dépréciation en comparant leur juste valeur à leur valeur comptable. La dépréciation est égale à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur. En 2008, AGF a constaté une dépréciation liée à l'écart d'acquisition. Pour plus de détails, se reporter à la section « Résultats d'exploitation consolidés » et à la note 9 des états financiers consolidés.

## Prêts immobiliers garantis et prêts investissement

Les prêts immobiliers garantis et prêts investissement sont classés comme des prêts et créances et sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode de l'intérêt effectif, déduction faite des provisions pour pertes sur prêts. Les intérêts créditeurs sur les prêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les intérêts courus, mais non perçus, sur les prêts immobiliers garantis et prêts investissement non assurés font l'objet d'une contre-passation lorsque le prêt est classé comme douteux. Les paiements du capital des prêts immobiliers garantis et prêts investissement dus à la société dans les douze mois suivant la date du bilan sont classés dans l'actif à court terme.

Les frais liés au montage des prêts sont considérés comme des rajustements du rendement du prêt et sont reportés et amortis dans les intérêts créditeurs sur la durée prévue des prêts.

### Provision pour pertes sur prêts

La provision pour pertes sur prêts est constituée de provisions générales et de provisions spécifiques. Les provisions générales reposent sur l'évaluation, par la direction, des pertes inhérentes non identifiées du portefeuille à la date du bilan qui ne sont pas comprises dans la détermination des provisions spécifiques. L'évaluation repose sur les facteurs de crédit particuliers au portefeuille, les facteurs économiques d'ordre général, la présence géographique, les statistiques de pertes, la probabilité de défaut (« PD ») et la perte en cas de défaut (« PCD »).

Les provisions spécifiques comprennent les provisions pour pertes ayant trait à des actifs identifiables pour lesquels les montants recouvrables estimatifs sont inférieurs à la valeur comptable. Il s'agit d'une précaution contre la probabilité de pertes pour des prêts considérés douteux.

Les provisions spécifiques comprennent également les provisions estimatives pour pertes ayant trait à des actifs identifiables qui sont actuellement en souffrance de 1 à 90 jours et qui vont probablement devenir douteux selon les statistiques de taux moyen de détérioration et de PCD pour un portefeuille de prêts précis.

### Prêts douteux

Les prêts sont classés comme prêts douteux lorsque, de l'avis de la direction, il y a un doute raisonnable quant à la recouvrabilité d'une partie ou de la totalité des intérêts ou du capital, ou lorsque le capital ou les intérêts sont en souffrance depuis au moins 90 jours, sauf lorsque le prêt est bien garanti et en cours de recouvrement. Un prêt assuré par le gouvernement fédéral, un de ses organismes ou tout autre tiers est classé dans les prêts douteux lorsque le capital ou les intérêts sont en souffrance depuis 365 jours, ou dans le cas des autres prêts, lorsqu'ils sont arriérés de 180 jours.

Lorsqu'un prêt est classé comme prêt douteux, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur de réalisation estimative. Au cours des périodes subséquentes, le recouvrement de montants auparavant radiés et toute augmentation de la valeur comptable du prêt sont portés au crédit de la dotation à la provision pour pertes sur prêts dans les états des résultats consolidés. Lorsqu'une partie du prêt est radiée et que le solde est restructuré, le nouveau prêt est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsqu'il ne subsiste plus de doute raisonnable relativement à la possibilité de recouvrement du capital ou des intérêts. Les intérêts créditeurs sur les prêts douteux sont constatés seulement à leur encaissement après que la provision spécifique pour pertes eut été entièrement reprise et à condition qu'il ne subsiste plus de doute sur la recouvrabilité du capital. Les radiations totales ou partielles de prêts sont comptabilisées lorsque, de l'avis de la direction, un recouvrement total est peu probable.

### Rémunération et autres paiements à base d'actions

AGF offre des régimes de rémunération à base d'actions, qui sont décrits à la note 17 des états financiers consolidés. AGF utilise la méthode de la juste valeur pour comptabiliser la rémunération à base d'actions. La juste valeur de la rémunération à base d'actions, qui est déterminée selon un modèle d'évaluation des options, est imputée sur la période d'acquisition de droits au bénéfice net avec un crédit correspondant au surplus d'apport.

En outre, AGF offre un régime d'achat d'actions en vertu duquel les employés peuvent consacrer une partie de leur salaire annuel, jusqu'à concurrence de 6 %, à l'achat d'actions ordinaires de catégorie B sans droit de vote AGF (les « actions de catégorie B ») par retenues sur salaire. AGF verse des cotisations pouvant atteindre jusqu'à 60 % des cotisations versées par les employés. Les cotisations d'AGF sont acquises immédiatement et imputées au bénéfice net de la période au cours de laquelle la cotisation est versée. Le fiduciaire du régime achète des actions de catégorie B sur le marché libre au moyen des cotisations versées.

AGF offre un régime d'unités d'actions à participation restreinte (« UAPR ») pour les membres de la haute direction, en vertu duquel certains membres se sont vu attribuer des UAPR composées d'actions de catégorie B. Les unités sont acquises trois ans après la date d'attribution. AGF rachètera la totalité des unités d'actions moyennant une somme au comptant égale à la valeur des actions de catégorie B pour un nombre correspondant d'UAPR. Les charges de rémunération et les passifs connexes sont répartis de façon égale sur la période d'acquisition compte tenu de la fluctuation du cours des actions de catégorie B, des dividendes versés et des confiscations.

AGF offre un régime d'unités d'actions liées au rendement (« UALR ») pour les membres de la haute direction, en vertu duquel certains membres se sont vu attribuer des UALR composées d'actions de catégorie B. Les charges de rémunération et les passifs connexes sont répartis de façon égale sur la période d'acquisition compte tenu de la probabilité de satisfaire le critère de rendement, de la fluctuation du cours des actions de catégorie B, des dividendes versés et des confiscations. Les unités sont acquises trois ans après la date d'attribution à condition que certains critères de rendement soient atteints. AGF rachètera la totalité des unités d'actions moyennant une somme au comptant égale à la valeur des actions de catégorie B pour un nombre correspondant d'UALR.

AGF offre un régime d'unités d'actions différées (« UAD ») pour les administrateurs externes, en vertu duquel ces derniers peuvent décider de recevoir leur rémunération par l'intermédiaire des UAD. Ces unités sont acquises immédiatement et les charges de rémunération et les passifs connexes sont imputés au bénéfice net de la période au cours de laquelle les UAD sont attribuées. À la cessation du mandat d'un administrateur externe, AGF rachètera la totalité des UAD moyennant une

somme au comptant ou d'actions égale à la valeur des actions de catégorie B à la date d'expiration pour un nombre correspondant d'UAD.

### Comptabilisation des titrisations

La société a titrisé des prêts de régimes d'épargne-retraite (« RER ») en vendant ces prêts à une fiducie de titrisation. Pour qu'une titrisation soit traitée comme une vente, la société doit abandonner le contrôle sur les créances titrisées. Le contrôle est abandonné si les actifs titrisés sont isolés par rapport à la société et à ses créanciers, même en cas de faillite ou de mise sous séquestre, et si la société touche une contrepartie autre que le droit de bénéficiaire sur les actifs cédés.

Selon des modalités qui en cèdent le contrôle à un tiers, l'opération est comptabilisée comme une vente et les actifs en prêt connexes sont sortis du bilan consolidé. Dans le cadre de la titrisation, certains actifs financiers sont conservés. Les droits conservés, classés comme des actifs financiers destinés à la vente et comptabilisés à la juste valeur, sont déterminés en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus. Les gains ou les pertes à la vente de prêts sont portés immédiatement aux résultats. Pour déterminer le gain ou la perte à la vente, la direction estime les flux de trésorerie futurs en se fondant sur les estimations du montant d'intérêt qui sera perçu sur les actifs titrisés, le rendement versé aux épargnants, la partie des actifs titrisés qui sera payée d'avance avant l'échéance prévue, les pertes de crédit prévues, les frais de gestion des actifs et le taux d'actualisation à appliquer à ces flux de trésorerie futurs prévus. Les flux de trésorerie réels peuvent différer sensiblement de ceux estimés par la direction. Si les flux de trésorerie réels sont différents de l'estimation faite par la direction des flux de trésorerie futurs, les gains ou les pertes à la titrisation constatés dans les résultats seront ajustés.

Les gains et les pertes découlant d'une vente et les produits tirés des frais de gestion afférents au prêt titrisé sont constatés dans les états consolidés des résultats au poste « Gain à la vente de prêts-RER titrisés et produit connexe (perte), déduction faite de la dépréciation ». S'il y a un passif lié à la gestion, le montant est comptabilisé dans les bilans consolidés comme autres passifs.

Les droits conservés font périodiquement l'objet d'un test de dépréciation durable et, s'il y a lieu, la valeur comptable des droits conservés est ramenée à la juste valeur dans les états consolidés des résultats.

La note 3 des états financiers consolidés présente d'autres informations relatives aux titrisations et à leur incidence sur les bilans et les états des résultats.

### Éléments AGF

En novembre 2005, la société a lancé Éléments AGF, qui consiste en cinq portefeuilles diversifiés de fonds de fonds. Quatre de ces portefeuilles offrent l'engagement Avantage Éléments. Si un de ces portefeuilles n'arrive pas à égaler ou à

dépasser son indice de référence personnalisé sur une période de trois ans, chaque épargnant recevra jusqu'à concurrence de 90 points de base sous forme de parts supplémentaires, selon la valeur du placement à la fin de la période de trois ans.

La société inclut dans les passifs jusqu'à concurrence de 30 points de base par année de l'actif géré de chaque épargnant, compte tenu des rachats, jusqu'à la fin de la période de mesure de trois ans de chaque placement fait par cet épargnant. À ce moment-là, si les rendements touchés par un épargnant donné atteignent ou dépassent ceux de l'indice de référence personnalisé, la société constatera la totalité du montant à titre de produits tirés des frais de gestion. Si les rendements réels touchés par un épargnant donné n'atteignent pas ceux de l'indice de référence personnalisé, un montant correspondant sera remis à l'épargnant sous forme de parts supplémentaires. Au 30 novembre 2008, la société a comptabilisé des passifs de 7,8 M\$ (6,1 M\$ en 2007).

### Nouvelles normes comptables à venir

#### **Écarts d'acquisition, actifs incorporels et fondements conceptuels des états financiers**

Le 1<sup>er</sup> décembre 2008, AGF a adopté le chapitre du *Manuel de l'ICCA* intitulé « Écarts d'acquisition et actifs incorporels » (chapitre 3064). Cette norme précise que les coûts peuvent être reportés uniquement lorsqu'ils sont liés à un élément qui satisfait à la définition d'un actif, et que, par conséquent, les coûts de démarrage doivent être passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Le chapitre 1000 intitulé « Fondements conceptuels des états financiers » a également été modifié afin d'assurer la conformité avec le chapitre 3064. Ces normes ne devraient pas avoir d'incidence importante sur la situation financière ou sur les bénéfices d'AGF.

#### **Conversion aux Normes internationales d'information financière à l'exercice 2012**

Le Conseil des normes comptables de l'ICCA exige que toutes les entités canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes adoptent les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») pour les exercices ouverts à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011. AGF adoptera les IFRS pour l'exercice 2012, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2011. Les états financiers consolidés de l'exercice 2012 comprendront les résultats financiers de 2011, présentés de manière comparative selon les IFRS.

Bien que les PCGR du Canada soient, dans une large mesure, semblables aux IFRS, ils comportent certaines différences qui peuvent avoir une incidence importante sur les processus et les résultats financiers d'AGF. À l'heure actuelle, AGF planifie l'étape de la conversion, laquelle comprend l'établissement des différences entre les PCGR du Canada existants et les IFRS, la détermination des répercussions éventuelles sur les activités d'AGF, l'élaboration d'un plan de conversion, l'évaluation des besoins de ressources et la formation des membres du personnel. Il n'est pas possible d'établir toutes les répercussions sur les états financiers ainsi que les incidences éventuelles sur les activités d'AGF, étant donné que les normes comptables et leur interprétation évoluent.

## Facteurs et gestion de risques

Le comité de direction de La Société de Gestion AGF Limitée (« AGF ») est responsable de la gestion de risques. Ce comité se compose du président du conseil et chef de la direction d'AGF, du vice-président principal et chef des finances d'AGF, de la vice-présidente principale et chef du contentieux d'AGF, ainsi que des présidents de Les Fonds AGF Inc., de Groupe de gestion d'actifs AGF Limitée et de la Compagnie de Fiducie AGF et du chef des investissements de Les Fonds AGF Inc.

Le président du conseil et chef de la direction est responsable devant le conseil d'administration de toutes les activités entreprises qui comportent des risques. Le comité de direction surveille et discute des principaux risques auxquels la société peut être exposée dans l'exécution des projets qui font partie de sa stratégie d'entreprise afin de s'assurer que la surveillance et la gestion de risques sont appliquées aux échelons supérieurs. Chaque unité d'exploitation est responsable de la gestion de ses propres risques; elle s'assure que des politiques, des processus et des contrôles internes sont établis et que les risques importants sont identifiés et signalés au comité de direction.

AGF surveille et remplit des fonctions essentielles au sein de chaque unité d'exploitation sur la base de services partagés. Ces fonctions comprennent la finance, la vérification interne, les ressources humaines, la rémunération et les avantages sociaux, la technologie de l'information, la surveillance des fonds, le contentieux et la conformité. Ces fonctions permettent également d'assurer l'uniformité des pratiques et des normes de gestion de risques à l'échelle de la société au sein de secteurs communs aux unités d'exploitation.

En outre, AGF applique une approche disciplinée à la gestion de risques en établissant des politiques, des communications et une surveillance des unités d'exploitation.

La structure de gestion de risques est établie de manière à créer un équilibre entre les risques et les rendements et à promouvoir les activités d'entreprise selon nos normes et notre tolérance aux risques et dans le but de maximiser la plus-value à long terme pour nos actionnaires.

Fiducie AGF se conforme également à l'Accord de Bâle II qui a été mis au point par le Comité de Bâle sur le contrôle interne dans le but d'améliorer l'uniformité des exigences de fonds propres à l'échelle internationale et de rendre les fonds propres réglementaires requis plus sensibles aux risques. L'Accord de Bâle II établit plusieurs options qui représentent des approches de plus en plus sensibles aux risques pour calculer les fonds propres réglementaires nécessaires pour couvrir le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel. Fiducie AGF a adopté l'approche normalisée concernant le risque de crédit de l'Accord de Bâle II sur l'adéquation des fonds propres. L'approche normalisée est l'approche la plus simple, car elle utilise des pondérations de risque déterminées pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques. Elle offre une certaine reconnaissance de l'atténuation du risque de crédit lié

aux fonds communs de placement en tant que nantissement pour les prêts investissement garantis et impose un risque moindre en ce qui concerne les participations à des crédits consentis à la clientèle de détail.

Fiducie AGF utilise l'approche indicateur de base afin de déterminer les fonds propres nécessaires en fonction du risque opérationnel selon le principe de l'adéquation des fonds propres de l'Accord de Bâle II. L'approche indicateur de base utilise les produits bruts à titre d'indicateur du risque opérationnel d'ensemble de chaque société. Les fonds propres requis en fonction du risque opérationnel s'obtiennent en multipliant la moyenne des produits bruts mobile sur trois ans par un pourcentage fixe.

Se reporter à la note 24 des états financiers consolidés pour les risques découlant de l'utilisation d'instruments financiers.

## Facteurs de risques susceptibles d'influer sur les résultats futurs

De nombreux facteurs peuvent influer sur notre capacité de mener à bien notre stratégie. Nous pouvons exercer notre contrôle sur certains d'entre eux, tandis que d'autres, de par leur nature, échappent à notre contrôle. Ils influent non seulement sur notre stratégie d'entreprise, mais également sur les stratégies relatives à chaque secteur d'exploitation présentées dans les sections pertinentes.

### Facteurs de risques propres à la société

#### Activités de gestion de placements

La demande pour nos produits dépend de la capacité de notre équipe de gestion de placements à offrir de la plus-value grâce au solide rendement des placements et à répondre aux demandes de produits de placement précis. Le style de gestion d'un portefeuille peut parfois ne pas avoir la cote au sein du marché, entraînant une baisse des ventes ou une hausse des rachats.

Nos résultats financiers futurs seront influencés par notre capacité de mener à bien notre stratégie tout en maintenant nos ventes nettes. Si nous ne produisons pas les ventes prévues ou si nous ne sommes pas en mesure de garder nos employés clés, nos marges pourraient s'éroder.

Notre stratégie comprend la réalisation d'acquisitions stratégiques. Il n'est pas certain que nous puissions procéder aux acquisitions voulues selon les modalités qui répondent à nos critères d'investissement. Une fois qu'une acquisition est achevée, la réalisation de certains objectifs de rendement dépend de plusieurs facteurs, y compris la rétention du personnel clé et la croissance de l'actif géré des sociétés acquises.

Une bonne partie de notre actif géré provient de conseillers en placements et de partenaires stratégiques qui offrent nos produits de même que des produits concurrents. La marque et le rendement des placements d'AGF ont contribué à notre succès dans le passé. Cependant, notre succès à venir repose sur l'accès continu à des réseaux de distribution qui ne relèvent pas de notre société.

### **Activités de société de fiducie**

Fiducie AGF a connu une forte croissance au cours des exercices précédents. Fiducie AGF fait appel à des systèmes et à des procédés capables de traiter ses activités. Des pannes affectant les systèmes et les procédés peuvent entraîner des pertes financières.

Les activités de prêts de Fiducie AGF dépendent d'un réseau indépendant de conseillers en placements, de courtiers en hypothèques et d'organismes de recommandation. Si le niveau des services venait à baisser ou si les produits de la société de fiducie ne répondaient plus aux besoins des clients, il pourrait devenir difficile d'attirer de nouvelles opérations de prêt.

### **Facteurs de risques extrinsèques**

#### **Activités de gestion de placements**

Un ralentissement économique général et la volatilité des marchés pourraient faire baisser les ventes et l'actif géré. En outre, les épargnants peuvent se tourner vers les fonds de marché monétaire aux dépens des fonds d'actions traditionnels lorsque les marchés sont incertains.

Notre industrie est très concurrentielle. Les ventes et les rachats de fonds communs de placement peuvent être influencés par la qualité des services, les frais de gestion, les caractéristiques des produits offerts sur le marché et les initiatives de la concurrence.

Nous faisons tout en notre pouvoir pour nous conformer aux lois, aux règlements et aux politiques des organismes de réglementation. Le défaut de nous conformer aux lois, aux règlements ou aux politiques des organismes de réglementation peut entraîner des sanctions ou des amendes, qui pourraient avoir une incidence néfaste sur nos bénéfices et compromettre notre réputation. La modification de lois, de règlements ou de politiques en matière de réglementation entraînant des changements de facteurs économiques au sein de notre industrie pourrait avoir des répercussions sur nos résultats. Pour plus de détails, se reporter à la section « Règlements gouvernementaux ».

Les produits ne sont habituellement pas assujettis à de fortes fluctuations saisonnières. En général, nous enregistrons des ventes supérieures pendant la saison des RER. Cependant, l'incidence à court terme du niveau des ventes sur les produits globaux n'est pas considérable. Les résultats clés des huit derniers trimestres figurent dans le tableau intitulé « Principales informations trimestrielles ».

Pour plus de détails sur les divers risques de marché auxquels l'actif géré est exposé, se reporter à la section « Risque de marché de l'actif géré ».

#### **Activités de société de fiducie**

Un ralentissement économique général et une hausse du taux de chômage peuvent miner la capacité financière des emprunteurs du secteur de société de fiducie. Cela peut entraîner une augmentation des taux de défauts de remboursement et avoir

une incidence négative sur les résultats financiers. De même, une hausse des taux d'intérêt risque de ralentir les ventes de maisons et de freiner la croissance du marché des prêts hypothécaires résidentiels, ce qui pourrait faire obstacle à notre capacité de maintenir nos taux de croissance.

Les risques de crédit et de la contrepartie sont la perte possible suivant la défaillance d'un client ou d'une contrepartie de respecter son obligation de paiement, après avoir tenu compte des valeurs de recouvrement et des frais connexes. Il s'agit du risque mesurable le plus important de Fiducie AGF.

Le président ainsi que le chef des finances de Fiducie AGF sont responsables des risques de crédit, et de la révision à de telles participations, alors que le président du conseil et chef de la direction et le chef des finances d'AGF ont un aperçu global des résultats. Une gestion efficace des risques de crédit nécessite des professionnels en services de prêts expérimentés et compétents qui travaillent selon des critères et limites d'emprunt clairement définis.

Nous surveillons les portefeuilles de prêts productifs et non productifs pour évaluer les risques de crédit. Fiducie AGF utilise une approche disciplinée pour l'évaluation des pertes sur prêts, car l'identification rapide des prêts douteux est un objectif de gestion clé. L'incertitude à l'égard de l'économie et des marchés pourrait rehausser les taux de défauts de remboursement et occasionner des pertes sur prêts supérieures.

La volatilité continue des marchés a nui à l'écart traditionnel entre le taux d'une acceptation bancaire et le taux d'emprunt préférentiel. Une réduction continue de l'écart entre ces deux taux entraînera une baisse de la marge nette d'intérêt de Fiducie AGF.

La concurrence des prix sur les marchés des prêts immobiliers garantis et des prêts investissement peut se traduire par un rétrécissement de la marge nette d'intérêt pour notre secteur de société de fiducie, ce qui nuirait à la rentabilité de la société.

Le financement des activités de prêts de Fiducie AGF dépend surtout de la capacité de la société de fiducie à accéder au marché des certificats de placement garanti (« CPG ») par le biais de sociétés intermédiaires. L'incapacité d'accéder au marché à des taux d'intérêt raisonnables peut empêcher le montage de prêts et causer une érosion des relations d'affaires existantes, les CPG étant peu susceptibles d'être renouvelés à leur échéance.

En outre, un accès plus restreint au marché des CPG peut faire augmenter les taux d'intérêt payés par la société de fiducie pour lui permettre de maintenir sa place au sein du marché des CPG, et lui occasionner des frais supplémentaires.

Le secteur de société de fiducie s'expose également aux fluctuations du marché boursier, car le nantissement pour les prêts investissement garantis comprend des actifs de fonds communs de placement, qui sont très sensibles aux fluctuations du marché boursier. De plus, le secteur de société de fiducie s'expose aux fluctuations du marché de l'habitation, car le nantissement pour les prêts immobiliers garantis comprend surtout des biens immobiliers d'habitation.

### Risque de marché de l'actif géré

L'actif géré est exposé à divers risques de marché, y compris les variations des cours des actions, des taux d'intérêt et des taux de change. Ces risques influent sur la société car les produits tirés des frais de gestion représentent un pourcentage de la valeur liquidative moyenne de chaque fonds commun de placement ou de chaque portefeuille géré. La société ne quantifie pas ces risques isolément; cependant, en règle générale, pour chaque baisse de l'actif géré de fonds communs de placement de 1 G\$, les produits tirés des frais de gestion diminueraient d'environ 20 M\$. La société surveille ces risques car ils peuvent influencer sur les bénéfices; toutefois, elle peut, à la discrétion du portefeuilliste, déterminer les stratégies pour atténuer les risques de chaque fonds.

L'exposition de la société à ces risques de marché selon l'actif géré de fonds communs de placement par genre se résume comme suit :

Actif géré global de fonds communs de placement aux 30 novembre	2008	2007
Fonds d'actions canadiens	37,2 %	37,1 %
Fonds d'actions américains et internationaux	33,9 %	40,6 %
Fonds équilibrés canadiens	9,4 %	8,0 %
Fonds équilibrés américains et internationaux	2,3 %	2,7 %
Fonds à revenu fixe canadiens	13,9 %	9,3 %
Fonds à revenu fixe américains et internationaux	3,3 %	2,3 %
	100,0 %	100,0 %

L'actif géré des comptes institutionnels et des particuliers bien nantis est exposé aux mêmes risques de marché que l'actif géré de fonds communs de placement. En règle générale, pour chaque baisse de l'actif géré des comptes institutionnels et des particuliers bien nantis de 1 G\$, les produits tirés des frais de gestion diminueraient d'environ 4 M\$.

### Risque de change

La société s'expose au risque de change surtout du fait qu'elle détient des portefeuilles de valeurs mobilières américaines et internationales au sein des fonds communs de placement

gérés. Les variations du cours du dollar canadien vis-à-vis des autres devises feront fluctuer la valeur en dollars canadiens de l'actif géré étranger sur lequel les frais de gestion de la société sont calculés. La société surveille ce risque, car les fluctuations du change peuvent avoir une incidence sur les résultats financiers d'AGF. Toutefois, elle peut, à la discrétion du portefeuilliste, conclure des contrats de change aux fins de couverture pour les valeurs mobilières américaines et internationales au sein de ses fonds.

La société s'expose au risque de change en raison de ses filiales étrangères intégrées d'Irlande et de Singapour qui fournissent des services de conseils en placement. Ces filiales s'exposent à un risque de monnaie locale négligeable, leurs produits étant calculés en dollars canadiens. Les charges en monnaie locale sont relativement peu élevées.

La société s'expose au risque de change en raison de sa participation de 30,4 % dans S&WHL qui est libellée en livres sterling. Dans le bilan, l'investissement est présenté en dollars canadiens et le montant est établi au taux de change applicable à la date du bilan. Les gains et pertes non réalisés sont comptabilisés à titre d'autres éléments du résultat étendu. Selon la valeur comptable au 30 novembre 2008, une variation de 5 % du cours du dollar canadien en regard de la livre sterling aurait occasionné un changement de 4,9 M\$ des autres éléments du résultat étendu.

### Risque de taux d'intérêt

À l'exception des activités de Fiducie AGF, la société s'expose au risque de variation des taux d'intérêt à l'égard de sa dette à taux variable au 30 novembre 2008. En utilisant la moyenne des soldes de prêts impayés, une variation de 1 % des taux d'intérêt variables sur cette dette en 2008 aurait occasionné un changement d'environ 1,4 M\$ des intérêts débiteurs pour l'exercice terminé le 30 novembre 2008. Puisque les intérêts débiteurs représentent une faible proportion de nos flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, une telle variation des taux d'intérêt n'aurait pas d'incidence importante sur les résultats d'exploitation de la société ou sur la juste valeur de la dette.

Pour Fiducie AGF, le risque de taux d'intérêt s'entend du registre de trésorerie (détenue à des fins autres que de transaction) et peut avoir une incidence négative sur les bénéfices et la valeur économique de Fiducie AGF en raison des variations imprévues des taux d'intérêt et de la volatilité des taux d'intérêt. Les catégories de risque de taux d'intérêt comprennent : courbe de rendement-risque d'écart, risque de compression de l'écart ou de la marge, risque d'engagement ou d'option incorporée, remboursement anticipé et risque discrétionnaire. L'incidence d'une variation de 1 % des taux d'intérêt, que ce soit à la hausse ou à la baisse, représenterait une augmentation ou une diminution d'environ 4,7 M\$ des intérêts créditeurs nets annuels.

L'analyse précédente ne dresse pas une liste exhaustive des risques et des incertitudes à l'égard de notre capacité de mener à bien notre stratégie. Le lecteur doit tenir compte d'autres facteurs de risques potentiels lors de l'évaluation de notre capacité à y parvenir.

## Contrôles et procédures

### Contrôles et procédures de communication de l'information

Conformément à la norme multilatérale 52-109, le chef de la direction et le chef des finances doivent attester qu'ils sont responsables d'établir et de maintenir des contrôles et des procédures de communication de l'information et de concevoir de tels contrôles et procédures (ou de faire concevoir sous leur supervision de tels contrôles et procédures) de sorte que l'information financière à l'égard d'AGF, y compris ses filiales consolidées, leur soient communiquée et qu'ils aient évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information d'AGF à la fin de l'exercice visé dans ces documents

annuels. Après avoir évalué l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information d'AGF, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu qu'ils étaient conformes aux normes en vigueur.

### Changements concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Les contrôles internes à l'égard de l'information financière sont conçus afin de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins externes, conformément aux PCGR du Canada. Au cours de l'exercice terminé le 30 novembre 2008, aucun changement important n'a été apporté aux contrôles internes d'AGF.

### Changements concernant le système de technologie de l'information

En 2008, aucun changement important n'a été apporté au système de technologie de l'information.

## Résultats d'exploitation consolidés

Les résultats d'exploitation consolidés d'AGF pour les exercices terminés les 30 novembre 2008 et 2007 se résument comme suit :

(en millions de dollars, sauf les montants par action)  
Exercices terminés les 30 novembre

	2008	2007	Variation en %
<b>Produits</b>			
Secteur de gestion de placements	606,4 \$	674,6 \$	(10,1)%
Secteur de société de fiducie <sup>1</sup>	108,9	97,2	12,0 %
Autres	10,3	8,5	21,2 %
	725,6	780,3	(7,0)%
<b>Charges</b>			
Secteur de gestion de placements	338,8	375,7	(9,8)%
Secteur de société de fiducie	73,1	47,4	54,2 %
	411,9	423,1	(2,7)%
<b>BAIIA<sup>2</sup> (activités poursuivies)</b>	313,7	357,2	(12,2)%
Amortissement	114,0	123,8	(7,9)%
Intérêts débiteurs	9,3	9,9	(6,1)%
Dépréciation d'actifs destinés à la vente	2,3	–	n.s.
Dépréciation de l'écart d'acquisition et de contrats avec des clients	46,3	–	n.s.
Part des actionnaires sans contrôle	0,6	0,9	n.s.
Impôts sur les bénéfices	12,7	46,7	(72,8)%
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	128,5	175,9	(27,0)%
Perte à la dissolution de sociétés en commandite, déduction faite des impôts	–	(2,1)	
Gain à la vente des activités abandonnées, déduction faite des impôts	–	4,7	
Bénéfice net tiré des activités abandonnées, déduction faite des impôts <sup>3</sup>	–	0,2	
<b>Bénéfice net</b>	128,5 \$	178,7 \$	(28,1)%
<b>Résultat par action lié aux activités poursuivies – dilué</b>	1,41 \$	1,93 \$	(26,9)%

<sup>1</sup> L'exercice terminé le 30 novembre 2007 comprend un gain de 8,0 M\$ lié à une titrisation.

<sup>2</sup> Tel qu'il est défini précédemment, voir la rubrique « BAIIA » à la section « Indicateurs de rendement clés et mesures non conformes aux PCGR ». Les éléments permettant de rapprocher le BAIIA du bénéfice net, un terme défini en vertu des PCGR du Canada, sont détaillés ci dessus.

<sup>3</sup> Le 30 avril 2007, AGF a vendu la totalité d'Investmaster. Par conséquent, les activités d'Investmaster ont été comptabilisées à titre d'activités abandonnées.

### Résultats des activités poursuivies

Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2008, les produits ont diminué de 7,0 % par rapport à l'exercice 2007. Les produits du secteur de gestion de placements ont diminué de 10,1 % au 30 novembre 2008, du fait que l'actif géré moyen a reculé et que les produits tirés des FR ont été légèrement plus élevés. Les produits du secteur de société de fiducie, abstraction faite du gain de 8,0 M\$ lié à une titrisation pour l'exercice terminé le 30 novembre 2007, ont augmenté de 22,1 % pour l'exercice 2008 par rapport à 2007. Les produits du secteur Autres, soit les résultats de notre participation de 30,4 % dans S&WHL, ont été plus élevés pour l'exercice terminé le 30 novembre 2008.

Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2008, les charges ont diminué de 2,7 % en regard de 2007. La baisse des charges correspond au recul de l'actif géré moyen du secteur de gestion de placements, tandis que le secteur de société de fiducie a enregistré une hausse de ses charges globales relative aux volumes des activités et l'augmentation des provisions pour pertes en 2008. Pour plus de détails, se reporter aux sections pertinentes du présent rapport de gestion.

Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2008, le recul des produits du secteur de gestion de placements a fait diminuer le BAIIA de 12,2 % par rapport à l'exercice 2007. Abstraction faite du gain de 8,0 M\$ de Fiducie AGF lié à la titrisation pour l'exercice terminé le 30 novembre 2007, le BAIIA a reculé de 10,2 % pour l'exercice terminé le 30 novembre 2008.

Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2008, les charges d'amortissement ont diminué de 7,9 % par rapport à l'exercice 2007. Le recul provient de l'amortissement des commissions de vente reportées inférieur du secteur de gestion de placements. Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2008, l'amortissement des commissions de vente reportées a représenté 98,1 M\$ (108,0 M\$ en 2007) du total des charges d'amortissement.

Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2008, les intérêts débiteurs se sont établis à 9,3 M\$, contre 9,9 M\$ pour l'exercice 2007. La baisse des intérêts débiteurs correspond au recul de la dette et des taux d'intérêt moyens.

Durant l'exercice terminé le 30 novembre 2008, AGF a déterminé que la moins-value d'un placement destiné à la vente était durable. Par conséquent, AGF a constaté des charges de dépréciation de 2,3 M\$ (2,0 M\$ déduction faite des impôts).

En 2008, dans le cadre du test annuel de dépréciation de l'écart d'acquisition et des immobilisations incorporelles, AGF a déterminé que la valeur comptable de l'écart d'acquisition et des contrats avec des clients de certaines unités d'exploitation excédait leur juste valeur. Par conséquent, AGF a constaté des charges de dépréciation de 39,2 M\$ (28,6 M\$ déduction faite des impôts) pour des contrats avec des clients et de 7,1 M\$ pour l'écart d'acquisition. AGF estime que les replis récents de l'ensemble des marchés et l'incertitude qui continue de planer sont les principaux facteurs ayant contribué à la moins-value de la juste valeur estimative de l'écart d'acquisition et des contrats avec des clients des unités d'exploitation concernées.

Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2008, les charges d'impôts ont diminué de 72,8 % en regard de 2007. Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2008, les charges d'impôts se sont élevées à 12,7 M\$, contre 46,7 M\$ en 2007. Les résultats pour l'exercice terminé le 30 novembre 2008 comprennent une réduction des impôts de 19,5 M\$ attribuable à la baisse du taux d'imposition fédéral qui passera de 18,5 % à 15,0 % d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2012. Les résultats pour l'exercice terminé le 30 novembre 2007 comprennent une réduction des impôts de 2,4 M\$ attribuable à la baisse du taux d'imposition qui passera de 19,0 % à 18,5 % d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2011. Abstraction faite de l'incidence de ces réductions, le taux d'imposition effectif d'AGF pour l'exercice terminé le 30 novembre 2008 était de 22,7 %, contre 22 % au 30 novembre 2007.

En 2008, l'incidence des éléments des produits et des charges mentionnés précédemment s'est traduite par un bénéfice net tiré des activités poursuivies de 128,5 M\$, contre 175,9 M\$ pour l'exercice précédent. En 2008, le résultat de base par action et le résultat dilué par action tirés des activités poursuivies a été de 1,44 \$ et de 1,41 \$ par action, respectivement, contre 1,96 \$ et 1,93 \$ par action en 2007.

### Sociétés en commandite

Le 28 février 2007, les porteurs de parts et les conseils d'administration respectifs des sociétés en commandite (les « SC ») suivantes, soit AGF Limited Partnership 1990, AGF Limited Partnership 1991, 20/20 Group 1990 Private Limited Partnership, Société en commandite 1990 du Groupe 20/20 et Société en commandite 1992 du Groupe 20/20, ont approuvé la dissolution de leur SC respective. Le 1<sup>er</sup> mars 2007, dans le cadre de la dissolution de ces SC, AGF a racheté le solde des frais de placement futurs payables par AGF à ces SC ou a racheté les parts en circulation pour une contrepartie en espèces globale de 3,2 M\$ (2,1 M\$ déduction faite des impôts).

### Résultats des activités abandonnées

Le 30 avril 2007, AGF a vendu la totalité d'Investmaster pour 6,8 M\$. La contrepartie afférente à l'acquisition comprend un versement en trésorerie de 5,0 M\$ et deux billets à recevoir de l'acheteur totalisant 1,8 M\$ exigibles les 30 avril 2009 et 2010, respectivement. Une contrepartie conditionnelle, qui pour l'heure ne peut être déterminée, est payable à AGF en 2009 et 2010 si le fonds de roulement et les produits d'Investmaster atteignent certains niveaux. Par conséquent, nous avons enregistré un gain découlant de la vente de 4,7 M\$ et les activités d'Investmaster ont été comptabilisées à titre d'activités abandonnées en vertu des PCGR du Canada.

### Bénéfice net

Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2008, le bénéfice net s'est établi à 128,5 M\$. Abstraction faite des charges de dépréciation, déduction faite des impôts, liées à des actifs destinés à la vente, à l'écart d'acquisition et à des contrats avec des clients, le bénéfice net s'est établi à 166,2 M\$, contre 178,7 M\$ pour l'exercice 2007.

Pour une analyse plus approfondie des éléments des produits et des charges, se reporter aux sections pertinentes de chaque secteur d'exploitation. Une analyse des résultats du quatrième trimestre de 2008 en regard des résultats de la période correspondante de 2007 figure à la section « Analyse du quatrième trimestre ».

### Rendement des capitaux propres

En 2008, le rendement des capitaux propres s'est établi à 11,8 %, contre 17,4 % en 2007. Cette baisse est attribuable à la diminution des bénéfices en 2008 découlant d'un actif géré inférieur, de provisions pour pertes sur prêts plus élevées et de charges de dépréciation liées à l'écart d'acquisition et à des contrats avec des clients.

### Perspectives

L'exercice 2008 a apporté son lot de défis à l'ensemble de l'industrie de la gestion de placements et à AGF. L'incertitude économique et l'agitation sur les marchés boursiers ont réduit l'actif géré de notre secteur de gestion de placements et ont ralenti la croissance des actifs en prêts de notre secteur de société de fiducie. Le début de l'exercice 2009 est marqué par la volatilité continue des marchés boursiers, l'instabilité des marchés du crédit et l'affaiblissement persistant de l'économie. De grandes économies à l'échelle mondiale ont sombré dans une récession. Puisque la récession touche pratiquement tous les pays, y compris le Canada, les gouvernements ont baissé les taux d'intérêt et ont annoncé des mesures de relance. Selon nous, il faudra un certain temps avant que les effets de ces mesures ne se fassent sentir. Nous estimons que l'incertitude perdurera jusque tard en 2009, ce qui mettra notre croissance financière à rude épreuve.

### Résultats des secteurs d'exploitation

AGF présente les résultats de trois secteurs d'exploitation : activités de gestion de placements, activités de société de fiducie et Autres. Les secteurs d'exploitation isolables d'AGF sont des unités fonctionnelles stratégiques qui offrent des produits et services distincts. Le secteur des activités de gestion de placements fournit des services de gestion et de conseils en placement et effectue la gestion et le placement des produits et des services d'investissement d'AGF, notamment en ce qui a trait aux fonds communs de placement de détail et aux services de conseils en placement aux comptes institutionnels et aux particuliers bien nantis. Le secteur des activités de société de fiducie offre une gamme de produits, y compris les CPG, les prêts immobiliers garantis et les prêts investissement. Le secteur Autres englobe les résultats de S&WHL, qui sont comptabilisés à la valeur de consolidation, et les intérêts débiteurs.

### Activités de gestion de placements

#### Profil du secteur d'exploitation et de l'industrie

AGF participe pleinement au marché canadien de la gestion de placements, où de nombreux fournisseurs, canadiens et étrangers, se livrent une vive concurrence. Notre position à titre de concepteur indépendant de fonds sans conflit avec les réseaux de distribution nous aidera, nous et nos actionnaires, à tirer parti de l'évolution de l'industrie.

AGF vise toujours à se tailler une réputation internationale en tant que fournisseur dans le domaine de la gestion de placements institutionnels et à susciter un intérêt important à l'égard de ses stratégies de placement auprès des investisseurs internationaux. Nous pensons que la consolidation de notre réputation et de nos relations avec les institutions internationales servira de tremplin à notre croissance future.

Notre secteur des activités de gestion de placements offre des produits et services dans un contexte de gestion globale du patrimoine, notamment les fonds communs de placement, les programmes d'actif géré, les services institutionnels et la gestion de particuliers bien nantis. Nos produits sont offerts par l'entremise de divers réseaux, notamment les conseillers, les planificateurs financiers, les banques, les compagnies d'assurance-vie, les courtiers et les sociétés d'experts-conseils.

Durant l'exercice 2008, les ventes brutes de fonds communs de placement ont subi les contrecoups de la volatilité du marché et de la nervosité des épargnants. Ainsi, AGF a terminé l'exercice avec des rachats nets de 1,6 G\$. En outre, les catégories de fonds dans lesquelles AGF se spécialise – fonds d'actions internationaux et canadiens – n'ont pas été prisées par les épargnants, ces derniers préférant investir dans des fonds de marché monétaire en 2008. Cependant, nous estimons qu'au fur et à mesure que les marchés se stabilisent, les ventes de fonds d'actions internationaux et canadiens se redresseront, et AGF est bien positionnée pour en tirer parti.

## Stratégie du secteur de gestion de placements

Au cours des derniers exercices, nous avons indiqué que notre priorité principale était d'améliorer notre modèle axé sur le client au sein de notre secteur de gestion de placements qui dessert les marchés des fonds communs de placement de détail, des comptes institutionnels et des particuliers bien nantis. Dans cette perspective, nous avons maintenu en 2008 un niveau élevé de communication avec nos clients malgré le repli des marchés à l'échelle mondiale et la diminution des ventes brutes de produits de placement. Pour le marché des fonds communs de placement de détail, nous avons une stratégie d'engagement envers le client solide et bien reconnue qui définit notre façon d'interagir avec nos clients et qui nous permet de leur offrir des services selon une excellence prévisible. Nous faisons appel à un programme d'évaluation de communication avec le conseiller qui sert à déterminer la qualité de notre impact. Nous avons également profité de notre programme de gestion des activités et de notre système de gestion des relations-clients pour nous assurer que la communication a été suffisante et que les activités ont été engagées de manière efficace. En 2008, ces efforts constants nous ont permis d'atteindre les résultats suivants :

- > Au Gala canadien du placement 2008, nous avons été nommés Choix des conseillers comme société de fonds de placement de l'année pour la deuxième fois en trois ans. AGF a également été reconnue dans les catégories suivantes :
  - *Meilleur fonds d'actions canadiennes, version institutionnelle*
  - Fonds d'actions canadiennes Highstreet
  - *Prix Argent – Fonds d'actions et dividendes canadiens* – Fonds canadien de dividendes de grandes capitalisations AGF
- > Lipper, une société qui classe les fonds communs de placement, a accordé des prix aux fonds AGF ci-dessous en raison de leurs rendements soutenus à long terme :
  - Catégorie Direction Chine AGF : meilleur rendement sur dix ans dans la catégorie Spécialisés
  - Fonds de métaux précieux AGF : meilleur rendement sur cinq ans dans la catégorie Fonds d'actions de métaux précieux
- > Les priorités stratégiques de nos activités de gestion de placements pour 2009 comprennent :
  - mettre l'accent sur l'excellence prévisible dans les trois activités de base : gestion de placements, gestion des relations et gestion des produits;
  - promouvoir les compétences en gestion de placements internationaux dans de multiples réseaux;
  - encourager la croissance de nos activités institutionnelles

### Mettre l'accent sur trois activités de base

Nous visons à offrir l'excellence prévisible dans trois activités de base : gestion de placements, gestion des relations et gestion des produits.

## Gestion de placements

L'obtention de rendements solides à long terme repose sur un personnel compétent, des outils adéquats et un accent mis sur la gestion de fonds par le biais d'équipes solides. La recherche approfondie, la pensée innovatrice et l'analyse fondamentale rigoureuse sont des principes clés de placement.

Le rendement de nos placements est soutenu par notre présence au sein des marchés internationaux. Outre nos experts en placements en poste à différents endroits au Canada, nous possédons des bureaux de gestion de placements à Dublin et à Singapour.

## Gestion des relations

Nous sollicitons périodiquement les commentaires de conseillers pour nous assurer qu'ils ont accès aux produits et services dont ils ont besoin pour aider leurs clients à prendre les meilleures décisions d'investissement.

Nous avons travaillé assidûment à la gestion des relations afin d'offrir l'excellence prévisible et nos efforts ont porté leurs fruits de nouveau en 2008. AGF a été nommée Choix des conseillers comme société de fonds de placement de l'année au Gala canadien du placement 2008 par des conseillers à travers le Canada.

Nous avons également obtenu des résultats positifs dans le cadre d'une étude effectuée en 2008 par Environics portant sur la perception des conseillers; plus de 2 000 conseillers ont participé à cette étude indépendante par le biais d'un sondage. Nous avons continué de nous améliorer sur douze mois, avons été la société la plus solide du côté de l'appréciation globale et de la pénétration des ventes et avons occupé le premier rang pour notre capital marques.

## Gestion des produits

Notre stratégie axée sur le client comprend l'offre de produits et solutions conçus pour répondre aux besoins de nos clients. Nos efforts de mise au point de nouveaux produits portent sur la reconnaissance des tendances actuelles et futures et le lancement de produits AGF qui s'harmonisent avec ces tendances.

Durant l'exercice 2008, nous avons ajouté trois catégories à notre SICAV Groupe mondial Avantage fiscal AGF Limitée et avons créé la SICAV Groupe Avantage fiscal Harmony Limitée pour donner aux clients davantage de choix et d'accès à des avantages fiscaux potentiels. Suivant le lancement du Portefeuille non traditionnel Harmony, AGF est devenu une des premières sociétés de fonds communs de placement au Canada à offrir aux épargnants l'accès à des placements non traditionnels à l'échelle mondiale tels que les infrastructures, l'eau, l'agriculture, les sables bitumineux, les mines et l'immobilier dans le cadre d'un programme d'actif géré. En outre, nous avons lancé les billets Éléments<sup>MC</sup> RetraitePlus<sup>MC</sup> AGF de la Banque de Montréal (les « billets de dépôt »). Ces billets de dépôt proposent aux épargnants des liquidités sûres rajustées en fonction de l'inflation et des avantages fiscaux potentiels.

Enfin, début décembre 2008, nous avons annoncé que les épargnants pouvaient établir un compte d'épargne libre d'impôt (CELI) chez AGF. Nous continuerons de surveiller les tendances et préférences d'investissement pour que notre gamme de produits demeure concurrentielle et offre aux épargnants ce dont ils ont besoin aujourd'hui et à l'avenir.

### Promouvoir les compétences en gestion de placements internationaux

AGF offre à ses clients une gamme de produits solide et des solutions de rechange en matière d'investissement diversifiées. Nous excellons particulièrement dans le domaine de la gestion de placements internationaux. Nous avons su commercialiser avec succès notre savoir-faire en gestion de patrimoine auprès de clients institutionnels internationaux.

Les connaissances approfondies de notre équipe internationale de gestion de placements créent des occasions; les marchés en émergence en sont un exemple parfait. Alors que les économies des marchés émergents continuent d'améliorer leurs structures,

nous croyons que les Canadiens considéreront de plus en plus les marchés en émergence comme un moyen de diversification et d'obtention de rendements adéquats. AGF est bien positionnée pour cette tendance, car elle possède des produits attrayants.

### Actif géré

Le secteur de gestion de placements d'AGF tire ses produits principalement des frais de gestion et de conseils. Le montant des frais de gestion et de conseils dépend du niveau et de la composition de l'actif géré. En vertu des contrats de gestion et de conseils en placement qu'AGF a conclus avec chaque fonds commun de placement, la société reçoit des frais mensuels fondés sur un pourcentage déterminé de la valeur liquidative quotidienne moyenne de chaque fonds. De plus, nous touchons des frais sur l'actif géré de nos comptes institutionnels et de nos particuliers bien nantis. Par conséquent, le niveau de l'actif géré influe considérablement sur les résultats financiers.

Les variations de la composition de l'actif géré global au cours des exercices terminés les 30 novembre 2008 et 2007 se résument comme suit :

(en millions de dollars)

Exercices terminés les 30 novembre

	2008	2007	Variation en %
Actif géré de fonds communs de placement au début de l'exercice	30 052 \$	26 857 \$	11,9 %
Ventes brutes de fonds communs de placement	3 578	6 802	(47,4)%
Rachats de fonds communs de placement	(5 159)	(4 392)	17,5 %
Ventes de fonds communs de placement, montant net	(1 581)	2 410	
Plus-value (moins-value) des portefeuilles de fonds	(8 710)	785	n.s.
Actif géré de fonds communs de placement à la fin de l'exercice	19 761 \$	30 052 \$	(34,2)%
Actif géré de comptes institutionnels	12 802	19 822	(35,4)%
Actif géré de particuliers bien nantis	2 995	3 869	(22,6)%
Actif géré global à la fin de l'exercice	35 558 \$	53 743 \$	(33,8)%
Actif quotidien moyen géré de fonds communs de placement de l'exercice	26 346 \$	29 606 \$	(11,0)%

Le recul du marché mondial et la tendance baissière de l'industrie relative aux ventes brutes de fonds à long terme ont diminué l'actif géré de fonds communs de placement, qui est passé de 30,1 G\$ au 30 novembre 2007 à 19,8 G\$ au 30 novembre 2008. L'actif quotidien moyen géré de fonds communs de placement pour l'exercice terminé le 30 novembre 2008 s'est établi à 26,3 G\$, contre 29,6 G\$ pour 2007, soit une baisse de 11,0 %.

Pour les douze derniers mois, l'actif géré de comptes institutionnels et stratégiques s'est chiffré à 12,8 G\$, soit une diminution de 7,0 G\$ en raison de la volatilité du marché et des rééquilibrages et rachats de clients, et l'actif géré de particuliers bien nantis qui se chiffre à 3,0 G\$ a reculé de 0,9 G\$ en raison de la volatilité du marché. Par conséquent, l'actif géré global s'est établi à 35,6 G\$, soit une baisse de 33,8 %.

### Rendement des placements

Le rendement du marché boursier influe sur le niveau de l'actif géré. Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2008, l'indice S&P 500 (en dollars canadiens), l'indice NASDAQ (en dollars canadiens) et l'indice composé S&P/TSX ont chuté de 23,4 %, de 28,6 % et de 30,3 %, respectivement. Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2008, la moins-value marchande globale de nos portefeuilles de fonds communs de placement divisée par la valeur quotidienne moyenne de l'actif géré de fonds communs de placement s'est établie à 33,1 %, déduction faite des frais de gestion et des charges payés par les fonds.

L'incidence de l'appréciation du dollar américain vis-à-vis du dollar canadien sur la valeur marchande des fonds communs de placement AGF pour l'exercice terminé le 30 novembre 2008 a entraîné une augmentation de l'actif géré d'environ 0,8 G\$.

De concert avec la baisse du marché boursier, la moins-value marchande, déduction faite des frais de gestion, a entraîné une diminution de 8,7 G\$ de l'actif géré de fonds communs de placement depuis le 30 novembre 2007. Pour un an terminé le 30 novembre 2008, 28 % de l'actif géré classé a enregistré un rendement au-dessus de la médiane. Pour les trois ans terminés le 30 novembre 2008, 68 % de l'actif géré classé a enregistré un rendement au-dessus de la médiane.

La composition de l'actif géré présentée à la section « Risque de marché de l'actif géré » à la page 33 du présent rapport de gestion influe directement sur nos produits. En règle générale, les frais de gestion payés pour les fonds d'actions sont supérieurs à ceux payés pour les fonds à revenu fixe, et les frais de gestion payés pour les fonds internationaux sont supérieurs à ceux payés pour les fonds canadiens.

### Résultats financiers et résultats d'exploitation

Les activités du secteur de gestion de placements pour les exercices terminés les 30 novembre 2008 et 2007 se résument comme suit :

(en millions de dollars)

Exercices terminés les 30 novembre	2008	2007	Variation en %
<b>Produits</b>			
Frais de gestion et de conseils	576,8 \$	646,5 \$	(10,8)%
Frais de vente reportés	25,6	20,4	25,5 %
Revenus de placement et autres produits	4,0	7,7	(48,1)%
	<b>606,4</b>	674,6	(10,1)%
<b>Charges</b>			
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration	166,6	190,2	(12,4)%
Commissions de suivi	157,2	169,6	(7,3)%
Frais de conseils en placement	15,0	15,9	(5,7)%
	<b>338,8</b>	375,7	(9,8)%
BAIIA <sup>1</sup>	267,6	298,9	(10,5)%
Amortissement	111,2	122,2	(9,0)%
Dépréciation d'actifs destinés à la vente	2,3	—	n.s.
Dépréciation de l'écart d'acquisition et de contrats avec des clients	46,3	—	n.s.
<b>Bénéfice avant impôts et éléments non sectoriels</b>	<b>107,8 \$</b>	176,7 \$	(39,0)%

<sup>1</sup> Tel qu'il est défini précédemment, voir la rubrique « BAIIA » à la section « Indicateurs de rendement clés et mesures non conformes aux PCGR ».

## Produits

Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2008, les produits du secteur de gestion de placements ont diminué de 10,1 % par rapport à l'exercice précédent. Les variations au sein des postes se résument comme suit :

### Frais de gestion et de conseils

Les frais de gestion et de conseils sont directement liés au niveau de notre actif géré. Pour l'exercice 2008, puisque la valeur quotidienne moyenne de l'actif géré de fonds communs de placement a diminué de 11,0 %, le montant des frais de gestion et de conseils a reculé de 10,8 % par rapport à la même période l'an dernier. Les produits tirés des frais de gestion et de conseils pour l'exercice 2008 sont comptabilisés déduction faite des frais de placement versés aux SC et aux autres entités de financement indépendantes qui représentent 6,1 M\$ (8,5 M\$ en 2007).

### Frais de vente reportés (FR)

Nous avons touché des FR au rachat de titres comportant des FR éventuels, pour lesquels nous avons financé les commissions de vente aux courtiers. Les FR correspondent généralement à 5,5 % du prix de souscription initial des titres de fonds, si ceux-ci sont rachetés au cours des deux premières années, et diminuent jusqu'à néant après sept ans. Les produits tirés des FR fluctuent selon le niveau des rachats, l'âge de l'actif racheté et la part des rachats liés aux actifs comportant des FR. En 2008, les produits tirés des FR ont augmenté de 25,5 % en regard de 2007, en raison des hausses des taux de rachat des fonds communs de placement avec FR.

### Revenus de placement et autres produits

Pour l'exercice 2008, les revenus de placement et autres produits ont diminué de 48,1 % par rapport à 2007, surtout car la comptabilité de couverture a cessé d'être appliquée à la rémunération par actions, occasionnant une perte de 5,0 M\$ pour l'exercice terminé le 30 novembre 2008.

## Charges

Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2008, les charges du secteur de gestion de placements ont diminué de 9,8 % par rapport à l'exercice précédent. Les variations au sein des postes se résument comme suit :

### Frais de vente, frais généraux et frais d'administration

En 2008, les charges afférentes aux frais de vente, frais généraux et frais d'administration ont diminué de 23,6 M\$, soit 12,4 %, par rapport à 2007. Cette baisse se résume comme suit :

(en millions de dollars)	2008	2007
Exercices terminés les 30 novembre		
Diminution des charges découlant de la prise en charge des frais liés aux fonds	(0,4)\$	(4,2)\$
Augmentation (diminution) des charges de rémunération	(24,2)	11,3
Augmentation des charges diverses	1,0	1,8
	(23,6)\$	8,9 \$

Les variations au sein des postes entre les 30 novembre 2008 et 2007 se résument comme suit :

- > Les charges découlant de la prise en charge des frais sont demeurées relativement inchangées sur douze mois. La diminution de l'actif géré a compensé les charges inférieures des fonds.
- > La diminution des charges de rémunération provient des baisses des primes liées au rendement et de la rémunération par actions.
- > L'augmentation des charges diverses est surtout attribuable à la hausse des dépenses afférentes aux initiatives de vente et de marketing.

### Commissions de suivi

Les commissions de suivi versées aux courtiers en valeurs mobilières sont fondées sur l'actif géré global ainsi que sur la proportion de l'actif géré de fonds communs de placement vendus moyennant des frais d'acquisition par rapport à ceux comportant des FR et sur la proportion de l'actif géré de fonds d'actions par rapport à l'actif géré de fonds à revenu fixe. Les commissions de suivi en pourcentage de la valeur quotidienne moyenne de l'actif géré de fonds communs de placement sont passées de 0,573 % pour l'exercice terminé le 30 novembre 2007 à 0,597 % un an plus tard. Cette hausse est attribuable à la proportion supérieure de l'actif géré de fonds communs de placement vendus moyennant des frais d'acquisition et au changement de la composition des avoirs pour des produits gérés, comme Harmony et Éléments, qui, en règle générale, ont des commissions de suivi plus élevées.

### Frais de conseils en placement

Les frais des conseillers en placements externes ont diminué de 5,7 %, l'actif géré ayant baissé en 2008 en regard de 2007.

**BAIIA et marge BAIIA**

Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2008, le BAIIA du secteur de gestion de placements s'est établi à 267,6 M\$, contre 298,9 M\$ pour l'exercice 2007, soit une baisse de 10,5 %. Cette baisse est directement attribuable à la diminution des produits suivant le recul de l'actif géré moyen.

Pour l'exercice 2008, la marge BAIIA s'est établie à 44,1 %, contre 44,3 % en 2007. La diminution des charges de rémunération et des charges liées à l'actif géré ont compensé la baisse des produits entraînant un léger recul de la marge BAIIA sur douze mois.

**Amortissement**

L'amortissement des commissions de vente reportées est la composante la plus importante de ce poste. Cette catégorie comprend également l'amortissement des immobilisations corporelles et logiciels et des contrats avec des clients. AGF finance toutes les commissions de vente payées. Ces commissions de vente sont capitalisées et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période correspondant au barème des FR. En 2008, la charge d'amortissement afférente aux commissions de vente reportées s'est élevée à 98,1 M\$, contre 108,0 M\$ en 2007.

Durant l'exercice 2008, nous avons versé 86,8 M\$ en commissions de vente, contre 154,3 M\$ en 2007. Au 30 novembre 2008, le solde non amorti des commissions de vente reportées financées s'est élevé à 304,4 M\$, contre 315,3 M\$ un an plus tôt, soit une baisse de 10,9 M\$. Les FR éventuels à recevoir par AGF, si tous les titres comportant des FR avaient été rachetés au 30 novembre 2008, sont estimés à environ 406,8 M\$ (417,8 M\$ en 2007).

**Dépréciation d'actifs destinés à la vente, de l'écart d'acquisition et de contrats avec des clients**

Durant le quatrième trimestre de 2008, AGF a déterminé que la moins-value d'un placement destiné à la vente était durable. Par conséquent, AGF a constaté des charges de dépréciation de 2,3 M\$ (2,0 M\$ déduction faite des impôts).

En outre, durant le quatrième trimestre de 2008, AGF a déterminé que la valeur comptable de l'écart d'acquisition excédait sa juste valeur, selon la juste valeur des actifs et des passifs de l'unité d'exploitation. Par conséquent, AGF a constaté des charges de dépréciation de 7,1 M\$ pour l'écart

d'acquisition. En outre, AGF a déterminé que la valeur comptable des contrats avec des clients de certaines unités d'exploitation excédait sa juste valeur. Par conséquent, AGF a constaté des charges de dépréciation de 39,2 M\$ (28,6 M\$ déduction faite des impôts) pour des contrats avec des clients. AGF estime que les replis récents de l'ensemble des marchés et l'incertitude qui continue de planer sont les principaux facteurs ayant contribué à la moins-value de la juste valeur estimative de l'écart d'acquisition et des contrats avec des clients des unités d'exploitation concernées.

**Marge bénéficiaire avant impôts**

Pour l'exercice 2008, la marge bénéficiaire avant impôts s'établissait à 17,8 %, contre 26,2 % en 2007. Cette diminution est attribuable au recul de l'actif géré qui a réduit la marge BAIIA et occasionné des charges de dépréciation de 48,6 M\$ liées à l'écart d'acquisition, aux immobilisations incorporelles et à des actifs destinés à la vente, compensé par la baisse de la charge d'amortissement, comme il a été mentionné plus haut. Abstraction faite des charges de dépréciation, la marge bénéficiaire avant impôts a légèrement reculé pour s'établir à 25,8 %.

**Perspectives du secteur**

Même si la conjoncture économique et les conditions du marché refroidiront probablement encore la demande des épargnants pour des actions et des fonds d'actions jusque tard en 2009, la demande de produits de placement devrait se bonifier quand les marchés se seront consolidés grâce, entre autres, à l'accroissement prévu de la population canadienne, au montant considérable que représentent les droits de cotisation au régime enregistré d'épargne-retraite inutilisés et au lancement du compte d'épargne libre d'impôt en 2009. Les fonds communs de placement demeurent une solution très accessible et attrayante pour ces comptes et les produits de placement garanti devraient s'imposer encore plus. Nous entrevoyons en outre des possibilités de croissance dans le secteur de la gestion de placements institutionnels tant au Canada qu'à l'étranger.

La fébrilité des marchés continuera de réduire les ventes de fonds communs de placement et les niveaux d'actif à court terme. À long terme, nous estimons que la souplesse de notre gamme diversifiée de produits et notre engagement à offrir l'excellence prévisible à l'égard de la gestion des relations dans les marchés de détail, de comptes institutionnels et de particuliers bien nantis permettront de stimuler la croissance.

## Activités de société de fiducie

### Profil du secteur d'exploitation et de l'industrie

Par l'entremise de Fiducie AGF, nous offrons des solutions financières, y compris des CPG, des prêts immobiliers garantis et des prêts investissement.

Les prêts investissement offerts par Fiducie AGF consistent en prêts investissement et en prêts-RER garantis distribués par l'intermédiaire des conseillers en placements qui continuent d'élargir leur gamme de produits tout en répondant aux besoins de leurs clients. Fiducie AGF possède un avantage concurrentiel au sein du réseau des conseillers, car nous mettons à profit les relations de nos représentants de fonds communs de placement AGF. Ces représentants participent avec succès au réseau des conseillers depuis plus de 51 ans et sont réputés pour la qualité de leur service.

Nous offrons des prêts immobiliers garantis aux Canadiens qui ont un bon dossier de crédit mais qui, dans certains cas, peuvent ne pas avoir satisfait aux exigences des grandes banques canadiennes régissant l'admissibilité aux prêts immobiliers garantis assortis des taux les plus bas. Les prêts immobiliers garantis sont distribués principalement par le réseau de courtiers en hypothèques, qui a enregistré une forte croissance. Les emprunteurs ont choisi de s'adresser aux courtiers en prêts hypothécaires pour profiter de conseils indépendants et de taux concurrentiels, et les prêteurs offrent leurs prêts immobiliers garantis par l'intermédiaire de ce réseau afin de réduire leurs frais de distribution.

### Stratégie du secteur de société de fiducie

Les activités de Fiducie AGF, comme celles d'autres institutions financières au Canada, ont été touchées par la crise mondiale du crédit. L'incidence la plus importante a été le fléchissement des marges des produits que nous offrons. La marge s'entend de la différence entre le taux imputé aux clients de Fiducie AGF et le taux imputé à Fiducie AGF pour effectuer des emprunts surtout dans les marchés des CPG. Notre meilleure stratégie, notamment pendant les périodes de volatilité, est de surveiller de près nos charges, de faire montre de prudence avec nos fonds propres et de consolider notre bilan.

Par suite de la diminution des marges, nous avons modifié notre approche à l'égard de nos produits et mis l'accent sur les produits avec des marges supérieures. Le 30 novembre 2008, nous avons cessé de monter des prêts pour les produits moins rentables et avons apporté des modifications à nos programmes de prêts de manière à tenir compte du cycle économique et de la conjoncture. Bien que nous offrions toujours des prêts investissement jusqu'à 3 pour 1, nous avons cessé d'offrir les marges de crédit sur valeur immobilière (« MCVI ») et les prêts 100 % sans marge.

Dans la foulée du recul des marchés boursiers mondiaux, au 30 novembre 2008, la valeur marchande du nantissement de notre portefeuille de prêts investissement garantis de 1,8 G\$ s'élevait à environ 1,2 G\$. Cependant, notre programme de prêts investissement s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de placement qu'un conseiller intègre au plan d'accumulation de richesses à long terme d'un client, minimisant ainsi la volatilité à court terme du marché. Les conseillers en placements font partie intégrante des stratégies de placement de leurs clients et, à ce titre, nous croyons que les clients continueront d'amortir leurs dettes malgré la moins-value des valeurs nettes réelles.

Attendu que la situation économique est exceptionnelle, nous avons réexaminé soigneusement nos provisions pour pertes sur prêts. Ainsi, nous avons prudemment accru nos provisions spécifiques pour pertes sur prêts. Pour plus de détails, se reporter à la section « Provision pour pertes sur prêts ».

Fiducie AGF dessert surtout deux secteurs : conseillers en placements et courtiers en hypothèques. Pour les conseillers en placements, l'équipe des ventes de Fiducie AGF travaille de concert avec les représentants de fonds communs de placement AGF et offre une gamme intéressante de produits, notamment les prêts investissement garantis et les prêts-RER. Pour les courtiers en hypothèques, les Directeurs de prêts, affectés à une région particulière de Fiducie AGF se concentrent surtout sur les prêts immobiliers garantis. Fiducie AGF continue de bâtir des relations solides avec les conseillers en placements et les courtiers en hypothèques et de travailler avec eux pour trouver les solutions pertinentes pour répondre aux besoins en prêts de leurs clients.

## Résultats financiers et résultats d'exploitation

Les activités de Fiducie AGF pour les exercices terminés les 30 novembre 2008 et 2007 se résument comme suit :

(en millions de dollars) Exercices terminés les 30 novembre	2008	2007	Variation en %
<b>Intérêts créditeurs</b>			
Intérêts sur les prêts	270,8 \$	213,6 \$	26,8 %
Intérêts sur les placements	32,2	23,1	39,4 %
	303,0	236,7	28,0 %
<b>Intérêts débiteurs</b>			
Intérêts sur les dépôts	200,9	135,5	48,3 %
Autres intérêts débiteurs	5,2	23,0	(77,4)%
	206,1	158,5	30,0 %
<b>Intérêts créditeurs, montant net</b>	96,9	78,2	23,9 %
<b>Autres produits</b>	12,3	8,2	50,0 %
Gain lié à la titrisation de prêts-RER et produit connexe (perte), déduction faite de la dépréciation <sup>1</sup>	(0,3)	10,8	(102,8)%
<b>Total des produits</b>	108,9	97,2	12,0 %
<b>Charges</b>			
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration	42,7	36,4	17,3 %
Provision pour pertes sur prêts	30,4	11,0	176,4 %
	73,1	47,4	54,2 %
<b>BAIIA<sup>2</sup></b>	35,8	49,8	(28,1)%
<b>Amortissement</b>	2,8	1,7	64,7 %
<b>Bénéfice avant impôts et éléments non sectoriels</b>	33,0 \$	48,1 \$	(31,4)%

<sup>1</sup> L'exercice terminé le 30 novembre 2007 comprend un gain de 8,0 M\$ lié à une titrisation.

<sup>2</sup> Tel qu'il est défini précédemment, voir la rubrique « BAIIA » à la section « Indicateurs de rendement clés et mesures non conformes aux PCGR ». Les éléments permettant de rapprocher le BAIIA du bénéfice net, un terme défini en vertu des PCGR du Canada, sont détaillés ci dessus.

### **Produits, intérêts créditeurs, montant net, et marge nette d'intérêt**

Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2008, le montant net des intérêts créditeurs, qui est présenté déduction faite des intérêts sur les dépôts et autres intérêts débiteurs, a crû de 23,9 % par rapport à 2007, car l'encours moyen des prêts est plus élevé d'environ 20,4 % qu'en 2007. Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2008, les autres produits ont crû de 50,0 %. L'augmentation pour l'exercice est attribuable à un encours des prêts plus élevé et à un gain de 3,0 M\$ tiré d'une couverture inefficace. Le gain lié à la titrisation et éléments connexes ont diminué de 11,1 M\$ pour l'exercice 2008, par rapport à 2007, y compris un gain de 8,0 M\$ lié à une titrisation. En outre, Fiducie AGF a comptabilisé une radiation de 4,7 M\$ sur ses droits conservés en 2008, contre 1,9 M\$ en 2007. Ces facteurs expliquent la hausse globale de 12,0 % des produits par rapport à 2007.

La marge nette d'intérêt moyenne des produits de prêts s'est établie à 2,12 % (2,59 % en 2007). Ce rétrécissement de la marge s'explique par la compression du taux préférentiel Canadian Deposit Offering Rate (« taux préférentiel CDOR »), par une hausse des coûts pour financer les CPG au cours des neuf derniers mois, par une baisse de la marge du portefeuille de prêts investissement et par le changement de la composition des portefeuilles pour inclure davantage de MCVI de haute qualité, qui sont tarifées selon leur niveau de risque et qui génèrent par conséquent une marge plus faible que les autres produits de prêts de Fiducie AGF. En 2008, Fiducie AGF a cessé d'offrir les MCVI. Fiducie AGF gère le risque de taux d'intérêt au moyen de swaps de taux d'intérêt.

### **Opération de titrisation**

Le 30 mars 2007, Fiducie AGF a titrisé 263,6 M\$ de prêts-RER en vendant ces prêts à une fiducie de titrisation. Il s'agit de la deuxième opération de titrisation effectuée par Fiducie AGF. Au 30 novembre 2008, l'encours des prêts titrisés atteignait 166,6 M\$ (291,1 M\$ en 2007). Lorsque des prêts-RER sont titrisés, l'opération est comptabilisée comme une vente. Des hypothèses telles que les remboursements anticipés, les pertes sur prêts prévues et les durées restantes permettent de porter immédiatement aux résultats les gains ou les pertes liés à la vente de prêts. Les actifs de prêts connexes sont sortis du bilan consolidé. Dans le cadre de la titrisation, certains actifs financiers sont conservés et un passif lié à la gestion est engagé. Un gain de 8,0 M\$ a été constaté suivant l'opération de titrisation du 30 mars 2007. Chaque exercice, un montant est inclus dans les résultats financiers de Fiducie AGF, montant qui est fonction de l'amortissement des droits conservés et du passif lié à la gestion ainsi que de toute modification des hypothèses. Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2008, par suite de remboursements anticipés et de coefficients de perte supérieurs aux prévisions, et d'un écart excédentaire touché sur les actifs titrisés inférieur aux prévisions, une radiation d'environ 4,7 M\$ a été encourue.

### **Frais de vente, frais généraux et frais d'administration**

Pour l'exercice 2008, les frais de vente, frais généraux et frais d'administration ont crû de 17,3 % en regard de l'exercice 2007, par suite d'une hausse des effectifs afin de soutenir la croissance des prêts au cours des douze derniers mois et des coûts afférents à un déménagement de locaux commerciaux.

### **Provision pour pertes sur prêts**

Durant le quatrième trimestre de 2008, Fiducie AGF a révisé soigneusement sa méthodologie à l'égard des provisions pour pertes sur prêts, en raison de la présente conjoncture économique, pour que celle-ci soit plus souple selon les changements au sein de l'économie et les hausses des taux de défauts de remboursement. La provision spécifique relative aux pertes sur prêts a été modifiée pour comprendre les provisions spécifiques pour prêts en souffrance mais non douteux. Auparavant, cette provision ne comprenait que les prêts douteux. Par suite de ce changement, et outre la croissance des portefeuilles de prêts et les hausses des prêts en souffrance et des prêts douteux, la provision pour pertes sur prêts totale a augmenté de 176,4 % en 2008 en regard de la période correspondante de 2007.

Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2008, les radiations réelles, déduction faite des recouvrements, se sont établies à 10,4 M\$, contre 4,8 M\$ pour l'exercice terminé le 30 novembre 2007, la variation étant conforme à la croissance des portefeuilles de prêts et à la hausse des radiations de prêts-RER. Le total des prêts douteux exprimé en pourcentage du total de l'encours des prêts s'est élevé à 1,0 % au 30 novembre 2008, contre 0,7 % au 30 novembre 2007.

### **BAIIA et marge BAIIA**

Pour l'exercice 2008, le BAIIA s'est élevé à 35,8 M\$, soit une baisse de 28,1 % par rapport à l'exercice 2007 attribuable au recul de la marge nette d'intérêt découlant de la compression des taux, de la hausse de la provision pour pertes sur prêts et d'un gain de 8,0 M\$ lié à une titrisation en 2007. La marge BAIIA est passée de 51,2 % en 2007 à 32,9 % en 2008.

### **Marge bénéficiaire avant impôts**

Par suite des facteurs mentionnés précédemment, la marge bénéficiaire avant impôts s'établissait à 30,3 % pour l'exercice 2008, contre 49,5 % pour l'exercice 2007.

## Rendement de l'exploitation

Les données d'exploitation clés du secteur de société de fiducie pour les exercices terminés les 30 novembre 2008 et 2007 se résument comme suit :

(en millions de dollars) Exercices terminés les 30 novembre	2008	2007	Variation en %
<b>Prêts immobiliers garantis<sup>1</sup></b>			
Prêts hypothécaires assurés	618,1 \$	555,7 \$	11,2 %
Prêts hypothécaires ordinaires	766,4	765,5	0,1 %
MCVI à recouvrer	656,3	452,4	45,1 %
	<b>2 040,8</b>	1 773,6	15,1 %
<b>Prêts investissement<sup>1</sup></b>			
Prêts investissement garantis	1 805,4	1 509,4	19,6 %
Prêts-RER	573,7	381,8	50,3 %
Prêts finance	11,1	15,6	(28,9)%
	<b>2 390,2</b>	1 906,8	25,4 %
<b>Autres actifs</b>	<b>895,8</b>	868,4	3,2 %
<b>Total de l'actif</b>	<b>5 326,8 \$</b>	4 548,8 \$	17,1 %
<b>Intérêts créditeurs, montant net</b>	<b>96,9 \$</b>	78,2 \$	23,9 %
Gain lié à la titrisation de prêts-RER et produit connexe (perte), déduction faite de la dépréciation <sup>2</sup>	(0,3)	10,8	(102,8)%
Autres produits	12,3	8,2	50,0 %
Charges autres que d'intérêts <sup>3</sup>	45,5	38,1	19,4 %
Provision pour pertes sur prêts	30,4	11,0	176,4 %
<b>Bénéfice avant impôts et éléments non sectoriels</b>	<b>33,0 \$</b>	48,1 \$	(31,4)%
<b>Ratio d'efficience<sup>4</sup></b>	<b>41,8 %</b>	39,2 %	
<b>Ratio actif-fonds propres<sup>4</sup></b>	<b>15,0</b>	15,6	

<sup>1</sup> Comprend la provision pour pertes sur prêts et les commissions de vente reportées.

<sup>2</sup> L'exercice terminé le 30 novembre 2007 comprend un gain de 8,0 M\$ lié à une titrisation.

<sup>3</sup> Comprend les frais de vente, frais généraux et frais d'administration et les charges amorties.

<sup>4</sup> Tels qu'ils sont définis précédemment, voir la section « Indicateurs de rendement clés et mesures non conformes aux PCGR ».

### Croissance des actifs en prêts

Les actifs en prêts ont crû sur douze mois, les efforts de vente déployés dans le réseau des courtiers en hypothèques et des conseillers ayant continué de porter leurs fruits. Les prêts immobiliers garantis ont bondi de 15,1 % sur douze mois, et ont été appuyés par les montages soutenus de MCVI.

De nouveaux produits de prêts investissement et l'amélioration de la collaboration avec les représentants de fonds communs de placement AGF ont également contribué à l'augmentation globale du nombre de prêts consentis. Les prêts investissement garantis accordés se sont chiffrés à 1,8 G\$, soit une hausse de 19,6 % par rapport au 30 novembre 2007. L'encours des prêts-RER a augmenté de 191,9 M\$ au 30 novembre 2008 (67,4 M\$ abstraction faite de l'incidence de la titrisation), par suite d'une saison RER solide et du fait que les conseillers en placements ont encore fait appel au système de demande en ligne de Fiducie AGF.

### Ratio d'efficience

Le ratio d'efficience (charges autres que les intérêts débiteurs divisées par le total du montant net des intérêts créditeurs et des produits autres que les intérêts créditeurs) est un indicateur de rendement clé permettant de s'assurer que les charges sont contenues au cours de l'expansion des activités de société de fiducie. Le ratio d'efficience s'est élevé à 41,8 % pour l'exercice 2008, contre 39,2 % pour 2007.

### Bilan

Pour l'exercice écoulé, le total du bilan de Fiducie AGF a été solide. L'actif global s'établissait à 5,3 G\$ au 30 novembre 2008, soit une hausse de 17,1 % par rapport au 30 novembre 2007. Le ratio actif-fonds propres était de 15,0 au 30 novembre 2008, contre 15,6 un an plus tôt. Le ratio des fonds propres pondéré en fonction du risque était de 14,7 % au 30 novembre 2008. En 2008, Fiducie AGF a reçu 35,0 M\$ (86,5 M\$ en 2007) d'AGF sous forme de titres de créances et de capitaux propres afin de

soutenir le niveau supérieur d'actifs. Les liquidités étaient élevées, la trésorerie et équivalents de trésorerie atteignant 560,2 M\$ au 30 novembre 2008 (791,3 M\$ en 2007), abstraction faite de la trésorerie présentement donnée en garantie à des contreparties.

#### Crédit des portefeuilles de prêts

Nous avons rehaussé la provision générale pour pertes sur prêts immobiliers garantis durant l'exercice pour l'établir à 9,3 M\$, alors qu'elle était de 8,1 M\$ en 2007, ce qui correspond à la croissance de ces prêts. La provision générale pour pertes sur prêts investissement est passée de 7,2 M\$ en 2007 à 13,7 M\$ en 2008, en raison d'une hausse de la croissance et d'une expérience accrue en ce qui a trait aux radiations de prêts. Environ 44,5 % des prêts immobiliers garantis, abstraction faite des MCVI, sont assurés. Nous avons un nantissement pour les prêts investissement hors RER, composé de fonds communs de placement et d'autres investissements. La valeur de ce nantissement fluctue selon les variations des placements sous-jacents. Les charges sur les prêts-RER douteux, qui comprennent l'augmentation des provisions spécifiques et les radiations, déduction faite des recouvrements (abstraction faite des prêts-RER titrisés), s'établissaient à 6,3 M\$ pour l'exercice terminé le 30 novembre 2008 (2,1 M\$ en 2007). Pour le reste de nos produits de prêts, les charges sur les prêts douteux étaient de 4,0 M\$ (1,6 M\$ en 2007).

#### Perspectives du secteur

Nous prévoyons que la croissance des prêts de Fiducie AGF sera peu élevée durant l'exercice 2009 tant que les marchés des capitaux ne se seront pas calmés et que les marges ne se seront pas accrues pour tenir compte du risque des prêts. L'évolution des marchés boursiers influe sur les activités de prêts pour les produits fondés sur les prêts investissement, et nous croyons par conséquent que le taux de croissance de ces produits sera inférieur. Une hausse des taux d'intérêt ou une baisse des prix du logement, outre la confiance anémique des consommateurs, pourrait avoir une incidence négative sur le rendement du portefeuille de prêts immobiliers garantis.

Durant l'exercice 2009, nous continuerons de consolider nos relations avec nos clients, de maximiser les synergies opérationnelles pour réduire les coûts et de réviser nos risques et notre processus d'exploitation. Compte tenu de la présente conjoncture, la gestion de risques occupera une place encore plus prépondérante. Nous avons modifié notre approche à l'égard de nos produits et mis l'accent sur les produits avec des marges supérieures. Fiducie AGF fait appel à sa rigueur en matière de souscription de prêts et à ses pratiques judicieuses de gestion de risques. La direction estime que son plan solide de gestion prudente de ses fonds propres et de consolidation de son bilan lui permettra de bien traverser le présent cycle économique.

## Situation de trésorerie et sources de financement

Les flux de trésorerie consolidés liés aux activités poursuivies (avant les variations nettes des soldes hors trésorerie liés à l'exploitation) ont atteint 278,7 M\$ pour l'exercice terminé le 30 novembre 2008, contre 313,4 M\$ pour l'exercice précédent.

Durant l'exercice 2008, AGF a versé des commissions de vente totalisant 86,8 M\$, qui ont été capitalisées et amorties à des fins comptables, contre 154,3 M\$ en 2007. Par conséquent, les flux de trésorerie disponibles d'AGF (c'est-à-dire les flux de trésorerie liés aux activités poursuivies moins les commissions de vente versées) se sont établis à 191,9 M\$ pour l'exercice terminé le 30 novembre 2008, contre 159,1 M\$ pour l'exercice précédent.

Les flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation ont servi principalement à financer les opérations suivantes :

(en millions de dollars)		
Exercices terminés les 30 novembre	2008	2007
Versement de dividendes	80,2 \$	70,2 \$
Rachat d'actions de catégorie B sans droit de vote AGF à des fins d'annulation	7,8	45,5
Acquisitions de filiales	25,2	27,7
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	6,8	8,3
Remboursement de la facilité de crédit (emprunt)	36,3	(104,0)
Placement dans le secteur de société de fiducie (éliminé à la consolidation)	35,0	86,5
	<b>191,3 \$</b>	<b>134,2 \$</b>

Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2008, le solde de notre facilité de crédit à terme renouvelable a diminué de 36,3 M\$, pour s'établir à 123,7 M\$. La trésorerie et équivalents de trésorerie consolidés se sont établis à 584,2 M\$ au 30 novembre 2008, contre 827,9 M\$ au 30 novembre 2007, soit une diminution de 243,7 M\$ (augmentation de 422,0 M\$ en 2007), ce qui s'explique essentiellement par des investissements de 171,4 M\$ de Fiducie AGF.

Le 26 mai 2008, aux termes de la convention de crédit actuelle, AGF a obtenu une facilité de prêt à terme dégressif d'une durée de trois ans (« facilité n° 2 »), basée sur le taux d'intérêt préférentiel, d'un maximum de 60,0 M\$. La facilité n° 2 aurait financé les rachats d'actions. Cette facilité a été annulée le 30 novembre 2008. AGF n'a rien prélevé sur cette facilité.

AGF dispose d'une facilité de crédit à terme renouvelable d'une durée de six ans, basée sur le taux d'intérêt préférentiel, d'un maximum de 300,0 M\$, dont 170,9 M\$ étaient inutilisés au 31 décembre 2008. Abstraction faite de la trésorerie du secteur de société de fiducie, qui permet de financer les prêts aux clients et les CPG échus, la trésorerie d'AGF s'est élevée à 23,9 M\$ au 30 novembre 2008. Cette facilité pourra être utilisée pour répondre à des besoins futurs d'exploitation ou d'investissement. AGF prévoit que les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ainsi que la facilité de crédit disponible lui permettront, dans un avenir rapproché, d'exécuter son plan d'affaires, de financer les commissions de vente, de satisfaire aux exigences réglementaires, de rembourser la dette, de répondre aux besoins de dépenses en immobilisations et de verser des dividendes trimestriels.

### Financement des sociétés en commandite

Avant 2005, AGF finançait certaines commissions de vente reportées au moyen de sociétés en commandite (« SC »). AGF doit payer à ces SC des frais annuels allant de 0,47 % à 0,90 % de la valeur liquidative des titres à FR. Ces obligations sont en vigueur tant que ces titres à FR demeurent en cours, sauf pour certaines SC pour lesquelles l'obligation prend fin à diverses dates entre le 31 décembre 2008 et le 31 décembre 2020. Pour certaines SC, l'obligation est garantie par les contrats de gestion de fonds communs de placement de la société jusqu'à concurrence d'un montant précis.

AGF est responsable de la gestion et de l'administration des SC. Ces services sont offerts dans le cours normal des affaires et ils sont comptabilisés au montant de la contrepartie convenue entre les parties. Les frais touchés en 2008 se sont élevés à 0,3 M\$ (0,4 M\$ en 2007). Au 30 novembre 2008, la valeur liquidative des titres à FR financés par les SC s'élevait à 0,8 G\$ (1,2 G\$ en 2007).

### Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles de la société au 30 novembre 2008 sont résumées ci-après. Se reporter également aux notes 12 et 26 des états financiers consolidés.

(en millions de dollars)	Total	2009	2010– 2011	2012– 2013	Par la suite
Dette à long terme	144,9 \$	21,2 \$	123,7 \$	– \$	– \$
Contrats de location-exploitation	59,5	9,0	17,2	16,2	17,1
Engagements d'achat	19,3	11,4	6,2	1,7	–
<b>Total des obligations contractuelles</b>	<b>223,7 \$</b>	<b>41,6 \$</b>	<b>147,1 \$</b>	<b>17,9 \$</b>	<b>17,1 \$</b>

En plus des obligations contractuelles mentionnées précédemment, les obligations suivantes sont fonction du volume d'activités et d'autres facteurs :

- > Fiducie AGF est tenue de remettre aux déposants les fonds qu'ils ont déposés, capital et intérêts.
- > Une partie de nos commissions de vente payées sur des titres à FR a été financée par les SC détenues par des tiers investisseurs. Au 30 novembre 2008, la valeur liquidative des titres à FR financés par les SC s'élevait à 0,8 G\$ et le montant payé à ces SC en 2008 s'établissait à 5,2 M\$.
- > Nous payons les commissions de suivi aux conseillers en placements en fonction de l'actif géré de leurs clients respectifs. Cette obligation varie selon le rendement des fonds, les ventes et les rachats effectués. En 2008, nous avons payé 157,2 M\$ de commissions de suivi.
- > Nous nous sommes engagés jusqu'en 2015 à rembourser Citigroup si les niveaux minimums de service et de frais connexes ne sont pas atteints.

- > Dans le cadre du programme Avantage Éléments applicable à certains portefeuilles Éléments, AGF s'est engagée envers les épargnants à leur verser jusqu'à concurrence de 90 points de base sous forme de parts supplémentaires si le rendement annualisé moyen sur trois ans d'un portefeuille n'est pas égal ou supérieur à celui de son indice de référence. Les paiements connexes ont commencé à être versés durant l'exercice 2009 pour les portefeuilles pertinents.

### Opérations réciproques et entre apparentés

AGF a conclu certaines opérations avec des entités ou des cadres supérieurs qui sont des administrateurs d'AGF. En 2008, le montant global payé par la société à ces apparentés s'est élevé à 0,1 M\$ (0,1 M\$ en 2007).

## Activités de gestion des fonds propres

Nous gérons activement nos fonds propres afin de maintenir une assise financière solide et efficace, de maximiser le rendement pondéré en fonction du risque des actionnaires, d'investir dans les occasions de croissance future, y compris les acquisitions, et de s'assurer que chaque filiale respecte les exigences portant sur les fonds propres réglementaires.

Les fonds propres d'AGF s'entendent des capitaux propres. Chaque année, AGF prépare un plan quinquennal détaillant les budgets de fonctionnement et les besoins en fonds propres prévus. Chaque unité d'exploitation d'AGF est tenue de préparer et de soumettre un plan de fonctionnement quinquennal et un budget y afférent au comité des fonds propres d'AGF à des fins d'approbation avant de demander l'approbation du conseil d'administration. Le comité des fonds propres se compose du président du conseil et chef de la direction, du vice-président du conseil, du vice-président principal et chef des finances et de la vice-présidente principale et chef du contentieux d'AGF. Une fois les plans quinquennaux approuvés par le comité des fonds propres, ils sont révisés et approuvés par le conseil d'administration d'AGF. Ces plans déterminent le versement des dividendes aux actionnaires, établissent le rachat d'actions de catégorie B et, de concert avec l'utilisation raisonnable de l'effet de levier, constituent la source de fonds dans le cadre d'acquisitions.

### **Activités de gestion de placements – Fonds propres réglementaires**

Un objectif important à l'égard de la gestion des fonds propres est de s'assurer que les exigences réglementaires sont observées à l'égard des fonds propres réglementaires. En règle générale, nos activités de gestion de placements ne sont pas assujetties à des exigences de fonds propres réglementaires considérables dans les territoires où elles sont inscrites et où elles exercent leurs activités. Le montant cumulatif minimum de fonds propres réglementaires pour l'ensemble de nos activités de gestion de placements est d'environ 6,0 M\$.

### **Fiducie AGF – Fonds propres réglementaires**

Les fonds propres réglementaires de Fiducie AGF s'entendent surtout des actions ordinaires, des actions privilégiées et des débetures subordonnées. Les fonds propres réglementaires sont un facteur qui permet au conseil d'administration de Fiducie AGF d'évaluer la stabilité et la sûreté en regard des risques globaux inhérents aux activités de Fiducie AGF. La politique de Fiducie AGF est de maintenir ses ratios de fonds propres réglementaires conformement aux exigences réglementaires définies par le principal organisme de réglementation de la société. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, Fiducie AGF surveille ses fonds propres réglementaires selon le cadre des fonds propres réglementaires pondérés en fonction du risque (Bâle II) de la Banque des règlements internationaux

(BRI). Fiducie AGF a adopté l'approche normalisée pour déterminer le risque de crédit et l'approche indicateur de base pour déterminer le risque opérationnel. Pour l'exercice 2008, Fiducie AGF a respecté ces exigences. Pour plus de détails sur Bâle II, se reporter à la section ci-après et à la note 23 des états financiers consolidés de l'exercice 2008.

Le ratio des fonds propres cible est présenté chaque année dans le plan d'immobilisations et tient compte du niveau d'actif pondéré en fonction du risque attendu et des initiatives de gestion des fonds propres prévues. Le ratio des fonds propres réglementaires est présenté chaque mois à la direction. Des rapports de suivi sur le ratio des fonds propres réglementaires sont fournis chaque trimestre au conseil d'administration de Fiducie AGF.

### **Fiducie AGF – Accord de Bâle II**

Fiducie AGF se conforme à l'Accord de Bâle II qui a été mis au point par le Comité de Bâle sur le contrôle interne dans le but d'améliorer l'uniformité des exigences de fonds propres à l'échelle internationale et de rendre les fonds propres réglementaires requis plus sensibles aux risques. L'Accord de Bâle II établit plusieurs options qui représentent des approches de plus en plus sensibles aux risques pour calculer les fonds propres réglementaires nécessaires pour couvrir le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel. Fiducie AGF a adopté l'approche normalisée concernant le risque de crédit de l'Accord de Bâle II sur l'adéquation des fonds propres. L'approche normalisée est l'approche la plus simple, car elle utilise des pondérations de risque déterminées pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques. Cette approche se distingue du régime de l'adéquation des fonds propres précédemment utilisée par Fiducie AGF en ce fait qu'elle offre une certaine reconnaissance de l'atténuation du risque de crédit lié aux fonds communs de placement en tant que nantissement pour les prêts investissement garantis et impose un risque moindre en ce qui concerne les participations à des crédits consentis à la clientèle de détail.

Fiducie AGF utilise l'approche indicateur de base afin de déterminer les fonds propres nécessaires en fonction du risque opérationnel selon le principe de l'adéquation des fonds propres de l'Accord de Bâle II. L'approche indicateur de base utilise les produits bruts à titre d'indicateur du risque opérationnel d'ensemble de chaque société. Les fonds propres requis en fonction du risque opérationnel s'obtiennent en multipliant la moyenne des produits bruts mobiles sur trois ans par un pourcentage fixe.

Les fonds propres réglementaires de Fiducie AGF se résument comme suit :

(en milliers de dollars) 30 novembre	2008	2007 <sup>1</sup>
<b>Fonds propres de première catégorie</b>		
Actions ordinaires	<b>82 768 \$</b>	82 768 \$
Surplus d'apport	<b>1 338</b>	910
Bénéfices non répartis	<b>101 432</b>	79 863
Actions privilégiées à dividende non cumulatif	<b>64 000</b>	49 000
Moins la titrisation et autres	<b>(15 567)</b>	–
	<b>233 971</b>	212 541
<b>Fonds propres de deuxième catégorie</b>		
Débitures subordonnées	<b>109 500</b>	89 500
Provisions générales	<b>19 638</b>	15 277
Moins la titrisation et autres	<b>(8 295)</b>	(26 669)
	<b>120 843</b>	78 108
<b>Total des fonds propres</b>	<b>354 814 \$</b>	290 649 \$

<sup>1</sup> Information reposant sur les exigences relatives à l'adéquation des fonds propres en vigueur à cette date.

Exercices terminés les 30 novembre	2008	2007	2006	2005	2004
Par action	<b>0,950 \$</b>	0,780 \$	0,690 \$	0,560 \$	0,410 \$
Taux d'augmentation	<b>22 %</b>	13 %	23 %	37 %	39 %

Nous révisons trimestriellement notre politique de distribution des dividendes en fonction de notre situation financière, de notre rentabilité, de nos flux de trésorerie et d'autres facteurs jugés pertinents par notre conseil d'administration. Le taux du dividende annuel annoncé pour mars 2009 sera de 1,00 \$ par action.

#### **Offre publique de rachat dans le cours normal des activités**

En février 2008, le conseil d'administration d'AGF a autorisé le renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités d'AGF jusqu'à concurrence de 7 253 822 actions de catégorie B ou 10 % des actions offertes au public. AGF a reçu l'approbation de la Bourse de Toronto (la « TSX ») le 22 février 2008 du renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, qui permet à AGF de racheter jusqu'à concurrence de 7 253 822 actions de catégorie B par l'entremise de la TSX (ou de toute autre entité autorisée par la TSX) entre le 26 février 2008 et le 25 février 2009. Les actions de catégorie B peuvent être rachetées de temps à autre à la valeur marchande courante ou à tout autre cours permis par la TSX.

## **Dividendes**

Les porteurs d'actions de catégorie B AGF et d'actions de catégorie A AGF reçoivent des dividendes en espèces. Les mêmes dividendes par action sont versés à tous les porteurs d'actions de catégorie B AGF et d'actions de catégorie A AGF alors en circulation, sans préférence ni priorité d'une action par rapport à l'autre. Aucun dividende ne peut être déclaré s'il existe un manquement à nos engagements sur notre facilité de crédit ou si le versement d'un dividende causerait un tel manquement.

Notre conseil d'administration peut autoriser les porteurs d'actions de catégorie B AGF à recevoir la totalité ou une partie de leur dividende en actions. Pour établir l'équivalence entre un dividende versé en actions de catégorie B AGF et un dividende en espèces, le conseil d'administration se base sur le cours moyen pondéré auquel les actions de catégorie B AGF se sont négociées à la Bourse de Toronto au cours des dix jours de séance précédant immédiatement la date d'inscription applicable à ce dividende.

Les dividendes versés par AGF sur les actions de catégorie B AGF et sur les actions de catégorie A AGF se résument comme suit :

Au 30 novembre 2008, en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, AGF avait racheté 1 000 000 d'actions de catégorie B (1 437 800 en 2007) pour une contrepartie de 7,8 M\$ (45,5 M\$ en 2007), au cours moyen de 7,79 \$ par action (31,67 \$ en 2007).

## **Données sur les actions en circulation**

Le tableau suivant résume les données sur les actions en circulation au 30 novembre 2008. Pour plus de détails, se reporter aux notes 16 et 17 des états financiers consolidés de 2008.

Exercices terminés les 30 novembre	2008	2007
<b>Actions</b>		
Actions de catégorie A AGF	<b>57 600</b>	57 600
Actions de catégorie B AGF	<b>88 480 104</b>	88 922 157
<b>Options sur actions</b>		
Options en cours	<b>6 576 948</b>	4 268 765
Options pouvant être exercées	<b>2 543 337</b>	1 954 284

## Règlements gouvernementaux

### La Société de Gestion AGF Limitée

La Société de Gestion AGF Limitée (« AGF ») est constituée en vertu des lois de la province d'Ontario et est un émetteur assujéti dans chaque province et territoire du Canada. Par conséquent, AGF est tenue d'observer les lois sur les valeurs mobilières applicables dans chaque ressort territorial. De plus, les actions de catégorie B AGF sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole AGF.B. AGF est également assujéti à la surveillance d'autres gouvernements et organismes de réglementation.

### Activités de gestion de placements

#### Les Fonds AGF Inc.

Les Fonds AGF Inc. (« FAGFI ») est inscrite auprès de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (« CVMO ») à titre de conseiller en placements et de portefeuilliste et conserve des inscriptions équivalentes dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada où FAGFI exerce ses activités. FAGFI est également inscrite à titre de courtier en fonds communs de placement, de courtier sur le marché des valeurs dispensées et de gestionnaire d'opérations sur marchandises pour certains ressorts territoriaux et est assujéti à la surveillance de commissaires à la protection de la vie privée fédéral et provinciaux et au Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (« CANAFE »).

Dans ses rôles de conseiller en placements et de portefeuilliste, FAGFI est assujéti aux règlements sur les conflits d'intérêt en vertu de la *Loi sur les valeurs mobilières* (Ontario) et de certaines législations sur les valeurs mobilières dans d'autres provinces et territoires. Entre autres, ces règlements imposent des limites à l'égard de l'aptitude de FAGFI à donner des conseils ou à faire des recommandations quant à ses propres valeurs mobilières ou à celles d'un émetteur lié ou connexe. FAGFI est également assujéti à certaines restrictions qui sont imposées par les règlements provinciaux et territoriaux applicables en ce qui a trait à la publicité et aux primes de vente.

#### Fonds communs de placement AGF

Chaque année, afin de maintenir l'admissibilité à la distribution, tous les fonds communs de placement gérés par FAGFI sont tenus de déposer une notice annuelle et un prospectus simplifié dans chaque province et territoire du Canada où la société compte distribuer des valeurs mobilières et d'obtenir un accusé de réception de l'organisme de réglementation du commerce des valeurs mobilières de la province ou du territoire concerné. Certains fonds sont offerts dans des juridictions outre-mer, qui ont leurs exigences respectives visant le dépôt.

Chaque fonds commun de placement géré par FAGFI, ainsi que FAGFI, sont tenus responsables de toute information trompeuse figurant dans leurs notices d'offre respectives. En vertu des législations sur les valeurs mobilières dans certaines provinces et territoires du Canada, aucun fonds commun de

placement géré par FAGFI ne peut faire de placement de portefeuille dans les porteurs de valeurs importants de ces fonds, dans AGF ou dans les sociétés pour lesquelles les administrateurs ou les dirigeants des fonds ou leurs porteurs de valeurs importants ont un intérêt substantiel.

#### AGF International Advisors Company Limited

AGF International Advisors Company Limited est constituée conformément aux lois de la République d'Irlande et est autorisée par le Irish Financial Services Regulatory Authority (« IFSRA »), en vertu de l'article 11 de la directive 2007 concernant les marchés d'instruments financiers des communautés européennes, à fournir une gamme de services financiers, y compris les services de conseils en placement et la gestion de portefeuilles. À titre d'entité autorisée, AGF International Advisors Company Limited est assujéti aux règlements de l'Irlande et de l'Union européenne. AGF International Advisors Company Limited détient également un permis de services financiers australien octroyé par le Australian Securities & Investments Commission et est assujéti aux règlements courants pertinents de ce permis.

#### AGFIA Limited

AGFIA Limited est constituée en société privée à responsabilité limitée conformément aux lois de la République d'Irlande et est autorisée par l'IFSRA, en vertu de l'article 11 de la directive 2007 concernant les marchés d'instruments financiers des communautés européennes, à fournir une gamme de services financiers, y compris les services de conseils en placement et la gestion de portefeuilles, notamment pour les comptes institutionnels. À titre d'entité autorisée, AGFIA Limited est assujéti aux règlements de l'Irlande et de l'Union européenne. AGFIA Limited est également inscrite auprès de la CVMO à titre de conseiller en placements non canadien et portefeuilliste et est assujéti à la surveillance du Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée/Ontario et au CANAFE.

#### AGF Asset Management Asia Limited

Fondée en 1996, AGF Asset Management Asia Limited offre des services de recherche sur l'investissement et des conseils sur les marchés asiatiques pour les fonds communs de placement AGF et à d'autres clients. AGF Asset Management Asia Limited est régie par le Monetary Authority of Singapore (« MAS »), conformément au Securities and Futures Act. La société détient un permis de services de marchés financiers qui lui permet d'offrir des services de gestion de fonds à des investisseurs autorisés. AGF Asset Management Asia Limited doit obtenir l'autorisation préalable du MAS pour toute modification importante de ses membres ou des participations de ses membres.

#### Groupe de gestion d'actifs AGF Limitée

Le Groupe de gestion d'actifs AGF Limitée (« GGAL »), par l'entremise de ses filiales, fournit des services de conseils en placement à des institutions, des sociétés, des fondations,

des successions et des particuliers bien nantis. Ce groupe englobe les activités de Cypress Capital Management Limited (« Cypress »), de Gestion de Placements Highstreet (« Highstreet »), de Doherty & Associates Limited (anciennement P.J. Doherty & Associates Co. Limited) (« Doherty ») et de Gestion des investissements Magna Vista (anciennement Gestion privée des investissements AGF Limitée) (« Magna »).

Doherty, Highstreet et Magna sont toutes inscrites auprès de la CVMO à titre de conseiller en placements et de portefeuilliste et conservent des inscriptions équivalentes dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada où elles exercent leurs activités. Cypress est inscrite auprès de la British Columbia Securities Commission à titre de portefeuilliste (valeurs mobilières) et conserve des inscriptions équivalentes dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada où elle exerce ses activités. Cypress, Doherty, Highstreet et Magna sont également inscrites auprès de la CVMO à titre de courtier sur le marché des valeurs dispensées afin de faciliter la distribution de certains titres à leurs clients et sont assujetties à la surveillance de commissaires à la protection de la vie privée fédéral et provinciaux et au CANAFE. De plus, Highstreet est inscrite en Ontario à titre de gestionnaire d'opérations sur marchandises.

AGF Private Investment Advisors Inc. (« PIA »), filiale à part entière de Magna, est inscrite auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») des États-Unis à titre de conseiller en placements. Les firmes de conseils en placement inscrites auprès de la SEC peuvent être tenues de fournir aux organismes du commerce des valeurs mobilières de l'état un exemplaire de leur formulaire ADV et les modifications s'y rattachant déposés auprès de la SEC. Ces dépôts sont également appelés « avis de dépôt ». PIA dépose présentement ses avis de dépôt dans les États du Connecticut, de la Floride, du Mississippi, du New Jersey, de New York, de la Pennsylvanie et de la Caroline du Sud.

Cypress Capital Management U.S. Limited (« Cypress U.S. »), filiale à part entière de Cypress, est inscrite auprès de la SEC à titre de conseiller en placements. Les firmes de conseils en placement inscrites auprès de la SEC peuvent être tenues de fournir aux organismes du commerce des valeurs mobilières de l'état un exemplaire de leur formulaire ADV et les modifications s'y rattachant déposés auprès de la SEC. Ces dépôts sont également appelés « avis de dépôt ». Cypress U.S. dépose ses avis de dépôt dans l'État de Washington.

Le Groupe de gestion d'actifs AGF Limitée (U.S.) (« GGAUS »), filiale à part entière de GGAL, est inscrite auprès de la SEC à titre de conseiller en placements. Les firmes de conseils en placement inscrites auprès de la SEC peuvent être tenues de fournir aux organismes du commerce des valeurs mobilières de l'état un exemplaire de leur formulaire ADV et les modifications s'y rattachant déposés auprès de la SEC. Ces dépôts sont également appelés « avis de dépôt ». GGAUS ne dépose présentement aucun avis de dépôt.

#### **AGF Securities (Canada) Limited**

AGF Securities (Canada) Limited est membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (« OCRCVM »). L'OCRCVM est l'organisme d'autoréglementation national créé par le regroupement de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières et de Services de réglementation du marché inc. AGF Securities (Canada) Limited est inscrite à titre de courtier en valeurs mobilières auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, de l'Ontario et de la Saskatchewan. AGF Securities (Canada) Limited est également membre du Fonds canadien de protection des épargnants et est assujettie à la surveillance de commissaires à la protection de la vie privée fédéral et provinciaux et au CANAFE.

#### **AGF Securities Inc.**

AGF Securities Inc. est inscrite auprès de la SEC à titre de firme de courtage.

#### **Activités de société de fiducie**

##### **Compagnie de Fiducie AGF**

Compagnie de Fiducie AGF (« Fiducie AGF ») est constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt* (Canada) et est régie par cette loi. Elle satisfait aux normes de permis et d'enregistrement extra-provinciaux en vigueur dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada. La *Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt* (Canada) définit les pouvoirs d'une société de fiducie de régie fédérale et les restrictions quant aux activités de placement. Nommément, elle prescrit le dépôt de rapports périodiques sur la situation financière de la société de fiducie; les révisions périodiques des activités de la société de fiducie par les organismes de réglementation compétents; les restrictions afférentes aux opérations entre apparentés; les provisions en matière de gouvernance d'entreprise; et les normes en ce qui concerne l'adéquation des fonds propres selon l'actif global et les fonds propres pondérés en fonction des risques de la société de fiducie. En tant qu'institution financière de régie fédérale, Fiducie AGF est surveillée par le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada. Fiducie AGF est également assujettie à la surveillance de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada, du Commissaire à la protection de la vie privée du Canada, du CANAFE et d'autres organismes publics, notamment les autorités provinciales.

Fiducie AGF est membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada (« SADC »), qui régit l'assurance de certains dépôts admissibles et payables au Canada en dollars canadiens. Fiducie AGF est également membre de l'Association canadienne des paiements et de l'Ombudsman des services bancaires et d'investissement, en plus d'être prêteur approuvé par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (« SCHL »).

## Analyse du quatrième trimestre

### Sommaire des résultats d'exploitation consolidés

Les résultats d'exploitation consolidés d'AGF pour les trimestres terminés les 30 novembre 2008 et 2007 se résument comme suit :

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

Trimestres terminés les 30 novembre	2008	2007	Variation en %
<b>Produits</b>			
Secteur de gestion de placements	<b>123,1 \$</b>	172,9 \$	(28,8)%
Secteur de société de fiducie	<b>26,6</b>	23,8	11,8 %
Autres	<b>2,5</b>	2,4	4,2 %
	<b>152,2</b>	199,1	(23,6)%
<b>Charges</b>			
Secteur de gestion de placements	<b>67,8</b>	98,3	(31,0)%
Secteur de société de fiducie	<b>30,4</b>	13,3	128,6 %
	<b>98,2</b>	111,6	(12,0)%
<b>BAIIA<sup>1</sup> (activités poursuivies)</b>	<b>54,0</b>	87,5	(38,3)%
Amortissement	<b>27,6</b>	30,7	(10,1)%
Intérêts débiteurs	<b>1,8</b>	2,9	(37,9)%
Dépréciation d'actifs destinés à la vente	<b>2,3</b>	–	n.s.
Dépréciation de l'écart d'acquisition et de contrats avec des clients	<b>46,3</b>	–	n.s.
Part des actionnaires sans contrôle	<b>0,1</b>	0,2	n.s.
Impôts sur les bénéfices	<b>(4,8)</b>	4,3	(211,6)%
<b>Bénéfice net</b>	<b>(19,3)\$</b>	49,4 \$	(139,1)%
<b>Résultat par action lié aux activités poursuivies – dilué</b>	<b>(0,21)\$</b>	0,54 \$	(138,9)%

<sup>1</sup> Tel qu'il est défini précédemment, voir la rubrique « BAIIA » à la section « Indicateurs de rendement clés et mesures non conformes aux PCGR ». Les éléments permettant de rapprocher le BAIIA du bénéfice net, un terme défini en vertu des PCGR du Canada, sont détaillés ci-dessus.

### Résultats des activités poursuivies

Pour le quatrième trimestre terminé le 30 novembre 2008, les produits ont diminué de 46,9 M\$, soit une baisse de 23,6 % en regard du trimestre correspondant de 2007. Les produits du secteur de gestion de placements ont reculé de 49,8 M\$, du fait que l'actif géré moyen de fonds communs de placement a régressé de 27,7 % au quatrième trimestre. Les produits du secteur de société de fiducie ont augmenté de 2,8 M\$, car les actifs en prêts ont grimpé. Les produits du secteur Autres ont augmenté de 4,2 %.

Pour le quatrième trimestre terminé le 30 novembre 2008, les charges ont diminué de 13,4 M\$ par rapport à la même période en 2007. Les charges du secteur de gestion de placements ont diminué de 30,5 M\$, ou de 31,0 %, surtout en raison de la baisse des charges de rémunération découlant du recul des ventes et du niveau inférieur d'actif géré. Les charges du secteur de société de fiducie ont augmenté de 17,1 M\$, en grande partie attribuable à des charges liées à la révision de la méthodologie pour les provisions pour pertes sur prêts. Pour plus de détails, se reporter à la section pertinente du présent rapport de gestion.

Pour le trimestre terminé le 30 novembre 2008, le BAIIA a diminué par rapport à la même période en 2007, surtout par suite de la baisse des produits du secteur gestion de placements en raison du recul important de l'actif géré moyen d'un trimestre à l'autre.

Pour le trimestre terminé le 30 novembre 2008, par suite du recul des marchés, AGF a constaté une dépréciation de l'écart d'acquisition et de contrats avec des clients de 46,3 M\$. En outre, vu la dépréciation durable d'un placement, AGF a constaté des charges de dépréciation de 2,3 M\$. Pour plus de détails, se reporter à la section pertinente du présent rapport de gestion.

Pour le trimestre terminé le 30 novembre 2008, le recouvrement d'impôts a atteint 4,8 M\$, contre des charges d'impôts de 4,3 M\$ pour le trimestre terminé le 30 novembre 2007.

Pour le trimestre terminé le 30 novembre 2008, l'incidence des éléments des produits et des charges mentionnés précédemment s'est traduite par une perte nette de 19,3 M\$, contre un bénéfice net de 49,4 M\$ pour le trimestre correspondant de 2007. Abstraction faite des charges de dépréciation de 37,7 M\$, déduction faite des impôts, le bénéfice net s'est établi à 18,4 M\$ pour le trimestre. Pour le trimestre terminé le 30 novembre 2008, le résultat de base par action et le résultat dilué par action tirés des activités

poursuivies a été de 0,21 \$ et de 0,21 \$ par action, respectivement, contre 0,55 \$ et 0,54 \$ par action pour le trimestre correspondant de 2007. Abstraction faite des charges de dépréciation, déduction faite des impôts, le résultat de base par action et le résultat dilué par action a été de 0,21 \$ et de 0,20 \$, respectivement.

Au chapitre du résultat dilué par action, pour le trimestre terminé le 30 novembre 2008, les flux de trésorerie liés aux activités poursuivies ont été de 0,65 \$ par action (0,99 \$ en 2007).

## Activités de gestion de placements

### Actif géré

Les variations de la composition de l'actif géré de fonds communs de placement au cours des trimestres terminés les 30 novembre 2008 et 2007 se résument comme suit :

(en millions de dollars)

Trimestres terminés les 30 novembre

	2008	2007	Variation en %
Actif géré de fonds communs de placement au début du trimestre	26 371 \$	30 024 \$	(12,2)%
Ventes brutes de fonds communs de placement	651	1 273	(48,9)%
Rachats de fonds communs de placement	(1 176)	(1 150)	2,3 %
Ventes de fonds communs de placement, montant net	(525)	123	
Plus-value (moins-value) des portefeuilles de fonds	(6 085)	(95)	n.s.
Actif géré de fonds communs de placement à la fin du trimestre	19 761 \$	30 052 \$	(34,2)%
Actif géré de comptes institutionnels	12 802	19 822	(35,4)%
Actif géré de particuliers bien nantis	2 995	3 869	(22,6)%
Actif géré global à la fin du trimestre	35 558 \$	53 743 \$	(33,8)%
Actif quotidien moyen géré de fonds communs de placement du trimestre	21 682 \$	29 995 \$	(27,7)%

Pour le trimestre terminé le 30 novembre 2008, l'indice S&P 500 (en dollars canadiens), l'indice NASDAQ (en dollars canadiens) et l'indice composé S&P/TSX ont reculé de 18,0 %, de 24,4 % et de 32,1 %, respectivement.

L'incidence de l'appréciation du dollar américain vis-à-vis du dollar canadien sur la valeur marchande des parts de fonds communs de placement AGF depuis le 31 août 2008 a entraîné une augmentation de l'actif géré d'environ 0,6 G\$ (diminution de 0,3 G\$ en 2007).

## Résultats financiers et résultats d'exploitation

Les activités du secteur de gestion de placements pour les trimestres terminés les 30 novembre 2008 et 2007 se résument comme suit :

(en millions de dollars) Trimestres terminés les 30 novembre	2008	2007	Variation en %
<b>Produits</b>			
Frais de gestion et de conseils, montant net	119,6 \$	163,6 \$	(26,9)%
Frais de vente reportés	7,0	5,4	29,6 %
Revenus de placement et autres produits	(3,5)	3,9	(189,7)%
	<b>123,1</b>	172,9	(28,8)%
<b>Charges</b>			
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration	31,3	48,1	(34,9)%
Commissions de suivi	33,0	45,1	(26,8)%
Frais de conseils en placement	3,5	5,1	(31,4)%
	<b>67,8</b>	98,3	(31,0)%
BAIIA <sup>1</sup>	55,3	74,6	(25,9)%
Amortissement	26,7	30,1	(11,3)%
Dépréciation d'actifs destinés à la vente	2,3	–	n.s.
Dépréciation de l'écart d'acquisition et de contrats avec des clients	46,3	–	n.s.
Bénéfice avant impôts et éléments non sectoriels	<b>(20,0)\$</b>	44,5 \$	(144,9)%

<sup>1</sup> Tel qu'il est défini précédemment, voir la rubrique « BAIIA » à la section « Indicateurs de rendement clés et mesures non conformes aux PCGR ».

## Activités de société de fiducie

### Résultats financiers et résultats d'exploitation

Les activités de société de fiducie pour les trimestres terminés les 30 novembre 2008 et 2007 se résument comme suit :

(en millions de dollars) Trimestres terminés les 30 novembre	2008	2007	Variation en %
<b>Intérêts créditeurs</b>			
Intérêts sur les prêts	67,0 \$	63,0 \$	6,3 %
Intérêts sur les placements	7,0	8,9	(21,4)%
	<b>74,0</b>	71,9	2,9 %
<b>Intérêts débiteurs</b>			
Intérêts sur les dépôts	51,0	42,0	21,4 %
Autres intérêts débiteurs	(0,5)	8,7	(105,8)%
	<b>50,5</b>	50,7	(0,4)%
Intérêts créditeurs, montant net	23,5	21,2	10,9 %
Autres produits	3,7	3,2	15,6 %
Gains liés à la titrisation et éléments connexes	(0,6)	(0,6)	0,0 %
Total des produits	<b>26,6</b>	23,8	11,8 %
<b>Charges</b>			
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration	9,9	9,9	0,0 %
Provision pour pertes sur prêts	20,5	3,4	502,9 %
	<b>30,4</b>	13,3	128,6 %
BAIIA <sup>1</sup>	(3,8)	10,5	(136,2)%
Amortissement	0,9	0,7	28,6 %
Bénéfice avant impôts et éléments non sectoriels	<b>(4,7)\$</b>	9,8 \$	(148,0)%

<sup>1</sup> Tel qu'il est défini précédemment, voir la rubrique « BAIIA » à la section « Indicateurs de rendement clés et mesures non conformes aux PCGR ».

## Principales informations trimestrielles

(en millions de dollars, sauf les montants par action) Trimestres terminés les	30 nov. 2008	31 août 2008	31 mai 2008	29 févr. 2008
Produits (activités poursuivies)	152,2 \$	184,7 \$	194,3 \$	194,3 \$
Flux de trésorerie liés aux activités poursuivies <sup>1</sup>	58,7	66,2	71,5	82,3
BAIIA <sup>2</sup> (activités poursuivies)	54,0	81,5	88,6	89,5
Bénéfice avant impôts (activités poursuivies)	(24,1)	51,3	57,9	56,6
Bénéfice net	(19,3)	41,1	44,0	62,7
Résultat par action				
De base	(0,21)\$	0,46 \$	0,49 \$	0,70 \$
Dilué	(0,21)\$	0,46 \$	0,49 \$	0,70 \$
Nombre moyen pondéré d'actions de base	89 446 562	89 451 578	89 349 275	89 039 394
Nombre moyen pondéré d'actions après dilution	90 679 048	89 870 475	89 785 796	89 807 506

(en millions de dollars, sauf les montants par action) Trimestres terminés les	30 nov. 2007	31 août 2007	31 mai 2007	28 févr. 2007
Produits (activités poursuivies)	199,1 \$	199,2 \$	204,9 \$	177,0 \$
Flux de trésorerie liés aux activités poursuivies <sup>1</sup>	90,7	69,7	84,4	68,7
BAIIA <sup>2</sup> (activités poursuivies)	87,5	91,3	98,0	80,4
Bénéfice avant impôts (activités poursuivies)	53,9	57,3	63,3	49,1
Bénéfice net	49,4	39,4	53,6	36,3
Résultat par action				
De base	0,55 \$	0,44 \$	0,60 \$	0,41 \$
Dilué	0,54 \$	0,43 \$	0,59 \$	0,40 \$
Nombre moyen pondéré d'actions de base	90 200 924	90 299 033	89 798 419	89 474 827
Nombre moyen pondéré d'actions après dilution	91 566 659	91 847 103	91 316 967	90 640 734

<sup>1</sup> Flux de trésorerie liés à l'exploitation avant les variations nettes des soldes hors trésorerie liés à l'exploitation.

<sup>2</sup> Tel qu'il est défini précédemment, voir la rubrique « BAIIA » à la section « Indicateurs de rendement clés et mesures non conformes aux PCGR ».

## Principales informations annuelles

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

Exercices terminés les 30 novembre	2008	2007	2006
Produits (activités poursuivies)	<b>725,6 \$</b>	780,3 \$	607,2 \$
Flux de trésorerie liés aux activités poursuivies <sup>1</sup>	<b>278,7</b>	313,4	214,2
BAIIA <sup>2</sup> (activités poursuivies)	<b>313,7</b>	357,2	248,5
Bénéfice avant impôts	<b>141,8</b>	222,6	113,7
Bénéfice net (activités poursuivies)	<b>128,6</b>	175,9	102,1
Résultat par action (activités poursuivies)			
De base	<b>1,44 \$</b>	1,96 \$	1,15 \$
Dilué	<b>1,41 \$</b>	1,93 \$	1,14 \$
Flux de trésorerie liés aux activités poursuivies			
De base	<b>3,12 \$</b>	3,48 \$	2,40 \$
Dilué	<b>3,05 \$</b>	3,43 \$	2,38 \$
Dividende par action	<b>0,95 \$</b>	0,78 \$	0,69 \$
Actifs globaux	<b>6 534,0 \$</b>	5 876,8 \$	3 919,8 \$
Total de la dette à long terme	<b>123,7 \$</b>	184,5 \$	56,0 \$

<sup>1</sup> Flux de trésorerie liés à l'exploitation avant les variations nettes des soldes hors trésorerie liés à l'exploitation.

<sup>2</sup> Tel qu'il est défini précédemment, voir la rubrique « BAIIA » à la section « Indicateurs de rendement clés et mesures non conformes aux PCGR ».

### Renseignements supplémentaires

Des renseignements supplémentaires sur AGF figurent dans les états financiers consolidés ainsi que dans les notes y afférentes de la société pour l'exercice terminé le 30 novembre 2008, dans la notice annuelle 2008 d'AGF et dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation pertinents du Canada. Ces documents peuvent être consultés en ligne à [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Les présents états financiers consolidés de La Société de Gestion AGF Limitée (la « société ») ont été préparés par la direction, qui est responsable de l'intégrité et de la fidélité de l'information présentée, y compris les montants fondés sur le jugement et des estimations. Ces états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. L'information financière contenue dans ce rapport annuel est conforme à celle qui est présentée dans les états financiers consolidés.

Afin de s'acquitter de sa responsabilité à l'égard de l'intégrité et de la fidélité des états financiers consolidés et des systèmes comptables qui les produisent, la direction maintient les contrôles internes conçus pour s'assurer que toutes les opérations sont dûment autorisées, que l'actif de la société est suffisamment protégé et que des registres adéquats sont tenus. Le système de contrôles internes est renforcé par des contrôles de conformité qui assurent que la société et ses employés se conforment aux lois et règlements sur les valeurs mobilières et aux règles portant sur les conflits d'intérêts, ainsi que par des vérifications périodiques de tous les secteurs d'activité de la société qu'effectue une équipe de vérificateurs internes.

Le conseil d'administration voit à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière d'information financière par l'entremise du comité de vérification, qui est composé uniquement d'administrateurs indépendants. Ce comité examine les états financiers consolidés de la société et en recommande l'approbation au conseil.

Les vérificateurs indépendants, PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., qui sont nommés par les actionnaires de la société sur recommandation du comité de vérification, ont effectué une vérification indépendante des états financiers consolidés de la société et ont soumis leur rapport qui est présenté ci-après. Les vérificateurs, qui agissent au nom des actionnaires, ont libre accès au comité de vérification pour discuter avec lui de leur mandat de vérification et pour lui faire part de leurs observations.



**Blake C. Goldring**, M.S.M., CFA  
*Président du conseil et chef de la direction*



**Gregory J. Henderson**, CA  
*Vice-président principal et chef des finances*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS  
LE 28 JANVIER 2009

Aux actionnaires de La Société de Gestion AGF Limitée,

Nous avons vérifié les bilans consolidés de **La Société de Gestion AGF Limitée** aux 30 novembre 2008 et 2007 et les états consolidés des résultats, des capitaux propres, du résultat étendu et des flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de deux ans terminée le 30 novembre 2008. La responsabilité de ces états financiers consolidés incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société aux 30 novembre 2008 et 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de deux ans terminée le 30 novembre 2008 selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



**PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.**  
*Comptables agréés, experts-comptables autorisés  
Toronto, Canada*

BILANS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars)  
30 novembre

	2008	2007
<b>Actif</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<b>584 168 \$</b>	827 874 \$
Placements destinés à la vente (note 2)	<b>188 435</b>	26 149
Comptes débiteurs et charges payées d'avance	<b>78 403</b>	93 141
Partie à court terme des droits conservés dans des titrisations (note 3)	<b>5 487</b>	7 501
Prêts immobiliers garantis et prêts investissement échéant dans moins de un an [note 8 a)]	<b>606 844</b>	492 756
	<b>1 463 337</b>	1 447 421
Droits conservés dans des titrisations (note 3)	<b>39 460</b>	43 424
Prêts immobiliers garantis et prêts investissement [note 8 a)]	<b>3 824 006</b>	3 187 605
Participation dans une société associée (note 2)	<b>98 338</b>	102 600
Contrats de gestion (note 9)	<b>504 269</b>	504 269
Contrats avec des clients, déduction faite de l'amortissement cumulé et de la dépréciation (note 9)	<b>18 783</b>	65 805
Écart d'acquisition, déduction faite de la dépréciation (note 9)	<b>172 985</b>	180 058
Marques de commerce (note 9)	<b>1 935</b>	1 935
Commissions de vente reportées, déduction faite de l'amortissement cumulé	<b>304 406</b>	315 275
Immobilisations corporelles et logiciels, déduction faite de l'amortissement cumulé (note 10)	<b>19 423</b>	20 812
Autres actifs (note 11)	<b>87 017</b>	7 608
<b>Actif total</b>	<b>6 533 959 \$</b>	5 876 812 \$

BILANS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars)  
30 novembre

	2008	2007
<b>Passif et capitaux propres</b>		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer	306 834 \$	261 115 \$
Impôts sur les bénéfices futurs (note 15)	26 240	48 304
Partie de la dette à long terme échéant dans moins de un an (note 12)	21 171	25 611
Dépôts échéant dans moins de un an [note 8 d)]	2 486 635	1 847 494
	<b>2 840 880</b>	2 182 524
Dépôts [note 8 d)]	2 275 426	2 235 848
Dette à long terme (note 12)	123 740	184 486
Impôts sur les bénéfices futurs (note 15)	171 293	202 923
Autres passifs à long terme (note 13)	14 995	1 638
Passif total	<b>5 426 334</b>	4 807 419
Part des actionnaires sans contrôle (note 5)	203	391
Capitaux propres		
Capital-actions (note 16)	431 897	421 923
Surplus d'apport	17 127	14 948
Bénéfices non répartis	676 190	635 369
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(17 792)	(3 238)
Capitaux propres totaux	<b>1 107 422</b>	1 069 002
Passif et capitaux propres totaux	<b>6 533 959 \$</b>	5 876 812 \$

Engagements (note 26)

Garanties (note 27)

Passifs éventuels (note 28)

(Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.)

Approuvé par le conseil d'administration,



**Blake C. Goldring**, M.S.M., CFA  
Administrateur



**Douglas L. Derry**, FCA  
Administrateur

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

(en milliers de dollars)

Exercices terminés les 30 novembre

	2008	2007
<b>Produits</b>		
Frais de gestion et de conseils	576 761 \$	646 462 \$
Frais de vente reportés	25 591	20 381
Gain à la vente de prêts-RER titrisés et produit connexe (perte), déduction faite de la dépréciation	(279)	10 769
Revenus de placement et autres	26 624	24 485
	<b>628 697</b>	<b>702 097</b>
Intérêts créditeurs de la société de fiducie (note 22)	302 981	236 685
Intérêts débiteurs de la société de fiducie (note 22)	(206 108)	(158 462)
Intérêts créditeurs de la société de fiducie, montant net	<b>96 873</b>	<b>78 223</b>
<b>Total des produits</b>	<b>725 570</b>	<b>780 320</b>
<b>Charges</b>		
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration	209 326	226 730
Commissions de suivi	157 161	169 587
Frais de conseils en placement	15 034	15 850
Amortissement des commissions de vente reportées	98 064	107 960
Amortissement des contrats avec des clients	7 791	7 837
Amortissement des immobilisations corporelles et logiciels	8 142	8 030
Intérêts débiteurs	9 252	9 895
Dotations à la provision pour pertes sur prêts de la société de fiducie	30 374	10 995
Dépréciation d'actifs destinés à la vente (note 2)	2 286	–
Dépréciation de l'écart d'acquisition et de contrats avec des clients (note 9)	46 305	–
	<b>583 735</b>	<b>556 884</b>
<b>Bénéfice tiré des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle</b>	<b>141 835</b>	<b>223 436</b>
<b>Charge d'impôts sur les bénéfices (économie)</b>		
Exigibles (note 15)	63 504	36 436
Futurs (note 15)	(50 818)	10 253
	<b>12 686</b>	<b>46 689</b>
Part des actionnaires sans contrôle (note 5)	557	881
<b>Bénéfice net tiré des activités poursuivies de l'exercice</b>	<b>128 592</b>	<b>175 866</b>
Perte à la dissolution de sociétés en commandite, déduction faite des impôts (note 7)	–	(2 128)
Gain à la vente des activités abandonnées, déduction faite des impôts (note 4)	–	4 702
Bénéfice net tiré des activités abandonnées, déduction faite des impôts (note 4)	–	247
<b>Bénéfice net de l'exercice</b>	<b>128 592 \$</b>	<b>178 687 \$</b>
<b>Résultat par action (note 18)</b>		
De base tiré des activités poursuivies	1,44 \$	1,96 \$
Dilué tiré des activités poursuivies	1,41 \$	1,93 \$
De base	1,44 \$	1,99 \$
Dilué	1,41 \$	1,96 \$

(Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.)

ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers de dollars)

Exercices terminés les 30 novembre

	2008	2007
<b>Actions ordinaires</b>		
Solde au début de l'exercice	421 923 \$	403 566 \$
Émises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes	4 618	3 614
Options sur actions exercées	5 121	14 688
Émises à l'acquisition de Highstreet Partners Limited (note 5)	5 116	5 672
Émises pour la contrepartie conditionnelle à Cypress (note 6)	–	1 200
Rachetées à des fins d'annulation [note 16 c)]	(4 881)	(6 817)
Solde à la fin de l'exercice	431 897	421 923
<b>Surplus d'apport</b>		
Solde au début de l'exercice	14 948	10 470
Options sur actions	2 179	4 478
Solde à la fin de l'exercice	17 127	14 948
<b>Bénéfices non répartis</b>		
Solde au début de l'exercice	635 369	565 576
Ajustement transitoire découlant de l'adoption de nouvelles conventions comptables (note 1)	–	(25)
Solde au début de l'exercice, retraité	635 369	565 551
Bénéfice net	128 592	178 687
Dividendes sur les actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote AGF et sur les actions de catégorie B sans droit de vote AGF	(84 860)	(70 151)
Excédent payé sur la valeur comptable des actions de catégorie B sans droit de vote AGF rachetées à des fins d'annulation [note 16 c)]	(2 911)	(38 718)
Solde à la fin de l'exercice	676 190	635 369
<b>Cumul des autres éléments du résultat étendu</b>		
Solde au début de l'exercice	(3 238)	159
Ajustement transitoire découlant de l'adoption de nouvelles conventions comptables	–	3 633
Autres éléments du résultat étendu	(14 554)	(7 030)
Solde à la fin de l'exercice	(17 792)	(3 238)
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>1 107 422 \$</b>	<b>1 069 002 \$</b>

(Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.)

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT ÉTENDU

(en milliers de dollars)

Exercices terminés les 30 novembre

	2008	2007
<b>Bénéfice net</b>	<b>128 592 \$</b>	178 687 \$
<b>Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts</b>		
Écart de conversion des devises lié aux investissements nets dans des établissements étrangers autonomes <sup>1</sup>	(7 188)	(9 157)
Reclassement du gain réalisé dans le bénéfice	–	(12)
	<b>(7 188)</b>	(9 169)
<b>Gains non réalisés nets (pertes) sur les titres destinés à la vente</b>		
Gains non réalisés (pertes) <sup>2</sup>	(9 428)	2 421
Reclassement de la perte réalisée ou de la perte de valeur durable dans le bénéfice	2 077	–
	<b>(7 351)</b>	2 421
<b>Gains non réalisés nets (pertes) sur les couvertures de flux de trésorerie</b>		
Gains non réalisés (pertes) <sup>3</sup>	(945)	(282)
Reclassement de la perte réalisée sur les couvertures de flux de trésorerie	930	–
	<b>(15)</b>	(282)
<b>Total des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts</b>	<b>(14 554)\$</b>	(7 030)\$
<b>Résultat étendu</b>	<b>114 038 \$</b>	171 657 \$

<sup>1</sup> Déduction faite d'une réduction des impôts sur les bénéfices de 1,2 M\$ pour l'exercice terminé le 30 novembre 2008; déduction faite d'une réduction des impôts sur les bénéfices de 0,6 M\$ pour l'exercice terminé le 30 novembre 2007.

<sup>2</sup> Déduction faite d'une réduction des impôts sur les bénéfices de 2,1 M\$ pour l'exercice terminé le 30 novembre 2008; déduction faite des charges d'impôts de 0,6 M\$ pour l'exercice terminé le 30 novembre 2007.

<sup>3</sup> Déduction faite d'une réduction des impôts sur les bénéfices de 0,5 M\$ pour l'exercice terminé le 30 novembre 2008; déduction faite d'une réduction des impôts sur les bénéfices de 0,1 M\$ pour l'exercice terminé le 30 novembre 2007.

(Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.)

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers de dollars)

Exercices terminés les 30 novembre

	2008	2007
<b>Activités d'exploitation</b>		
Bénéfice net	128 592 \$	178 687 \$
Perte à la dissolution de sociétés en commandite, déduction faite des impôts	–	2 128
Gain à la vente des activités abandonnées, déduction faite des impôts	–	(4 702)
Bénéfice tiré des activités abandonnées, déduction faite des impôts	–	(247)
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	128 592	175 866
Éléments hors trésorerie		
Amortissement	113 997	123 827
Impôts sur les bénéfices futurs	(50 818)	10 253
Gain à la vente de prêts-RER titrisés et produit connexe (perte), déduction faite de la dépréciation	279	(10 769)
Dotation à la provision pour pertes sur prêts de la société de fiducie	30 374	10 995
Dépréciation d'actifs destinés à la vente	2 286	–
Dépréciation de l'écart d'acquisition et de contrats avec des clients	46 305	–
Rémunération à base d'actions (note 17)	5 548	6 737
Autres	2 121	(3 474)
	278 684	313 435
Variation nette du fonds de roulement hors trésorerie lié à l'exploitation (note 21)	72 719	86 676
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation poursuivies, montant net	351 403	400 111
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation abandonnées, montant net	–	(1 271)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, montant net	351 403	398 840
<b>Activités de financement</b>		
Rachat d'actions de catégorie B sans droit de vote AGF à des fins d'annulation	(7 792)	(45 532)
Émission d'actions de catégorie B sans droit de vote AGF	2 483	18 302
Dividendes	(80 242)	(70 151)
Augmentation (diminution) des emprunts bancaires	(36 152)	104 000
Augmentation nette des dépôts de la société de fiducie	601 574	1 598 363
Flux de trésorerie liés aux activités de financement, montant net	479 871	1 604 982
<b>Activités d'investissement</b>		
Versement de commissions de vente reportées	(86 791)	(154 254)
Produit de la titrisation de prêts-RER	–	252 878
Acquisitions de filiales, déduction faite de la trésorerie acquise	(25 224)	(27 673)
Produit de la vente des activités abandonnées	–	2 747
Achat d'immobilisations corporelles et logiciels	(6 753)	(8 328)
Autres activités d'investissement	(174 838)	(3 222)
Augmentation nette des prêts immobiliers garantis et des prêts investissement de la société de fiducie	(781 374)	(1 644 003)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement, montant net	(1 074 980)	(1 581 855)
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie durant l'exercice</b>	<b>(243 706)</b>	<b>421 967</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>827 874</b>	<b>405 907</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>584 168 \$</b>	<b>827 874 \$</b>
<b>Composition :</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	23 927 \$	36 601 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie de la société de fiducie	560 241	791 273
	584 168 \$	827 874 \$

Pour des informations supplémentaires sur les flux de trésorerie, se reporter à la note 21.

(Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.)

## Description de l'entreprise

La Société de Gestion AGF Limitée (« AGF » ou la « société ») est constituée en société aux termes de la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario). Elle est une société de gestion du patrimoine intégrée d'envergure mondiale dont les principales filiales offrent des services de gestion de placements pour des fonds communs de placement, des institutions et des sociétés, ainsi que des particuliers bien nantis; et des produits et services de fiducie [y compris des prêts immobiliers garantis, des prêts investissement et des certificats de placement garanti (les « CPG »)]. La société gère et distribue des fonds communs de placement au Canada sous les noms de marques AGF, Éléments et Harmony (collectivement les « fonds AGF »). La société offre des services de fiducie sous le nom Compagnie de Fiducie AGF (« Fiducie AGF »).

### Note 1 Sommaire des conventions comptables cruciales

#### Mode de présentation et de consolidation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada. Ils comprennent les comptes d'AGF et ceux de ses filiales qu'elle détient directement ou indirectement. Les opérations et les soldes réciproques sont éliminés au moment de la consolidation. Pour les filiales où AGF ne possède pas toutes les participations, la participation de l'actionnaire minoritaire est présentée dans les bilans consolidés au poste « Part des actionnaires sans contrôle », et le produit connexe est présenté dans un poste distinct des états consolidés des résultats. Les participations où AGF exerce une influence notable sont comptabilisées à la valeur de consolidation.

Les principales filiales d'AGF sont les suivantes :

- Les Fonds AGF Inc.
- Groupe de gestion d'actifs AGF Limitée
- AGF International Advisors Company Limited
- AGFIA Limited
- AGF Asset Management Asia Limited
- Gestion des investissements Magna Vista
- Doherty & Associates Limited
- Cypress Capital Management Limited
- Gestion de Placements Highstreet
- Compagnie de Fiducie AGF
- AGF Securities (Canada) Limited
- Société financière 20/20

En outre, AGF détient une participation de 30,4 % dans Smith & Williamson Holdings Limited (« S&WHL »), groupe indépendant établi au Royaume-Uni qui offre des services de gestion privée des investissements, de consultation financière, de fiscalité et de comptabilité aux particuliers. Cette participation est comptabilisée à la valeur de consolidation.

## Modifications de conventions comptables cruciales

### Informations à fournir concernant le capital

Le 1<sup>er</sup> décembre 2007, AGF a adopté le chapitre du *Manuel de l'ICCA* intitulé « Informations à fournir concernant le capital » (chapitre 1535). Ce chapitre exige que l'entité fournisse des informations qualitatives et quantitatives propres à permettre aux utilisateurs de ses états financiers d'évaluer ses objectifs, politiques et procédures de gestion de son capital. La nouvelle norme n'a pas eu d'incidence sur la situation financière ou sur les bénéfices d'AGF. Se reporter à la note 23.

### Instruments financiers – informations à fournir et présentation

Le 1<sup>er</sup> décembre 2007, AGF a adopté les chapitres du *Manuel de l'ICCA* intitulés « Instruments financiers – informations à fournir » (chapitre 3862) et « Instruments financiers – présentation » (chapitre 3863). Les nouvelles normes exigent la communication d'informations plus détaillées sur les risques liés aux instruments financiers et sur la gestion de ces risques mais ne modifient pas les exigences actuelles de présentation des instruments financiers. Les nouvelles normes n'ont pas eu d'incidence sur la situation financière ou sur les bénéfices d'AGF. Se reporter à la note 24.

### Modifications de conventions comptables lors d'exercices précédents

Le 1<sup>er</sup> décembre 2006, AGF a adopté les chapitres du *Manuel de l'ICCA* intitulés « Résultat étendu » (chapitre 1530), « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation » (chapitre 3855) et « Couvertures » (chapitre 3865). Ces nouvelles normes exigent que tous les actifs et passifs financiers soient comptabilisés dans les bilans consolidés à leur juste valeur, sauf les prêts et créances, les titres détenus jusqu'à leur échéance et les passifs financiers détenus à des fins autres que de transaction qui sont comptabilisés au coût après amortissement à moins d'avoir été désignés comme détenus à des fins de transaction à leur première évaluation.

Les méthodes utilisées par AGF pour déterminer la juste valeur des instruments financiers n'ont pas changé par suite de l'adoption de ces nouvelles conventions comptables.

En raison de ces modifications, AGF a comptabilisé une réduction nette inférieure à 0,1 M\$ au solde d'ouverture des bénéfices non répartis en 2007. Les nouvelles normes n'ont pas eu d'incidence importante sur les résultats des activités d'AGF pour l'exercice 2007.

## Instruments financiers

Conformément au chapitre 3855, les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur la première fois. Les comptabilisations suivantes dépendront du classement de chaque instrument financier. Les normes exigent que tous les actifs financiers soient classés : destinés à la vente, détenus à des fins de transaction, détenus jusqu'à leur échéance ou prêts et créances. Les passifs financiers sont classés : détenus à des fins de transaction ou autres.

Les actifs financiers destinés à la vente sont évalués à leur juste valeur la première fois à la date de règlement dans le bilan et sont réévalués à la juste valeur, avec les gains et pertes non réalisés, y compris les taux de change, dont les variations sont portées aux autres éléments du résultat étendu (« AERE ») jusqu'à ce que les actifs financiers soient sortis ou subissent une baisse permanente de valeur. Les coûts de transaction liés aux actifs financiers destinés à la vente sont capitalisés.

Les actifs détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur la première fois à la date de règlement dans le bilan et sont réévalués à la juste valeur, dont les variations sont portées au bénéfice. Les coûts de transaction liés aux actifs détenus à des fins de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Les prêts et créances et les autres passifs financiers sont évalués au coût après amortissement selon la méthode de l'intérêt effectif. Les coûts de transaction liés aux prêts et créances, aux dépôts et aux autres passifs financiers sont en règle générale capitalisés et ensuite amortis selon la méthode de l'intérêt effectif.

## Utilisation d'estimations

Pour préparer les présents états financiers, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés des actifs et des passifs et sur les informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, de même que sur les produits et les charges pour l'exercice. Les montants réels peuvent différer de ces estimations.

Des secteurs clés d'estimations pour lesquels la direction est tenue d'exercer des jugements difficiles, complexes ou subjectifs, souvent sur des questions qui sont, de par leur nature, incertaines, sont les provisions pour pertes sur prêts, l'écart d'acquisition et les immobilisations incorporelles établis selon une estimation des flux de trésorerie futurs, la durée de vie utile des actifs amortissables, les engagements et éventualités, les charges découlant de la prise en charge des frais liés aux fonds, les provisions pour impôts sur les bénéfices, les évaluations des droits conservés des prêts titrisés, la rémunération à base d'actions, l'engagement Avantage Éléments, les charges liées au régime d'unités d'actions liées au rendement et la recouvrabilité des immobilisations corporelles

et logiciels. La société détient des participations dans des sociétés ou des entreprises dont certaines ont enregistré des pertes d'exploitation. Des changements importants apportés aux hypothèses, notamment à l'égard des plans d'affaires et des flux de trésorerie futurs, pourraient modifier sensiblement les montants comptabilisés. Des pertes d'exploitation additionnelles de certaines entités émettrices pourraient compromettre la valeur de ces participations.

## Actif géré

AGF gère des fonds communs de placement et offre des services de conseils en placement relativement à ceux-ci et à d'autres placements détenus par des clients et par des tiers, placements qui ne sont pas inscrits dans le bilan consolidé.

## Consolidation des entités à détenteurs de droits variables

L'ICCA a publié la note d'orientation concernant la comptabilité NOC-15, « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables » (« EDDV »), qui comporte des directives relatives à l'application des principes de consolidation à certaines entités sur lesquelles le contrôle s'exerce autrement que par la détention de droits de vote. Une entité est une EDDV lorsque les conditions énoncées ci-après, soit en i), soit en ii), sont remplies : i) le montant total des investissements en instruments de capitaux propres à risque n'est pas suffisant pour permettre à l'entité de financer ses activités sans un soutien financier subordonné additionnel fourni par quelque partie que ce soit; ii) collectivement, les détenteurs des investissements en instruments de capitaux propres à risque ne réunissent pas toutes les caractéristiques d'une participation financière conférant le contrôle.

Après avoir évalué ses relations, y compris la gestion de fonds communs de placement, la société a déterminé que les résultats financiers de ses entités n'avaient pas à être compris ni présentés dans les résultats consolidés des exercices terminés les 30 novembre 2008 et 2007.

## Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie s'entend de dépôts temporaires très liquides échéant à court terme. Les équivalents de trésorerie s'entendent de billets de trésorerie, de papiers commerciaux bancaires adossés à des actifs, de billets de dépôt, de prises en pension, d'acceptations bancaires (« AB ») et d'obligations à taux variable échéant à court terme.

## Comptabilisation des titrisations

La société a titrisé des prêts de régimes d'épargne-retraite (« RER ») en vendant ces prêts à une fiducie de titrisation. Pour qu'une titrisation soit traitée comme une vente, la société doit abandonner le contrôle sur les créances titrisées. Le contrôle est abandonné si les actifs titrisés sont isolés par rapport à la société et à ses créanciers, même en cas de faillite ou de mise sous séquestre, et si la société touche une contrepartie autre que le droit de bénéficiaire sur les actifs cédés.

Selon des modalités qui en cèdent le contrôle à un tiers, l'opération est comptabilisée comme une vente et les actifs en prêt connexes sont sortis du bilan consolidé. Dans le cadre de la titrisation, certains actifs financiers sont conservés. Les droits conservés, classés comme des actifs financiers destinés à la vente et comptabilisés à la juste valeur, sont déterminés en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus. Les gains ou les pertes à la vente de prêts sont portés immédiatement aux résultats. Pour déterminer le gain ou la perte à la vente, la direction estime les flux de trésorerie futurs en se fondant sur les estimations du montant d'intérêt qui sera perçu sur les actifs titrisés, le rendement versé aux épargnants, la partie des actifs titrisés qui sera payée d'avance avant l'échéance prévue, les pertes de crédit prévues, les frais de gestion des actifs et le taux d'actualisation à appliquer à ces flux de trésorerie futurs prévus. Les flux de trésorerie réels peuvent différer sensiblement de ceux estimés par la direction. Si les flux de trésorerie réels sont différents de l'estimation faite par la direction des flux de trésorerie futurs, les gains ou les pertes à la titrisation constatés dans les résultats seront ajustés.

Les gains et les pertes découlant d'une vente et les produits tirés des frais de gestion afférents au prêt titrisé sont constatés dans les états consolidés des résultats au poste « Gain à la vente de prêts-RER titrisés et produit connexe (perte), déduction faite de la dépréciation ». S'il y a un passif lié à la gestion, le montant est comptabilisé dans les bilans consolidés comme autres passifs.

Les droits conservés font périodiquement l'objet d'un test de dépréciation durable et, s'il y a lieu, la valeur comptable des droits conservés est ramenée à la juste valeur dans les états consolidés des résultats.

La note 3 présente d'autres informations relatives aux titrisations et à leur incidence sur le bilan et les états des résultats.

### **Prêts immobiliers garantis et prêts investissement**

Les prêts immobiliers garantis et prêts investissement sont classés comme des prêts et créances et sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode de l'intérêt effectif, déduction faite des provisions pour pertes sur prêts. Les intérêts créditeurs sur les prêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les intérêts courus, mais non perçus, sur les prêts immobiliers garantis et prêts investissement non assurés font l'objet d'une contre-passation lorsque le prêt est classé comme douteux. Les paiements du capital des prêts immobiliers garantis et prêts investissement dus à la société dans les douze mois suivant la date du bilan sont classés dans l'actif à court terme.

Les frais liés au montage des prêts sont considérés comme des rajustements du rendement du prêt et sont reportés et amortis dans les intérêts créditeurs sur la durée prévue des prêts.

### **Provision pour pertes sur prêts**

La provision pour pertes sur prêts est constituée de provisions générales et de provisions spécifiques. Les provisions générales reposent sur l'évaluation, par la direction, des pertes inhérentes non identifiées du portefeuille à la date du bilan qui ne sont pas comprises dans la détermination des provisions spécifiques. L'évaluation repose sur des facteurs de crédit particuliers au portefeuille, les facteurs économiques d'ordre général, la présence géographique, les statistiques de pertes, la probabilité de défaut (« PD ») et la perte en cas de défaut (« PCD »).

Les provisions spécifiques comprennent les provisions pour pertes ayant trait à des actifs identifiables pour lesquels les montants recouvrables estimatifs sont inférieurs à la valeur comptable. Il s'agit d'une précaution contre la probabilité de pertes pour des prêts considérés douteux.

Les provisions spécifiques comprennent également les provisions estimatives pour pertes ayant trait à des actifs identifiables qui sont actuellement en souffrance de 1 à 90 jours et qui vont probablement devenir douteux selon les statistiques de taux moyen de détérioration et de PCD pour un portefeuille de prêts précis.

### **Prêts douteux**

Les prêts sont classés comme prêts douteux lorsque, de l'avis de la direction, il y a un doute raisonnable quant à la recouvrabilité d'une partie ou de la totalité des intérêts ou du capital, ou lorsque le capital ou les intérêts sont en souffrance depuis au moins 90 jours, sauf lorsque le prêt est bien garanti et en cours de recouvrement. Un prêt assuré par le gouvernement fédéral, un de ses organismes ou tout autre tiers est classé dans les prêts douteux lorsque le capital ou les intérêts sont en souffrance depuis 365 jours, ou dans le cas des autres prêts, lorsqu'ils sont arriérés de 180 jours.

Lorsqu'un prêt est classé comme prêt douteux, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur de réalisation estimative. Au cours des périodes subséquentes, le recouvrement de montants auparavant radiés et toute augmentation de la valeur comptable du prêt sont portés au crédit de la dotation à la provision pour pertes sur prêts dans les états des résultats consolidés. Lorsqu'une partie du prêt est radiée et que le solde est restructuré, le nouveau prêt est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsqu'il ne subsiste plus de doute raisonnable relativement à la possibilité de recouvrement du capital ou des intérêts. Les intérêts créditeurs sur les prêts douteux sont constatés seulement à leur encaissement après que la provision spécifique pour pertes eut été entièrement reprise et à condition qu'il ne subsiste plus de doute sur la recouvrabilité du capital. Les radiations totales ou partielles de prêts sont comptabilisées lorsque, de l'avis de la direction, un recouvrement total est peu probable.

### Écart d'acquisition, contrats de gestion et marques de commerce

Le coût des acquisitions comptabilisées selon la méthode de l'acquisition et le coût des prises de participation comptabilisées à la valeur de consolidation sont répartis d'après la juste valeur des éléments d'actif net identifiables acquis, notamment les contrats de gestion et les autres immobilisations incorporelles identifiables. L'excédent du coût d'acquisition sur la valeur de ces actifs est inscrit à titre d'écart d'acquisition. Il a été établi que les contrats de gestion et les marques de commerce ont une durée de vie indéfinie.

L'écart d'acquisition, les contrats de gestion et les marques de commerce ne sont pas amortis, mais doivent faire l'objet d'un test annuel de dépréciation, ou plus souvent si un événement ou un changement de circonstances indique que l'actif peut s'être déprécié. L'écart d'acquisition est affecté à l'unité d'exploitation concernée. L'existence d'une dépréciation est repérée en comparant la valeur comptable de l'unité d'exploitation à sa juste valeur. Lorsque l'existence d'une dépréciation est repérée, cette dernière est égale à l'excédent de la valeur comptable de l'écart d'acquisition sur sa juste valeur établie selon la juste valeur des éléments d'actif et de passif de l'unité d'exploitation. Les contrats de gestion et les marques de commerce font l'objet d'un test de dépréciation en comparant leur juste valeur à leur valeur comptable. La dépréciation est égale à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

### Contrats avec des clients

Les contrats avec des clients sont comptabilisés au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé et de la dépréciation, s'il y a lieu, selon la méthode linéaire sur 7 à 15 ans compte tenu de la durée de vie utile estimative de ces actifs.

### Commissions de vente reportées

Les commissions payées à l'égard des ventes de titres de fonds communs de placement comportant des frais reportés (« FR ») sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période correspondant au barème des FR (soit entre trois et sept ans). La fraction non amortie des commissions de vente reportées est réduite d'un montant égal à l'excédent de la valeur comptable sur les produits futurs prévus non actualisés. Aux 30 novembre 2008 et 2007, aucune dépréciation n'a dû être comptabilisée.

### Immobilisations corporelles et logiciels

Les immobilisations corporelles et logiciels, qui comprennent le mobilier et le matériel, le matériel informatique, les logiciels et les améliorations locatives, sont comptabilisés au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé et de la dépréciation, s'il y a lieu. L'amortissement est calculé selon les méthodes suivantes sur la durée de vie utile estimative des actifs suivants :

Mobilier et matériel	20 %, amortissement dégressif
Matériel informatique	30 %, amortissement dégressif
Améliorations locatives	amortissement linéaire sur la durée du bail
Logiciels	amortissement linéaire sur trois ans

### Dépréciation d'actifs à long terme

La dépréciation d'actifs à long terme, qui comprennent les immobilisations corporelles et logiciels et les immobilisations incorporelles à durée de vie limitée, est constatée lorsque, en raison d'un événement ou d'un changement de circonstances, la valeur comptable de l'actif excède le montant total des flux de trésorerie non actualisés prévus découlant de leur utilisation et de leur cession. La dépréciation est égale à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur. En 2008, AGF a constaté des charges de dépréciation pour ses contrats avec des clients. Se reporter à la note 9.

### Sortie d'actifs à long terme et activités abandonnées

Un actif à long terme destiné à la vente est évalué à sa valeur comptable ou à sa juste valeur diminuée des frais de vente, selon la moins élevée des deux, et n'est pas amorti tant qu'il est classé comme destiné à la vente. En 2007, AGF a mené à bien la vente de sa filiale à part entière Investmaster Holdings Limited (« Investmaster »). Se reporter à la note 4.

### Dérivés

La société a recours à des instruments dérivés pour gérer les risques de taux d'intérêt et les hausses des charges de rémunération liées à certaines rémunérations à base d'actions. La société ne conclut pas d'instruments financiers dérivés à des fins de négociation ou de spéculation. Lorsque les instruments dérivés sont utilisés, la société détermine si la comptabilité de couverture est applicable. Le cas échéant, une relation de couverture est désignée comme couverture de juste valeur ou couverture de flux de trésorerie. La couverture est documentée, au moment de sa création, de manière à présenter le détail de l'objectif particulier de gestion de risques et de la stratégie qui sous-tend la conclusion de l'opération de couverture. La documentation présente l'actif ou le passif couvert, le risque couvert, le genre d'instrument dérivé utilisé et la mesure de son efficacité. Les instruments dérivés doivent

être très efficaces pour contrebalancer les variations, attribuables au risque couvert, des justes valeurs ou des flux de trésorerie prévus dès la mise en place de la relation de couverture et sur la durée de la couverture. Conformément au chapitre 3865, la partie inefficace cumulée des relations de couverture doit être évaluée, et la partie inefficace des variations des justes valeurs doit être inscrite dans les états consolidés des résultats. Quand la comptabilité de couverture ne peut être appliquée, les variations des justes valeurs doivent être inscrites dans les états consolidés des résultats.

#### **Couvertures de juste valeur**

Les couvertures de juste valeur consistent essentiellement en des swaps de taux d'intérêt utilisés pour couvrir les variations des justes valeurs d'un actif, d'un passif ou d'un engagement ferme. Les instruments financiers dérivés, détenus pour couvrir les justes valeurs, sont comptabilisés à leur juste valeur et leurs variations sont constatées dans les états consolidés des résultats au poste « Revenus de placement et autres ». Les variations des justes valeurs des éléments couverts attribuables aux risques couverts sont également comptabilisées dans les états consolidés des résultats au poste « Revenus de placement et autres » avec un ajustement correspondant de la valeur comptable des éléments couverts dans les bilans consolidés. Lorsqu'un instrument dérivé ne répond plus aux critères de couverture efficace ou que l'instrument couvert est vendu ou prend fin avant l'échéance, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée prospectivement. L'ajustement cumulatif de la valeur comptable des éléments couverts liés à une relation de couverture qui cesse d'être efficace est comptabilisé au poste « Revenus de placements et autres » sur la période restante avant l'échéance selon le rendement réel. En outre, si les éléments couverts sont vendus ou prennent fin avant l'échéance, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée, et l'ajustement cumulatif de la valeur comptable des éléments couverts est immédiatement constaté au poste « Revenus de placement et autres ». Se reporter à la note 11.

#### **Couvertures de flux de trésorerie**

Les couvertures de flux de trésorerie couvrent les variations des justes valeurs de certaines charges de rémunération [notes 13 et 17 c)]. La partie efficace des variations des justes valeurs des instruments dérivés, déduction faite des impôts, est constatée dans les AERE, alors que la partie inefficace est inscrite dans le bénéfice net.

Le 1<sup>er</sup> septembre 2008, AGF a cessé d'appliquer la comptabilité de couverture aux swaps liés à la rémunération à base d'actions.

#### **Éléments AGF**

En novembre 2005, la société a lancé Éléments AGF, qui consiste en cinq portefeuilles diversifiés de fonds de fonds. Quatre de ces portefeuilles offrent l'engagement Avantage Éléments. Si un de ces portefeuilles n'arrive pas à égaler ou à dépasser son indice de référence personnalisé sur une période de trois ans, chaque épargnant recevra jusqu'à concurrence de 90 points de base sous forme de parts supplémentaires, selon la valeur du placement à la fin de la période de trois ans.

La société inclut dans les passifs jusqu'à concurrence de 30 points de base par année de l'actif géré de chaque épargnant, compte tenu des rachats, jusqu'à la fin de la période de mesure de trois ans de chaque placement fait par cet épargnant. À ce moment-là, si les rendements touchés par un épargnant donné atteignent ou dépassent ceux de l'indice de référence personnalisé, la société constatera la totalité du montant à titre de produits tirés des frais de gestion. Si les rendements réels touchés par un épargnant donné n'atteignent pas ceux de l'indice de référence personnalisé, un montant correspondant sera remis à l'épargnant sous forme de parts supplémentaires. Au 30 novembre 2008, la société a comptabilisé des passifs de 7,8 M\$ (6,1 M\$ en 2007).

#### **Dépôts**

Les dépôts comprennent surtout des CPG sur lesquels AGF doit payer des intérêts à taux fixe jusqu'à l'échéance des certificats. Les dépôts sont classés à titre de passif à court terme et autres éléments de passif, selon la date d'échéance, et sont amortis au coût selon la méthode de l'intérêt effectif.

Les CPG qui expirent dans les douze mois suivant la date du bilan sont classés dans la catégorie des passifs à court terme.

#### **Constatation des produits**

Les frais de gestion et de conseils sont fondés sur la valeur liquidative des fonds gérés et ils sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Ces frais sont inscrits déduction faite des remises sur les frais de gestion et des frais de distribution à payer à des entités indépendantes de financement des commissions de vente.

Les produits tirés des frais de vente reportés (« FR ») sont payés par les épargnants lors du rachat des titres de fonds communs de placement assujettis à des FR. Les produits tirés des FR sont constatés à la date de rachat des titres de fonds communs de placement concernés.

Le montant net des intérêts créditeurs sur les prêts immobiliers garantis et prêts investissement, les dividendes et les autres revenus de placement sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice pour l'exercice durant lequel ils ont été gagnés.

### Rémunération et autres paiements à base d'actions

AGF offre des régimes de rémunération à base d'actions, qui sont décrits à la note 17. AGF utilise la méthode de la juste valeur pour comptabiliser la rémunération à base d'actions. La juste valeur de la rémunération à base d'actions, qui est déterminée selon un modèle d'évaluation des options, est imputée sur la période d'acquisition de droits au bénéfice net avec un crédit correspondant au surplus d'apport.

En outre, AGF offre un régime d'achat d'actions en vertu duquel les employés peuvent consacrer une partie de leur salaire annuel, jusqu'à concurrence de 6 %, à l'achat d'actions ordinaires de catégorie B sans droit de vote AGF (les « actions de catégorie B ») par retenues sur salaire. AGF verse des cotisations pouvant atteindre jusqu'à 60 % des cotisations versées par les employés. Les cotisations d'AGF sont acquises immédiatement et imputées au bénéfice net de la période au cours de laquelle la cotisation est versée. Le fiduciaire du régime achète des actions de catégorie B sur le marché libre au moyen des cotisations versées.

AGF offre un régime d'unités d'actions à participation restreinte (« UAPR ») pour les membres de la haute direction, en vertu duquel certains membres se sont vu attribuer des UAPR composées d'actions de catégorie B. Les unités sont acquises trois ans après la date d'attribution. AGF rachètera la totalité des unités d'actions moyennant une somme au comptant égale à la valeur des actions de catégorie B pour un nombre correspondant d'UAPR. Les charges de rémunération et les passifs connexes sont répartis de façon égale sur la période d'acquisition compte tenu de la fluctuation du cours des actions de catégorie B, des dividendes versés et des confiscations.

AGF offre un régime d'unités d'actions liées au rendement (« UALR ») pour les membres de la haute direction, en vertu duquel certains membres se sont vu attribuer des UALR composées d'actions de catégorie B. Les charges de rémunération et les passifs connexes sont répartis de façon égale sur la période d'acquisition compte tenu de la probabilité de satisfaire le critère de rendement, de la fluctuation du cours des actions de catégorie B, des dividendes versés et des confiscations. Les unités sont acquises trois ans après la date d'attribution à condition que certains critères de rendement soient atteints. AGF rachètera la totalité des unités d'actions moyennant une somme au comptant égale à la valeur des actions de catégorie B pour un nombre correspondant d'UALR.

AGF offre un régime d'unités d'actions différées (« UAD ») pour les administrateurs externes, en vertu duquel ces derniers peuvent décider de recevoir leur rémunération par l'intermédiaire des UAD. Ces unités sont acquises immédiatement et les charges de rémunération et les passifs connexes sont imputés au bénéfice net de la période au cours de laquelle les UAD sont attribuées. À la cessation du mandat d'un administrateur externe, AGF rachètera la totalité des UAD moyennant une somme au comptant ou d'actions égale à la valeur des actions de catégorie B à la date d'expiration pour un nombre correspondant d'UAD.

### Conversion des devises

Les éléments monétaires d'actif et de passif libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan et les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis aux taux de change historiques. Les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen en vigueur pendant l'exercice. La conversion des gains et pertes non réalisés et des gains et pertes réalisés est constatée dans les charges hors exploitation, sauf pour les actifs destinés à la vente, car la conversion des gains et pertes non réalisés est comptabilisée dans les AERE jusqu'à ce que les actifs soient vendus ou abandonnés.

Les états financiers des filiales étrangères intégrées sont convertis selon la méthode temporelle. En vertu de cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les éléments non monétaires d'actif sont convertis aux taux de change historiques. Les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen de l'exercice, sauf l'amortissement, qui est converti au même taux de change que les éléments d'actif connexes. Les gains et pertes de change sont portés au bénéfice net.

Les participations dans des sociétés associées étrangères sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les gains et pertes de change non réalisés sont présentés dans les AERE.

## Impôts sur les bénéfices

AGF utilise la méthode du report variable pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices. En vertu de cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs tiennent compte des incidences fiscales futures prévues des écarts temporaires entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif et leur valeur fiscale, et sont calculés en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur qui devraient s'appliquer aux exercices au cours desquels il est prévu que les actifs et les passifs d'impôt futurs seront réalisés ou acquittés. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et passifs d'impôts futurs est imputée aux résultats de la période durant laquelle le changement est pratiquement mis en vigueur. Les actifs d'impôts futurs sont constatés dans la mesure où l'on estime que leur réalisation est plus probable qu'improbable.

## Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé à partir du bénéfice net applicable aux actions ordinaires divisé par le nombre moyen pondéré quotidien d'actions en circulation. Le résultat dilué par action est calculé à partir du nombre moyen pondéré quotidien d'actions qui auraient été en circulation au cours de l'exercice si toutes les actions ordinaires potentielles avaient été émises au début de l'exercice, ou à la date d'attribution ou d'émission d'autres instruments potentiellement dilutifs, si elle est postérieure.

La méthode du rachat d'actions est employée pour déterminer le nombre supplémentaire d'actions qui auraient été en circulation si la société avait utilisé le produit de l'exercice des options pour acquérir des actions.

## Nouvelles normes comptables à venir

### Écarts d'acquisition, actifs incorporels et fondements conceptuels des états financiers

Le 1<sup>er</sup> décembre 2008, AGF a adopté le chapitre du *Manuel de l'ICCA* intitulé « Écarts d'acquisition et actifs incorporels » (chapitre 3064). Cette norme précise que les coûts peuvent être reportés uniquement lorsqu'ils sont liés à un élément qui satisfait à la définition d'un actif, et que, par conséquent, les coûts de démarrage doivent être passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Le chapitre 1000 intitulé « Fondements conceptuels des états financiers » a également été modifié afin d'assurer la conformité avec le chapitre 3064. Ces normes ne devraient pas avoir d'incidence importante sur la situation financière ou sur les bénéfices d'AGF.

## Conversion aux Normes internationales d'information financière à l'exercice 2012

Le Conseil des normes comptables de l'ICCA exige que toutes les entités canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes adoptent les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») pour les exercices ouverts à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011. AGF adoptera les IFRS pour l'exercice 2012, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2011. Les états financiers consolidés de l'exercice 2012 comprendront les résultats financiers de 2011, présentés de manière comparative selon les IFRS.

Bien que les PCGR du Canada soient, dans une large mesure, semblables aux IFRS, ils comportent certaines différences qui peuvent avoir une incidence importante sur les processus et les résultats financiers d'AGF. À l'heure actuelle, AGF planifie l'étape de la conversion, laquelle comprend l'établissement des différences entre les PCGR du Canada existants et les IFRS, la détermination des répercussions éventuelles sur les activités d'AGF, l'élaboration d'un plan de conversion, l'évaluation des besoins de ressources et la formation des membres du personnel. Il n'est pas possible d'établir toutes les répercussions sur les états financiers ainsi que les incidences éventuelles sur les activités d'AGF, étant donné que les normes comptables et leur interprétation évoluent.

## Note 2 Placements destinés à la vente et participation dans S&WHL

- a) La ventilation des placements destinés à la vente, abstraction faite des droits conservés dans des titrisations, se résume comme suit :

(en milliers de dollars) 30 novembre	2008	2007
<b>Société de fiducie</b>		
Impôts canadiens		
Fédéral	10 233 \$	– \$
Provincial	45 767	–
Dépôts auprès d'institutions réglementées	83 498	–
Autres	28 992	372
	168 490	372
<b>Gestion de placements</b>		
Impôts canadiens		
Fédéral	294	277
Fonds communs de placement		
AGF et autres	15 013	15 146
Titres de participation	4 638	10 354
	19 945	25 777
	188 435 \$	26 149 \$

Durant l'exercice terminé le 30 novembre 2008, AGF a déterminé que le recul de la juste valeur d'un placement dans une société ouverte était durable. Par conséquent, AGF a constaté des charges de dépréciation de 2,3 M\$ avant impôts (2,0 M\$ après impôts).

- b) AGF détient une participation de 30,4 % dans S&WHL comptabilisée à la valeur de consolidation. Au 30 novembre 2008, la valeur comptable s'élevait à 98,3 M\$ (102,6 M\$ en 2007). Au cours des douze mois terminés le 30 novembre 2008, AGF a constaté 10,3 M\$ (8,5 M\$ en 2007) de produits et a reçu de S&WHL 6,4 M\$ (5,5 M\$ en 2007) sous forme de dividendes.

### Note 3 Titrisation des prêts de Fiducie AGF

Le 30 mars 2007, Fiducie AGF a titrisé 263,6 M\$ de prêts-RER. Des flux de trésorerie de 252,9 M\$ ont été reçus à la titrisation et un gain de 8,0 M\$, déduction faite des frais d'opération de 0,1 M\$, a été enregistré. Au 30 novembre 2008, l'encours des prêts titrisés correspondait à 166,6 M\$ (291,1 M\$ en 2007).

Durant l'exercice terminé le 30 novembre 2008, par suite de la perturbation prolongée du marché à l'égard des papiers commerciaux adossés à des actifs (« PCAA ») émis par des fiducies de titrisation, Fiducie AGF a révisé ses hypothèses relatives à l'écart excédentaire qu'elle touchera sur ses droits conservés de prêts titrisés. Fiducie AGF est exposée à la hausse des coûts des PCAA, car les intérêts débiteurs encourus par la fiducie de titrisation sur les papiers commerciaux émis pour financer l'achat d'actifs influent directement sur le montant des intérêts résiduels tirés des droits conservés. Suivant la diminution de l'écart futur prévu par Fiducie AGF entre les taux des PCAA et les taux liés aux prêts-RER connexes, et en raison des taux effectifs plus élevés payés aux titulaires de PCAA pendant l'exercice, Fiducie AGF a radié la valeur des droits conservés des coupons d'intérêt d'environ 4,7 M\$ (1,9 M\$ en 2007) à titre de dépréciation durable.

La société a inscrit des droits conservés de 44,9 M\$ (50,9 M\$ en 2007) constitués des éléments suivants : i) les droits sur les intérêts excédentaires futurs sur ces prêts-RER une fois que les épargnants ayant investi dans la fiducie de titrisation auront touché le rendement auquel ils ont droit par contrat, lesquels droits sont évalués à 12,4 M\$ (20,4 M\$ en 2007), ii) un nantissement en espèces de 12,0 M\$ (11,3 M\$ en 2007) et iii) un nantissement excédentaire de 20,5 M\$ (19,2 M\$ en 2007).

Au 30 novembre 2008, les prêts douteux inclus dans le solde des prêts titrisés correspondaient à 0,2 M\$ (0,7 M\$ en 2007). Au cours des douze mois terminés le 30 novembre 2008, des prêts-RER titrisés de 2,8 M\$ (2,1 M\$ en 2007) ont été radiés.

Les droits conservés par la société sont subordonnés aux droits des épargnants. Le droit de recours des épargnants et des

fiducies de titrisation se limite aux droits conservés par la société. Pour les douze mois terminés le 30 novembre 2008, des flux de trésorerie de 7,8 M\$ (18,0 M\$ en 2007) ont été touchés relativement à ces prêts titrisés, desquels un montant de néant (6,7 M\$ en 2007) était lié à un nantissement excédentaire et de 7,8 M\$ (11,3 M\$ en 2007) aux coupons d'intérêt. Le total des autres charges constatées au titre de la titrisation pour les douze mois terminés le 30 novembre 2008 s'élève à 0,3 M\$ (4,7 M\$ en 2007), déduction faite de la perte de valeur des prêts titrisés.

Les principales hypothèses utilisées pour évaluer les droits vendus et les droits conservés se résument comme suit :

Écart excédentaire	3,7 % à 3,9 %
Taux d'actualisation des coupons d'intérêt	7,5 %
Pertes sur prêts prévues	1,0 % à 1,2 %
Taux de remboursement anticipé	16,3 % à 18,3 %
Durée de vie moyenne pondérée prévue des prêts-RER	2 ans

Fiducie AGF a conservé des responsabilités liées à la gestion des prêts titrisés. Un passif lié à la gestion de 1,1 M\$ était inscrit au 30 novembre 2008 (1,8 M\$ en 2007). Ce montant représente les frais futurs estimatifs liés à la gestion des prêts titrisés et a été porté en diminution du gain à la vente des prêts-RER. Pour les douze mois terminés le 30 novembre 2008, le montant amorti relatif au passif lié à la gestion s'est établi à 0,7 M\$ (0,9 M\$ en 2007).

Le tableau qui suit présente les principales hypothèses économiques retenues ainsi que la sensibilité de la juste valeur actuelle des droits conservés à deux variations défavorables de chacune des principales hypothèses au 30 novembre 2008. Comme cette sensibilité est hypothétique, il ne faut pas s'y fier outre mesure. L'incidence de ces variations de la juste valeur des droits conservés a été calculée au moyen d'une analyse des flux de trésorerie actualisés.

(en milliers de dollars)	Incidence de la juste valeur des droits conservés
Taux d'actualisation	
+ 10 %	(109)\$
+ 20 %	(216)
Taux de remboursement anticipé	
+ 10 %	(208)\$
+ 20 %	(404)
Pertes sur prêts prévues	
+ 10 %	(328)\$
+ 20 %	(657)
Écart excédentaire	
- 10 %	(997)\$
- 20 %	(1 966)

#### Note 4 Activités abandonnées

Le 30 avril 2007, AGF a vendu la totalité d'Investmaster pour 6,8 M\$, comptabilisant un gain de 4,7 M\$ par suite de la vente. La contrepartie afférente à l'acquisition comprend un versement en trésorerie de 5,0 M\$ et deux billets à recevoir de l'acheteur. Ces deux billets, totalisant 1,8 M\$, sont comptabilisés aux postes « Comptes débiteurs » et « Autres actifs » et sont exigibles les 30 avril 2009 et 2010, respectivement. La contrepartie conditionnelle est payable à AGF en 2009 et 2010 si le fonds de roulement et les produits d'Investmaster atteignent certains niveaux.

Par conséquent, les activités d'Investmaster pour 2007 ont été comptabilisées à titre d'activités abandonnées

(en milliers de dollars, sauf les montants par action) Exercice terminé le 30 novembre	2007
Produits	4 342 \$
Bénéfice net tiré des activités abandonnées, déduction faite des impôts	247
Résultat net par action – de base	–
Résultat net par action – dilué	–

Le gain à la vente d'Investmaster se résume comme suit :

(en milliers de dollars) Exercice terminé le 30 novembre	2007
Produit de la vente	6 821 \$
Frais liés à l'opération	(2 303)
Coût du portage du placement	(3 916)
Gain à la vente avant impôts sur les bénéfices	602
Réduction des impôts sur les bénéfices	4 100
Gain à la vente des activités abandonnées	4 702 \$

#### Note 5 Acquisition de Highstreet Partners Limited

Le 1<sup>er</sup> décembre 2006, AGF a acquis une participation de 79,9 % dans Highstreet Partners Limited (« Highstreet »), propriétaire exclusif de Gestion de Placements Highstreet, firme-conseil en valeurs située à London, en Ontario. La contrepartie afférente à l'acquisition comprend un versement en trésorerie et l'émission d'actions de catégorie B. Au 30 novembre 2008, AGF avait versé un montant en trésorerie de 45,4 M\$ et avait émis 440 999 actions de catégorie B d'une valeur de 10,8 M\$, ce qui représente environ 72,2 % du paiement total prévu. Un paiement supplémentaire de 21,5 M\$ (principal et intérêts théoriques) est exigible le

28 février 2009 pour une contrepartie totale minimale, y compris le coût d'acquisition, de 74,4 M\$. En outre, une contrepartie conditionnelle sera versée en 2010 si la rentabilité de Highstreet atteint certains niveaux. Pour l'heure, ce montant ne peut être déterminé. Les 20,1 % détenus par les anciens directeurs de Highstreet, qui sont actuellement des employés de Highstreet, sont compris dans le poste « Part des actionnaires sans contrôle ».

La juste valeur de l'actif net acquis et la contrepartie versée se résument comme suit :

(en milliers de dollars)	2007
<b>Actif net acquis</b>	
Trésorerie	354 \$
Autres actifs	3 011
Contrats de gestion	26 010
Contrats avec des clients	14 160
Écart d'acquisition	45 895
Marques de commerce	1 935
Passif à court terme	(2 955)
Impôts sur les bénéfices futurs	(14 014)
	<u>74 396 \$</u>

#### Contrepartie versée (y compris le coût d'acquisition)

Trésorerie	20 228 \$
Émission d'actions de catégorie B (note 16)	5 672
Versements ultérieurs à la date d'acquisition [note 12 b)]	47 896
Coût d'acquisition	600
	<u>74 396 \$</u>

#### Note 6 Acquisition de Cypress Capital Management Limited

Le 30 juin 2004, AGF a acquis toutes les actions de Cypress Capital Management Limited (« Cypress »). Au moment de l'achat, une contrepartie conditionnelle jusqu'à concurrence de 9,0 M\$ était due aux vendeurs si les produits de Cypress atteignaient certains niveaux sur la période de trois ans terminée le 30 juin 2007. AGF a déterminé que ces niveaux de produits avaient été dépassés et, par conséquent, a versé la contrepartie de 9,0 M\$ pendant l'exercice 2007. Le versement a été comptabilisé à titre d'écart d'acquisition au 30 juin 2007.

### Note 7 Dissolution de sociétés en commandite

Le 28 février 2007, les porteurs de parts et les conseils d'administration respectifs des sociétés en commandite (les « SC ») suivantes, soit AGF Limited Partnership 1990, AGF Limited Partnership 1991, 20/20 Group 1990 Private Limited Partnership, Société en commandite 1990 du Groupe 20/20 et Société en commandite 1992 du Groupe 20/20, ont approuvé la dissolution de leur SC respective. Le 1<sup>er</sup> mars 2007,

dans le cadre de la dissolution de ces SC, AGF a racheté le solde des frais de placement futurs payables par AGF à ces SC ou a racheté les parts en circulation pour une contrepartie en espèces globale de 3,2 M\$ (2,1 M\$ déduction faite des impôts). Par suite de la dissolution, aucune distribution ne sera versée à ces SC.

### Note 8 Fiducie AGF

Comme principales activités, Fiducie AGF octroie des prêts immobiliers garantis et des prêts investissement et accepte des dépôts. Les détails afférents à ces activités se résument comme suit :

(en milliers de dollars) 30 novembre	Délai de modification contractuelle des taux			2008	2007
	Taux variable	1 an ou moins	1 à 5 ans		
Prêts hypothécaires	1 566 \$	559 844 \$	833 089 \$	<b>1 394 499 \$</b>	1 326 327 \$
Marges de crédit sur valeur immobilière (MCVI)	651 893	—	—	<b>651 893</b>	449 151
Total des prêts immobiliers garantis	653 459	559 844	833 089	<b>2 046 392</b>	1 775 478
Prêts investissement	2 400 906	4 560	6 502	<b>2 411 968</b>	1 914 686
	3 054 365	564 404	839 591	<b>4 458 360</b>	3 690 164
Moins la provision pour pertes sur prêts				<b>(37 130)</b>	(17 137)
Plus les commissions de vente reportées et commissions d'engagement, montant net				<b>9 620</b>	7 334
				<b>4 430 850</b>	3 680 361
Moins la partie échéant dans moins de un an				<b>(606 844)</b>	(492 756)
				<b>3 824 006 \$</b>	3 187 605 \$

- a) Prêts immobiliers garantis et prêts investissement  
Le tableau présente le délai de modification contractuelle des taux d'intérêt sur l'encours. Au 30 novembre 2008, les remboursements du capital des prêts immobiliers et des prêts investissement échéant dans moins de un an s'établissaient à 606,8 M\$ (492,8 M\$ en 2007).

Au 30 novembre 2008, le portefeuille de prêts hypothécaires de Fiducie AGF se composait d'une combinaison de prêts hypothécaires résidentiels à taux fixe et à taux variable. Les prêts hypothécaires assurés, à l'exclusion de la provision pour pertes sur prêts, des commissions reportées et des resoumissions en cours, s'élevaient à 616,6 M\$ au 30 novembre 2008 (562,0 M\$ en 2007). Le portefeuille a une durée moyenne pondérée de 2,0 ans (2,0 ans en 2007) et un taux de rendement moyen pondéré de 7,1 % (7,2 % en 2007). Les taux d'intérêt des prêts investissement sont liés au taux préférentiel. Au 30 novembre 2008, le taux d'intérêt moyen des MCVI et des prêts investissement correspondait à 4,5 % et à 5,8 % (6,3 % et 7,6 % en 2007), respectivement. Les prêts hypothécaires et les MCVI sont

garantis surtout par des biens immobiliers d'habitation. Les prêts investissement s'élèvent à 1,8 G\$, abstraction faite des prêts-RER, et sont garantis surtout par le produit du placement au moment du montage du prêt. La valeur marchande du nantissement de ce prêt investissement s'élève à environ 1,2 G\$.

- b) Analyse chronologique des prêts  
Un prêt est en souffrance lorsque le recouvrement du capital ou des intérêts est arriéré. Les prêts sont classés comme prêts douteux lorsque, de l'avis de la direction, il y a un doute raisonnable quant à la possibilité de recouvrement d'une partie ou de la totalité des intérêts ou du capital, ou lorsque le capital ou les intérêts sont en souffrance depuis 90 jours, sauf lorsque le prêt est bien garanti et en cours de recouvrement. Au 30 novembre 2008, les prêts douteux se chiffraient à 45,4 M\$ (25,8 M\$ en 2007) et à 31,3 M\$ (24,0 M\$ en 2007) déduction faite de la provision spécifique pour pertes sur prêts.

(en milliers de dollars)

30 novembre

	2008	2007
Prêts douteux		
Prêts hypothécaires assurés	5 483 \$	1 434 \$
Prêts hypothécaires ordinaires	33 628	21 871
Prêts investissement garantis	988	837
Prêts-RER	4 846	1 679
MCVI à recouvrer	478	–
	<b>45 423 \$</b>	<b>25 821 \$</b>

L'analyse chronologique des prêts se résume comme suit :

(en milliers de dollars)

30 novembre 2008

	Courant	1 à 29 jours	30 à 60 jours	61 à 90 jours	Plus de 90 jours	Total
Prêts hypothécaires assurés <sup>1</sup>	551 772 \$	29 567 \$	6 085 \$	3 313 \$	25 878 \$	616 615 \$
Prêts hypothécaires ordinaires <sup>1</sup>	670 763	53 741	12 176	7 537	33 668	777 885
Prêts investissement garantis	1 790 788	15 284	2 220	1 510	790	1 810 592
Prêts-RER	574 049	9 958	4 435	1 120	752	590 314
MCVI à recouvrer	646 891	3 847	658	–	497	651 893
Prêts finance	11 061	–	–	–	–	11 061
	<b>4 245 324 \$</b>	<b>112 397 \$</b>	<b>25 574 \$</b>	<b>13 480 \$</b>	<b>61 585 \$</b>	<b>4 458 360 \$</b>

(en milliers de dollars)

30 novembre 2007

	Courant	1 à 29 jours	30 à 60 jours	61 à 90 jours	Plus de 90 jours	Total
Prêts hypothécaires assurés <sup>1</sup>	511 635 \$	24 887 \$	6 476 \$	3 788 \$	15 258 \$	562 044 \$
Prêts hypothécaires ordinaires <sup>1</sup>	684 172	40 255	9 364	8 509	21 983	764 283
Prêts investissement garantis	1 497 746	11 827	1 882	580	838	1 512 873
Prêts-RER	377 059	5 138	1 741	791	1 340	386 069
MCVI à recouvrer	441 310	6 488	970	294	90	449 152
Prêts finance	15 743	–	–	–	–	15 743
	<b>3 527 665 \$</b>	<b>88 595 \$</b>	<b>20 433 \$</b>	<b>13 962 \$</b>	<b>39 509 \$</b>	<b>3 690 164 \$</b>

<sup>1</sup> Les biens du portefeuille de prêts hypothécaires se trouvent dans les provinces d'Alberta, de la Colombie-Britannique, d'Ontario et de Québec.

c) Provision pour pertes sur prêts

En 2008, suivant les résultats des indicateurs boursier et économique, la société a révisé ses provisions spécifiques pour inclure les prêts en souffrance de 1 à 90 jours dans les prêts douteux. En 2008, les saisies hypothécaires se sont élevées à 8,9 M\$, desquelles 6,6 M\$ ont fait l'objet de recouvrements. Pour plus de détails et pour la définition des provisions spécifiques et des provisions générales, se reporter à la note 1, « Provision pour pertes sur prêts ».

La variation de la provision pour pertes sur prêts se résume comme suit :

(en milliers de dollars) 30 novembre 2008	Provisions spécifiques	Provisions générales	Total
Solde au début de l'exercice	1 860 \$	15 277 \$	17 137 \$
Montants radiés	(11 258)	–	(11 258)
Recouvrements	877	–	877
Provision pour pertes sur prêts	22 684	7 690	30 374
	<b>14 163 \$</b>	<b>22 967 \$</b>	<b>37 130 \$</b>
Ventilation par catégorie			
Prêts hypothécaires ordinaires	5 404 \$	7 640 \$	13 044 \$
Prêts investissement garantis	1 310	4 527	5 837
Prêts-RER	7 449	9 171	16 620
MCVI à recouvrer	–	1 629	1 629
	<b>14 163 \$</b>	<b>22 967 \$</b>	<b>37 130 \$</b>

(en milliers de dollars) 30 novembre 2007	Provisions spécifiques	Provisions générales	Total
Solde au début de l'exercice	2 448 \$	10 251 \$	12 699 \$
Montants radiés	(8 001)	–	(8 001)
Recouvrements	3 210	–	3 210
Réduction par suite de la titrisation de prêts-RER	–	(1 766)	(1 766)
Provision pour pertes sur prêts	4 203	6 792	10 995
	<b>1 860 \$</b>	<b>15 277 \$</b>	<b>17 137 \$</b>
Ventilation par catégorie			
Prêts hypothécaires ordinaires	795 \$	6 983 \$	7 778 \$
Prêts investissement garantis	121	3 782	3 903
Prêts-RER	944	3 394	4 338
MCVI à recouvrer	–	1 118	1 118
	<b>1 860 \$</b>	<b>15 277 \$</b>	<b>17 137 \$</b>

d) Dépôts de Fiducie AGF

(en milliers de dollars) Exercices terminés les 30 novembre	Échéance			2008	2007
	À vue	1 an ou moins	1 à 5 ans		
Dépôts	6 495 \$	2 480 139 \$	2 289 877 \$	4 776 511 \$	4 099 663 \$
Moins les commissions de vente reportées				(14 450)	(16 321)
Moins la partie échéant dans moins de un an				(2 486 635)	(1 847 494)
Dépôts à long terme				<b>2 275 426 \$</b>	2 235 848 \$

Au 30 novembre 2008, les dépôts se composaient principalement de CPG avec une durée moyenne pondérée de 1,4 an (1,8 an en 2007) et un taux d'intérêt moyen pondéré de 4,22 % (4,38 % en 2007). Environ 11,7 % des dépôts viennent à échéance dans moins de 90 jours.

e) Swaps de taux d'intérêt

Afin de protéger sa position contre les fluctuations des taux d'intérêt, Fiducie AGF a conclu des swaps de taux d'intérêt avec quatre banques à charte canadiennes, comme il est indiqué ci-après. Ces swaps, qui expirent entre décembre 2008 et octobre 2012, prévoient l'échange du taux moyen des AB à un mois ou à trois mois contre un taux d'intérêt fixe. Les swaps désignés comme instruments de couverture à la juste valeur des dépôts sont utilisés par Fiducie AGF aux fins de rapprochement du bilan et pour atténuer la volatilité du montant net des intérêts créditeurs.

Au 30 novembre 2008, le montant nominal global des swaps s'élevait à 3,2 G\$ (2,8 G\$ en 2007). La juste valeur globale des swaps, soit le montant qu'aurait reçu Fiducie AGF si les swaps avaient été liquidés au 30 novembre 2008, s'élevait à 85,0 M\$ (6,7 M\$ en 2007). Pour les douze mois terminés le 30 novembre 2008, la partie inefficace des variations cumulées des justes valeurs dans les relations de couverture constatée dans les états consolidés des résultats s'est chiffrée à un gain de 3,1 M\$, car elle se rapporte aux relations de couverture de juste valeur.

(en milliers de dollars)

Montant nominal du swap	Juste valeur	Date d'échéance	Taux d'intérêt fixe touché
220 000 \$	395 986 \$	2008	4,04 % à 4,43 %
1 577 000	13 862 883	2009	1,31 % à 4,97 %
815 000	32 813 676	2010	1,53 % à 5,05 %
415 000	27 435 135	2011	2,23 % à 5,08 %
140 000	10 537 188	2012	3,60 % à 5,01 %

## Note 9 Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles

Durant le quatrième trimestre de 2008, par suite du fléchissement des marchés boursiers, et conformément à ses conventions comptables, AGF a soumis à un test de dépréciation les contrats avec des clients, les contrats de gestion, les marques de commerce et l'écart d'acquisition.

Exercices terminés les 30 novembre

(en milliers de dollars)	2008				2007		
	Coût	Amortissement cumulé	Dépréciation	Montant net	Coût	Amortissement cumulé	Montant net
Contrats avec des clients							
Gestion des investissements							
Magna Vista	37 803 \$	20 589 \$	15 490 \$	1 724 \$	37 803 \$	18 015 \$	19 788 \$
Doherty & Associates	13 015	4 265	7 100	1 650	13 015	3 397	9 618
Cypress	28 480	8 387	14 978	5 115	28 480	6 487	21 993
ING Gestion de placements inc., actif des fonds communs							
de placement	3 687	1 843	—	1 844	3 687	1 418	2 269
Highstreet	14 158	4 045	1 663	8 450	14 158	2 021	12 137
	<b>97 143 \$</b>	<b>39 129 \$</b>	<b>39 231 \$</b>	<b>18 783 \$</b>	<b>97 143 \$</b>	<b>31 338 \$</b>	<b>65 805 \$</b>

La détermination de la recouvrabilité des contrats avec des clients repose sur une estimation des flux de trésorerie non actualisés, et le calcul de la dépréciation repose sur le montant égal à l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur. Dans le cadre du test de dépréciation, AGF a mis à jour les hypothèses et les estimations de ses flux de trésorerie futurs, y compris des facteurs tels que les contrats avec des clients

existants depuis la date d'achat, les marges, la conjoncture et la durée de vie utile des actifs. Selon le test, AGF a conclu que les immobilisations incorporelles afférentes à certains contrats avec des clients n'étaient pas entièrement recouvrables. Par conséquent, AGF a constaté des charges de dépréciation de 39,2 M\$ au bénéfice net (28,6 M\$ déduction faite des impôts).

(en milliers de dollars)  
Exercices terminés les 30 novembre

	2008	2007
Écart d'acquisition		
Solde d'ouverture	180 058 \$	126 399 \$
Dépréciation liée à Gestion des investissements Magna Vista	(7 073)	–
Acquisition de Cypress (note 6)	–	9 000
Acquisition de Highstreet (note 5)	–	45 895
Disposition d'Investmaster (note 4)	–	(1 236)
	<b>172 985 \$</b>	<b>180 058 \$</b>

AGF a déterminé que la valeur comptable de l'unité d'exploitation Gestion des investissements Magna Vista (« Magna Vista ») excédait sa juste valeur, dénotant une dépréciation de l'écart d'acquisition. AGF a constaté des charges de dépréciation de 7,1 M\$, d'après la différence entre la valeur comptable de l'écart d'acquisition et la juste valeur des actifs et des passifs de Magna Vista.

AGF a soumis à un test de dépréciation les contrats de gestion et les marques de commerce, et a déterminé qu'aucune réduction de valeur n'était requise. Par conséquent, la valeur comptable des contrats avec des clients et des marques de commerce n'a pas changé durant l'exercice.

## Note 10 Immobilisations corporelles et logiciels

(en milliers de dollars)  
Exercice terminé le 30 novembre 2008

	Coût	Amortissement cumulé	Montant net
Mobilier et matériel	9 233 \$	5 521 \$	3 712 \$
Améliorations locatives	18 779	11 675	7 104
Matériel informatique	8 988	4 989	3 999
Logiciels	17 886	13 278	4 608
	<b>54 886 \$</b>	<b>35 463 \$</b>	<b>19 423 \$</b>

(en milliers de dollars)  
Exercice terminé le 30 novembre 2007

	Coût	Amortissement cumulé	Montant net
Mobilier et matériel	8 306 \$	4 711 \$	3 595 \$
Améliorations locatives	15 592	9 191	6 401
Matériel informatique	8 391	3 408	4 983
Logiciels	15 976	10 143	5 833
	<b>48 265 \$</b>	<b>27 453 \$</b>	<b>20 812 \$</b>

## Note 11 Autres actifs

(en milliers de dollars)

Exercices terminés les 30 novembre	2008	2007
Dérivés utilisés pour gérer les risques de taux d'intérêt	85 097 \$	6 644 \$
Autres	1 920	964
	<b>87 017 \$</b>	<b>7 608 \$</b>

Pour plus de détails sur les dérivés utilisés pour gérer les risques de taux d'intérêt, se reporter à la note 8 e). Pour plus de détails sur les instruments dérivés d'AGF, se reporter à la note 24.

## Note 12 Dette à long terme

(en milliers de dollars)

Exercices terminés les 30 novembre	2008	2007
Facilité de crédit à terme renouvelable	123 740 \$	160 000 \$
Paiements exigibles liés à l'acquisition de Highstreet (note 5)		
28 février 2008	—	25 611
28 février 2009	21 171	24 486
	<b>144 911</b>	<b>210 097</b>
Moins la partie inscrite dans le passif à court terme	21 171	25 611
	<b>123 740 \$</b>	<b>184 486 \$</b>

### a) Crédit à terme renouvelable

AGF a obtenu une facilité de crédit à terme renouvelable d'une durée de six ans (« facilité n° 1 »), basée sur le taux d'intérêt préférentiel, d'un maximum de 300,0 M\$ (300,0 M\$ en 2007), auprès d'une banque à charte canadienne. Aux termes de la convention de crédit, AGF peut se prévaloir du crédit renouvelable au moyen d'avances directes ou d'AB. Le crédit renouvelable est disponible en tout temps pour une période de 364 jours de la date de l'emprunt (la « période d'engagement »). La période d'engagement actuelle se termine le 30 juin 2009. Cependant, AGF peut demander d'ici le 15 avril 2009, et avant le 15 avril de toute année civile subséquente, la reprise de l'échéance de six ans à compter de la fin de la période d'engagement alors en cours. Aucun remboursement du capital impayé conformément à la convention de crédit renouvelable n'est exigible durant les trois premières années du terme. Par la suite, le solde de l'emprunt doit être remboursé par mensualités minimales correspondant à au moins un trente-sixième du capital impayé. Au 30 novembre 2008, AGF avait prélevé 123,7 M\$ (160,0 M\$ en 2007) sur la facilité n° 1 sous forme d'AB de trois à 33 jours à un taux d'intérêt réel moyen de 2,9 % par année (4,5 % en 2007).

Le 26 mai 2008, aux termes de la convention de crédit actuelle, AGF a obtenu une facilité de prêt à terme dégressif d'une durée de trois ans (« facilité n° 2 »), basée sur le taux d'intérêt préférentiel, d'un maximum de 60,0 M\$. En vertu de cette facilité, AGF peut se prévaloir du prêt à terme dégressif au moyen d'avances directes ou d'AB. La facilité n° 2 est disponible jusqu'au 31 décembre 2008 ou jusqu'à la date à laquelle la facilité est entièrement utilisée, selon la première éventualité. Suivant cette date, la facilité n° 2 doit être remboursée par versements trimestriels égaux sur douze trimestres. Tout solde inutilisé de la facilité à la fin de la date de disponibilité sera annulé de façon permanente. AGF n'a rien prélevé sur cette facilité, qui a été annulée le 31 décembre 2008.

La sûreté des emprunts bancaires comprend un lien spécifique sur les frais de gestion payables par les fonds communs de placement (sous réserve des liens actuels des sociétés en commandite apparentées) pour lesquels AGF agit à titre de gérant, et un gage à titre de garantie d'éléments d'actif par AGF et par certaines filiales, y compris Les Fonds AGF Inc. et Société financière 20/20.

- b) Paiements exigibles liés à l'acquisition de Highstreet
- Le 1<sup>er</sup> décembre 2006, AGF a acquis une participation de 79,9 % dans Highstreet (note 5). En 2008, un paiement de 30,3 M\$ a été versé. Le paiement comprend un montant en trésorerie de 25,2 M\$ et l'émission de 215 883 actions de catégorie B d'une valeur de 5,1 M\$. Un paiement final de 21,5 M\$, qui comprend capital et intérêts théoriques à un taux de 4,5 % par année, doit être versé aux vendeurs le 28 février 2009 et comprendra un versement en trésorerie et l'émission d'actions de catégorie B.

## Note 13 Autres passifs à long terme

(en milliers de dollars)

Exercices terminés les 30 novembre	2008	2007
Dérivés utilisés pour gérer les variations de la rémunération à base d'actions	7 755 \$	682 \$
Passifs relatifs à la rémunération à long terme	2 668	422
Autres	4 572	534
	<b>14 995 \$</b>	<b>1 638 \$</b>

Le montant nominal des dérivés utilisés pour gérer les charges de rémunération à base d'actions était de 10,3 M\$, ou 317 589 unités d'actions, et vient à échéance en 2010. Pour plus de détails sur les instruments dérivés d'AGF, se reporter à la note 24.

#### Note 14 Financement des sociétés en commandite

Avant 2005, AGF finançait certaines commissions de vente reportées au moyen de sociétés en commandite (« SC »). AGF doit payer à ces SC des frais annuels allant de 0,47 % à 0,90 % de la valeur liquidative des titres à FR. Ces obligations sont en vigueur tant que ces titres à FR demeurent en cours, sauf pour certaines SC pour lesquelles l'obligation prend fin à diverses dates entre le 31 décembre 2008 et le 31 décembre 2020. Pour certaines SC, l'obligation est garantie par les contrats de gestion de fonds communs de placement de la société jusqu'à concurrence d'un montant précis.

AGF est responsable de la gestion et de l'administration des SC. Ces services sont offerts dans le cours normal des affaires et ils sont comptabilisés au montant de la contrepartie convenue entre les parties. Les frais touchés en 2008 se sont élevés à 0,3 M\$ (0,4 M\$ en 2007). Au 30 novembre 2008, la valeur liquidative des titres à FR financés par les SC s'élevait à 0,8 G\$ (1,2 G\$ en 2007).

#### Note 15 Impôts sur les bénéfices

a) Le taux d'imposition effectif de la société lié aux activités poursuivies se résume comme suit :

Exercices terminés les 30 novembre	2008	2007
Taux d'imposition des sociétés canadiennes	33,5 %	35,9 %
Modifications futures des taux d'imposition fédéral et provincial	(13,8)	(1,1)
Écart des taux sur les bénéfices des filiales	(12,1)	(10,3)
Acquisition d'avantages fiscaux, montant net	–	(2,5)
Amortissement des contrats avec des clients et des relations clients	4,1	0,1
Revenus de placement exonérés d'impôt	(2,1)	(1,2)
Autres	(0,7)	0,0
Taux d'imposition effectif	8,9 %	20,9 %

b) Les incidences fiscales des écarts temporaires qui ont donné lieu aux passifs et actifs d'impôts futurs se résument comme suit :

(en milliers de dollars) Exercices terminés les 30 novembre	2008	2007
<b>Passif d'impôts futurs</b>		
Commissions de vente reportées	(92 901)\$	(105 270)\$
Produits comptabilisés d'avance	838	1 110
Fraction non amortie du coût en capital supérieur à la valeur comptable	4 057	3 467
Report de perte en avant	7 928	6 603
Charges déductibles ou gain à constater dans des périodes futures	6 708	3 025
Provision pour pertes sur prêts	7 188	5 154
Titrisation de prêts-RER	(7 881)	(10 239)
Charges reportées	(6 732)	(9 289)
Écart d'acquisition et contrats de gestion	(117 241)	(145 395)
Participations	1 493	(982)
Autres	(990)	589
	(197 533)	(251 227)
Moins la tranche à court terme	26 240	48 304
Passif d'impôts futurs de la tranche à long terme	(171 293)\$	(202 923)\$

c) Au 30 novembre 2008, certaines filiales d'AGF avaient cumulé des pertes autres que pertes en capital totales d'environ 10,1 M\$ (8,2 M\$ en 2007) et des pertes en capital de 15,6 M\$ (22,6 M\$ en 2007) qui peuvent être utilisées pour réduire le bénéfice imposable d'exercices futurs. Ces reports de perte fiscale en avant expirent comme suit :

10,1 M\$ de pertes autres que pertes en capital	2015 à 2027
15,6 M\$ de pertes en capital	sans limite de temps

d) Une réduction du taux d'imposition fédéral des bénéfices des sociétés qui passera de 18,5 % à 15,0 % d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2012 était pratiquement en vigueur en décembre 2007. Par conséquent, pour les douze mois terminés le 30 novembre 2008, AGF a comptabilisé une baisse de 19,5 M\$ du passif d'impôts sur les bénéfices futurs.

Une réduction du taux d'imposition fédéral des bénéfices des sociétés qui passera de 19,0 % à 18,5 % d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2011 était pratiquement en vigueur en juin 2007. Par conséquent, pour les douze mois terminés le 30 novembre 2007, AGF a comptabilisé une baisse de 2,4 M\$ du passif d'impôts sur les bénéfices futurs.

## Note 16 Capital-actions

### a) Capital-actions autorisé

Le capital-actions autorisé d'AGF se compose d'un nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie B sans droit de vote AGF (« actions de catégorie B ») et d'un nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote AGF (« actions de catégorie A »). Les actions de catégorie B sont inscrites à la Bourse de Toronto (la « TSX »).

### b) Évolution au cours des exercices

L'évolution du capital-actions se résume comme suit :

Exercices terminés les 30 novembre	2008		2007	
	Actions	Valeur comptable	Actions	Valeur comptable
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)				
<b>Actions de catégorie A</b>	<b>57 600</b>	<b>– \$</b>	57 600	– \$
<b>Actions de catégorie B</b>				
Solde au début de l'exercice	88 922 157	421 923 \$	89 171 997	403 566 \$
Émises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes	211 914	4 618	110 627	3 614
Options sur actions exercées	130 150	5 121	818 850	14 688
Émises à l'acquisition d'une filiale (note 5)	215 883	5 116	225 116	5 672
Émises pour la contrepartie conditionnelle à Cypress (note 6)	–	–	33 367	1 200
Rachetées à des fins d'annulation	(1 000 000)	(4 881)	(1 437 800)	(6 817)
Solde à la fin de l'exercice	<b>88 480 104</b>	<b>431 897 \$</b>	88 922 157	421 923 \$

c) Rachat à des fins d'annulation d'actions de catégorie B  
AGF a obtenu l'approbation réglementaire relative au rachat à des fins d'annulation, de temps à autre, d'un certain nombre de ses actions de catégorie B par l'entremise de la TSX (ou de toute autre entité autorisée par la TSX). Aux termes de cette offre publique de rachat, AGF peut racheter jusqu'à concurrence de 10 % des actions en circulation détenues dans le public à la date de réception de l'approbation réglementaire ou jusqu'à concurrence de 7 253 832 actions d'ici le 25 février 2009. Au cours de l'exercice terminé le 30 novembre 2008, 1 000 000 d'actions de catégorie B ont été rachetées au coût de 7,8 M\$ (1 437 800 actions au coût de 45,5 M\$ en 2007) et l'excédent de 2,9 M\$ (38,7 M\$ en 2007) du coût de rachat sur la valeur comptable des actions annulées a été porté en diminution des bénéfices non répartis. Ces actions ont été négociées et réglées en novembre 2008 pour être ensuite annulées en décembre 2008.

## Note 17 Rémunération et autres paiements à base d'actions

### a) Régimes d'options sur actions

AGF offre des régimes d'options sur actions à l'intention des membres de la haute direction aux termes desquels des options sur actions visant l'achat, au total, d'un maximum de 4 094 002 actions de catégorie B (6 532 335 actions en 2007) auraient pu être attribuées au 30 novembre 2008. Le prix d'exercice des options sur actions attribuées n'est pas moindre que le cours des actions de catégorie B immédiatement avant la date d'attribution. Les options sur actions sont acquises par les membres à raison de 25 % à 33 % de leur attribution par année ou, dans certains cas, elles sont entièrement acquises à l'échéance de l'option.

L'évolution des options sur actions durant les exercices 2008 et 2007 se résume comme suit :

Exercices terminés les 30 novembre	2008		2007	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
<b>Options sur actions de catégorie B</b>				
Solde au début de l'exercice	4 268 765	22,50 \$	4 324 084	19,91 \$
Options attribuées	2 721 000	8,45	781 981	31,96
Options annulées	(282 667)	26,24	(18 450)	19,93
Options exercées	(130 150)	19,08	(818 850)	17,94
Solde à la fin de l'exercice	6 576 948	16,59 \$	4 268 765	22,50 \$

Les renseignements afférents aux options sur actions en cours au 30 novembre 2008 se résument comme suit :

Fourchette des prix d'exercice	Nombre d'options en cours	Durée de vie résiduelle moyenne pondérée	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options pouvant être exercées	Prix d'exercice moyen pondéré
8,24 \$ à 11,00 \$	2 681 000	7,0 ans	8,24 \$	–	– \$
11,27 \$ à 16,87 \$	269 500	1,7	15,37	269 500	15,37
17,06 \$ à 17,36 \$	647 900	3,2	17,14	473 025	17,14
17,87 \$ à 18,94 \$	380 717	4,2	18,84	380 717	18,84
18,95 \$ à 19,38 \$	890 000	3,9	19,38	652 500	19,38
19,39 \$ à 27,73 \$	950 850	3,9	24,37	578 350	24,05
30,00 \$ à 35,72 \$	756 981	6,0	32,00	189 245	32,00
	6 576 948	5,3	16,59 \$	2 543 337	20,46 \$

Les options sur actions en cours expirent entre novembre 2008 et novembre 2015. Les options attribuées avant 2005 ne sont acquises que si la société ou le membre satisfait certains critères de rendement.

En 2008, AGF a attribué 2 721 000 options (781 981 options en 2007) et a comptabilisé des charges de rémunération et un surplus d'apport afférent aux options attribuées de 4,8 M\$ (4,5 M\$ en 2007). La juste valeur des options attribuées durant 2008 se situe entre 0,57 \$ et 3,19 \$ par action (entre 6,80 \$ et 8,46 \$ par action en 2007), selon le modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes. Les hypothèses suivantes ont permis de déterminer la juste valeur des options à la date d'attribution :

Taux d'intérêt sans risque	2,13 % à 3,43 %
Rendement prévu de l'action	4,67 % à 12,14 %
Volatilité prévue du cours de l'action	26,03 % à 32,26 %
Durée de l'option	4,8 ans à 5,1 ans

b) Régime d'achat d'actions

Les cotisations de la société sont comptabilisées à titre de charges de personnel. Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2008, ces charges se sont établies à 1,3 M\$ (1,1 M\$ en 2007).

- c) Régime d'unités d'actions à participation restreinte (« UAPR ») et régime d'unités d'actions liées au rendement (« UALR »)  
L'évolution des unités d'actions durant les exercices 2008 et 2007 se résume comme suit :

Nombre d'unités d'actions	2008	2007
En cours au début de l'exercice		
Non acquises	<b>345 257</b>	142 992
Émises		
Répartition initiale	<b>340 698</b>	210 330
Au lieu de dividendes	<b>15 858</b>	4 205
Acquises	–	–
Réglées au comptant	<b>(482)</b>	(4 400)
Frappées d'extinction ou annulées	<b>(20 442)</b>	(7 870)
En cours à la fin de l'exercice	<b>680 889</b>	345 257

Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2008, les charges de rémunération liées à ces unités d'actions étaient de 0,7 M\$ (2,2 M\$ en 2007). Au cours de l'exercice terminé le 30 novembre 2008, AGF a déterminé qu'il serait improbable que les membres de la haute direction puissent satisfaire certains critères de rendement pour se faire attribuer des UALR. Par conséquent, des passifs connexes de 1,1 M\$ ont fait l'objet d'une contre-passation. AGF a conclu des swaps pour fixer les charges de rémunération de certaines UAPR et UALR. Au 30 novembre 2008, AGF a couvert économiquement 91 549 unités d'actions à un coût fixe de 32,35 \$.

- d) Régime d'unités d'actions différées (« UAD »)  
Il n'y a pas de rémunération non constatée liée aux UAD des administrateurs externes, car ces UAD sont acquises immédiatement à la date d'attribution. Au 30 novembre 2008, 24 394 UAD (9 035 UAD en 2007) étaient en cours. Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2008, les charges de rémunération liées à ces UAD étaient de 0,1 M\$ (0,1 M\$ en 2007).

## Note 18 Résultat par action

Le calcul du résultat par action de base et dilué ainsi que le calcul du résultat par action de base et dilué tirés des activités poursuivies se résument comme suit :

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

Exercices terminés les 30 novembre	2008	2007
<b>Numérateur</b>		
Bénéfice net tiré des activités poursuivies de l'exercice	<b>128 592 \$</b>	175 866 \$
Perte à la dissolution de sociétés en commandite, déduction faite des impôts (note 7)	–	(2 128)
Gain à la vente des activités abandonnées, déduction faite des impôts (note 4)	–	4 702
Bénéfice net tiré des activités abandonnées, déduction faite des impôts (note 4)	–	247
Bénéfice net de l'exercice	<b>128 592 \$</b>	178 687 \$
<b>Dénominateur</b>		
Nombre moyen pondéré d'actions – de base	<b>89 321 964</b>	89 945 162
Effet dilutif des options sur actions des employés	<b>2 011 980</b>	1 350 249
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué	<b>91 333 944</b>	91 295 411
<b>Résultat par action</b>		
De base tiré des activités poursuivies	<b>1,44 \$</b>	1,96 \$
Dilué tiré des activités poursuivies	<b>1,41 \$</b>	1,93 \$
De base	<b>1,44 \$</b>	1,99 \$
Dilué	<b>1,41 \$</b>	1,96 \$

### Note 19 Contrats avec les fonds communs de placement

La société agit à titre de gérant des fonds AGF et elle touche des frais de gestion et de conseils des fonds AGF, conformément aux contrats respectifs conclus entre les fonds et la société. En échange, la société assure la gestion des fonds, fournit des conseils en placement et s'acquitte de tous les frais connexes au placement des titres des fonds. La quasi-totalité des frais de gestion et de conseils de la société touchés en 2008 et en 2007 provenait des fonds AGF. Au 30 novembre 2008, la société avait une créance de 35,2 M\$ (56,6 M\$ en 2007) sur les fonds AGF. En outre, la société agit à titre de fiduciaire des fonds AGF qui sont des fiducies de fonds communs de placement.

Les coûts globaux des services aux porteurs de parts pris en charge et les frais de gestion et de conseils auxquels la société a renoncé pour l'exercice au nom des fonds ont totalisé environ 14,2 M\$ (14,6 M\$ en 2007).

### Note 20 Opérations entre apparentés

La société a conclu certaines opérations avec des entités ou des cadres supérieurs qui sont des administrateurs de la société. En 2008, le montant global payé par la société à ces apparentés s'est élevé à 0,1 M\$ (0,1 M\$ en 2007).

### Note 21 Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

a) Les variations du fonds de roulement hors trésorerie lié à l'exploitation se résument comme suit :

(en milliers de dollars)		
Exercices terminés les 30 novembre	2008	2007
(Augmentation) diminution des comptes débiteurs	14 602 \$	(8 422) \$
(Augmentation) diminution des autres actifs	4 508	(1 179)
Augmentation des comptes créditeurs et charges à payer	46 957	139 488
Augmentation (diminution) des dépôts et autres passifs	6 652	(43 211)
	<b>72 719 \$</b>	<b>86 676 \$</b>

b) Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie :

(en milliers de dollars)		
Exercices terminés les 30 novembre	2008	2007
Versements d'impôts sur les bénéfices	49 758 \$	32 163 \$
Versements d'intérêts	190 186	150 071
	<b>239 944 \$</b>	<b>182 234 \$</b>

### Note 22 Montant net des intérêts créditeurs de Fiducie AGF

La ventilation du montant net des intérêts créditeurs se résume comme suit :

(en milliers de dollars)		
Exercices terminés les 30 novembre	2008	2007
Intérêts créditeurs de Fiducie AGF		
Intérêts sur les prêts	270 762 \$	213 553 \$
Intérêts sur les placements	32 219	23 132
	<b>302 981</b>	<b>236 685</b>
Intérêts débiteurs de Fiducie AGF		
Intérêts sur les dépôts	200 901	135 493
Autres intérêts débiteurs	5 207	22 969
	<b>206 108</b>	<b>158 462</b>
Intérêts créditeurs de Fiducie AGF, montant net	<b>96 873 \$</b>	<b>78 223 \$</b>

### Note 23 Gestion des fonds propres

Les objectifs de la société à l'égard de la gestion des fonds propres sont :

- > d'offrir des rendements aux actionnaires par le biais de versements de dividendes, de rachats d'actions de catégorie B et de l'utilisation raisonnable de l'effet de levier;
- > de s'assurer que Fiducie AGF maintient un niveau de fonds propres pour protéger suffisamment les déposants et pour être conforme aux exigences réglementaires de son principal organisme de réglementation, le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF).

Nos fonds propres s'entendent des capitaux propres. Le comité des fonds propres d'AGF est responsable de la gestion des fonds propres. Le conseil d'administration d'AGF surveille les politiques et la gestion des fonds propres de la société. AGF révisé son plan d'immobilisations quinquennal chaque année.

En règle générale, nos activités de gestion de placements ne sont pas assujetties à des exigences de fonds propres réglementaires considérables dans les territoires où elles sont inscrites et où elles exercent leurs activités. Le montant cumulé minimum de fonds propres réglementaires pour l'ensemble de nos activités de gestion de placements est d'environ 6,0 M\$.

Les exigences à l'égard des fonds propres réglementaires de Fiducie AGF sont conformes aux lignes directrices établies par le BSIF et sont fondées sur des normes afférentes aux fonds propres pondérés en fonction du risque établies par la Banque des règlements internationaux (BRI). Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, Fiducie AGF surveille ses fonds propres réglementaires selon le cadre des fonds propres réglementaires pondérés en fonction du risque (Bâle II) de la BRI. En vertu des normes de la BRI, Fiducie AGF doit maintenir des fonds propres de première catégorie et un ratio des fonds propres d'au moins 4 % et 8 %, respectivement. Pour l'exercice 2008, Fiducie AGF a respecté ces exigences. En outre, le BSIF a prescrit un ratio actif-fonds propres. Au 30 novembre 2008 et durant l'exercice, Fiducie AGF respectait ce ratio.

Le ratio des fonds propres cible est présenté chaque année dans le plan d'immobilisations et tient compte du niveau d'actif pondéré en fonction du risque attendu et des initiatives de gestion des fonds propres prévues. Le ratio des fonds propres réglementaires est présenté chaque mois à la direction. Des rapports de suivi sur le ratio des fonds propres réglementaires sont fournis chaque trimestre au conseil d'administration de Fiducie AGF.

Les fonds propres réglementaires de Fiducie AGF se résument comme suit :

(en milliers de dollars) Exercices terminés les 30 novembre	2008	2007 <sup>1</sup>
<b>Fonds propres de première catégorie</b>		
Actions ordinaires	82 768 \$	82 768 \$
Surplus d'apport	1 338	910
Bénéfices non répartis	101 432	79 863
Actions privilégiées à dividende non cumulatif	64 000	49 000
Moins la titrisation et autres	(15 567)	–
	<b>233 971</b>	212 541
<b>Fonds propres de deuxième catégorie</b>		
Débitures subordonnées	109 500	89 500
Provisions générales	19 638	15 277
Moins la titrisation et autres	(8 295)	(26 669)
	<b>120 843</b>	78 108
<b>Total des fonds propres</b>	<b>354 814 \$</b>	<b>290 649 \$</b>

<sup>1</sup> Information reposant sur les exigences relatives à l'adéquation des fonds propres en vigueur à cette date.

## Note 24 Instruments financiers

Le classement des instruments financiers selon les catégories présentées au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA* intitulé « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation » se résume comme suit :

(en milliers de dollars) 30 novembre 2008	Destinés à la vente	Détenus à des fins de transaction	Prêts et créances ou autres éléments de passifs financiers
Trésorerie et équivalents de trésorerie	– \$	584 168 \$	– \$
Placements	188 435	–	–
Droits conservés dans des titrisations	44 947	–	–
Comptes débiteurs	–	–	76 316
Prêts immobiliers garantis et prêts investissement	–	–	4 430 850
Dérivés	–	85 097	–
Autres actifs	–	–	1 920
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>233 382 \$</b>	<b>669 265 \$</b>	<b>4 509 086 \$</b>
Comptes créditeurs et charges à payer	–	–	306 834
Dette à long terme	–	–	144 911
Dépôts	–	–	4 762 061
Dérivés	–	7 755	–
Autres passifs à long terme	–	–	7 240
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>– \$</b>	<b>7 755 \$</b>	<b>5 221 046 \$</b>

(en milliers de dollars) 30 novembre 2007	Destinés à la vente	Détenus à des fins de transaction	Prêts et créances ou autres éléments de passifs financiers
Trésorerie et équivalents de trésorerie	– \$	827 874 \$	– \$
Placements	26 149	–	–
Droits conservés dans des titrisations	50 925	–	–
Comptes débiteurs	–	–	91 107
Prêts immobiliers garantis et prêts investissement	–	–	3 680 361
Dérivés	–	6 644	–
Autres actifs	–	–	964
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>77 074 \$</b>	<b>834 518 \$</b>	<b>3 772 432 \$</b>
Comptes créditeurs et charges à payer	– \$	– \$	261 115 \$
Dette à long terme	–	–	210 097
Dépôts	–	–	4 083 342
Dérivés	–	682	–
Autres passifs à long terme	–	–	956
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>– \$</b>	<b>682 \$</b>	<b>4 555 510 \$</b>

### Gestion de risques

Dans le cours normal des activités, AGF s'expose, de par son utilisation d'instruments financiers, à divers risques financiers : risque de marché, risque d'illiquidité et risque de crédit.

#### Risque de marché

Le risque de marché se définit comme le risque que la juste valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des facteurs de marchés, y compris le risque de juste valeur, le risque de taux d'intérêt et le risque de change. AGF s'expose à ces risques directement de par son utilisation d'instruments financiers.

#### Risque de juste valeur

Le risque de juste valeur se définit comme le risque de perte en raison des variations des cours des actions. AGF s'expose au risque de juste valeur en raison de ses actifs destinés à la vente, de ses droits conservés dans des titrisations et de certains de ses instruments dérivés. Les placements d'AGF comprennent les fonds communs de placement gérés par la société, des actions ordinaires, des billets de trésorerie à court terme, des PCAA bancaires, des obligations à taux variable et des bons du Trésor. Les gains ou les pertes non réalisés découlant des variations de la juste valeur des actifs financiers destinés à la vente sont portés aux AERE. Selon la valeur comptable de ces placements au 30 novembre 2008, l'incidence d'une variation de 10 % de la valeur de ces titres, que ce soit à la hausse ou à la baisse, représenterait des gains ou des pertes non réalisés de 2,0 M\$ des AERE. Pour plus de détails sur l'incidence des variations des principales hypothèses sur la juste valeur des droits conservés, se reporter à la note 3.

Les instruments dérivés d'AGF au 30 novembre 2008 se résument comme suit :

(en milliers de dollars)	Taux d'intérêt	Couverture selon la date d'échéance maximale	Montant nominal	Juste valeur
Dérivés utilisés pour gérer les risques de taux d'intérêt	1,31 % à 5,08 %	2012	3 167 000 \$	85 097 \$
Dérivés utilisés pour gérer les variations de la rémunération à base d'actions		2010	10 275 \$	7 755 \$

Au 30 novembre 2008, l'incidence d'une variation de 10 % de la valeur des dérivés utilisés pour gérer les variations de la rémunération à base d'actions, que ce soit à la hausse ou à la baisse, représenterait une augmentation ou une diminution de 0,1 M\$ des revenus de placement.

#### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt, y compris le risque d'écart de taux de crédit, se définit comme le risque de perte pour les raisons suivantes : variations du niveau, degré d'inclinaison et d'incurvation de la courbe des taux, volatilité des taux d'intérêt, taux des remboursements anticipés de prêts hypothécaires, variations de la valeur marchande du crédit et solvabilité d'un épargnant.

La société, par l'entremise de Fiducie AGF, s'expose au risque de taux d'intérêt en raison de ses prêts immobiliers garantis et de ses prêts investissement à recouvrer. La gestion de ce risque de Fiducie AGF est supervisée par le comité de gestion de l'actif et du passif de Fiducie AGF. Fiducie AGF gère le risque de taux d'intérêt en faisant appel à diverses techniques, dont la correspondance des échéances de l'actif et du passif. Fiducie AGF utilise aussi des swaps de taux d'intérêt pour gérer les asymétries résiduelles. En outre, Fiducie AGF a déterminé que le risque de taux d'intérêt des prêts investissement, des prêts-RER et des MCVI à recouvrer était faible en raison des taux variables de ces produits. L'incidence d'une variation de 1 % des taux d'intérêt, que ce soit à la hausse ou à la baisse, représenterait une augmentation ou une diminution d'environ 4,7 M\$ des intérêts créditeurs nets annuels.

AGF s'expose également au risque de taux d'intérêt en raison de sa dette à taux variable et de son solde de trésorerie. En utilisant la moyenne des soldes de prêts impayés, une variation de 1 % des taux d'intérêt variables sur cette dette aurait occasionné un changement annualisé d'environ 1,1 M\$ des intérêts débiteurs au 30 novembre 2008.

#### Risque de change

Le risque de change se définit comme le risque de perte en raison des variations des cours au comptant et des cours à terme, et de la volatilité des taux de change. AGF s'expose à un risque de change en raison de ses filiales étrangères intégrées d'Irlande et de Singapour qui fournissent des services de conseils en placement. Ces filiales s'exposent à un risque de monnaie locale négligeable, la majorité de leurs produits étant calculés en dollars canadiens et les salaires étant en règle générale payés mensuellement, et représentent les principales charges en monnaie locale. Ces filiales étrangères font peu appel aux instruments financiers libellés en monnaie locale, ce qui minimise le risque de change.

#### Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité se définit comme la possibilité que la société ne puisse recueillir suffisamment de ressources de trésorerie quand il le faut et selon des conditions raisonnables afin de respecter ses obligations financières.

Dans le cadre de la gestion du risque d'illiquidité, la société surveille sa structure du capital et son effet de levier (notes 12 et 23). Le secteur de gestion de placements examine les flux de trésorerie réels et prévus pour s'assurer d'avoir suffisamment de liquidités par le biais d'entrées de trésorerie tirées de ses activités et d'emprunts en vertu de sa facilité de crédit. Les principales exigences en matière de liquidité pour le secteur de gestion de placements sont le financement des commissions payées sur les fonds communs de placement et les dividendes versés aux actionnaires. La société est assujettie à certaines conventions d'endettement conformément à sa facilité de crédit et respecte toutes ces exigences.

Fiducie AGF gère le risque d'illiquidité par le biais d'acceptations de dépôts et de titrisations de prêts. Les principales exigences en matière de liquidité pour le secteur de société de fiducie sont le financement des prêts hypothécaires et des autres prêts et la capacité de payer les CPG échus. Le risque d'illiquidité global de Fiducie AGF est géré par son service de gestion de la trésorerie et est supervisé par le comité de gestion de l'actif et du passif de Fiducie AGF conformément aux politiques afférentes à la gestion de l'actif et du passif, des liquidités et des activités de financement par des prêts. Ces politiques visent surtout à s'assurer que Fiducie AGF possède suffisamment de ressources de trésorerie pour respecter ses obligations financières actuelles et futures dans le cours normal des activités et selon diverses conditions.

La direction surveille quotidiennement les ressources de trésorerie pour s'assurer que les mesures de liquidité de Fiducie AGF sont conformes aux limites établies par les politiques. En outre, la direction se réunit périodiquement pour évaluer le moment des entrées et des sorties de trésorerie en relation avec les échéances de prêts et de dépôts et pour réviser les divers facteurs de stress possibles. Fiducie AGF vise à conserver une réserve prudente de liquidités non engagées disponible immédiatement s'il y a lieu et vise à maintenir un volume stable de dépôts provenant de ses courtiers en dépôt.

Après la fin du troisième trimestre de 2008, le gouvernement du Canada a mis en place un programme de garanties de titres de créances pour les institutions de dépôt. En vertu de ce programme, Fiducie AGF peut émettre jusqu'à concurrence de 900,0 M\$ de créances dotées d'un filet de sécurité et d'une échéance allant jusqu'à trois ans.

Le service de la vérification interne de la société s'assure de la conformité des politiques de gestion de risque d'illiquidité de Fiducie AGF. Les rapports du service de la vérification interne sont présentés au comité de vérification du conseil de société de fiducie aux fins d'examen.

La durée contractuelle des passifs financiers détenus par la société au 30 novembre 2008 se résume comme suit :

(en milliers de dollars)	À vue	1 an ou moins	1 à 5 ans
Comptes créditeurs et charges à payer	– \$	306 834 \$	– \$
Dette à long terme	–	21 461	124 000
Dépôts <sup>1</sup>	6 495	2 532 945	2 532 330
Autres passifs	–	–	14 995
<b>Total</b>	<b>6 495 \$</b>	<b>2 861 240 \$</b>	<b>2 671 325 \$</b>

<sup>1</sup> Abstraction faite des commissions de vente reportées. Comprend les versements d'intérêts.

### Risque de crédit

Le risque de crédit se définit comme la possibilité d'une perte financière suivant l'incapacité d'un emprunteur ou d'une contrepartie de respecter ses obligations financières ou contractuelles à l'égard de la société. Le comité de direction de la société élabore la stratégie de risque de crédit et la politique de risque de crédit globales qui sont ensuite peaufinées par chaque unité d'exploitation, au moyen de politiques, de processus et de contrôles internes, conçus pour promouvoir les activités commerciales tout en s'assurant que ces activités ne dépassent pas les limites de tolérance du risque. Au 30 novembre 2008, des actifs financiers s'élevant à 5,4 G\$, composés de trésorerie et équivalents de trésorerie, de placements, de droits conservés dans des titrisations, de prêts immobiliers garantis et prêts investissement, de comptes débiteurs et d'autres passifs, étaient exposés au risque de crédit, jusqu'à concurrence de leur valeur comptable respective.

La trésorerie et équivalents de trésorerie s'entendent surtout de dépôts temporaires très liquides de banques canadiennes et irlandaises, ainsi que de billets de trésorerie, de PCAA bancaires, de billets de dépôt, de prises en pension, d'AB et d'obligations à taux variable.

Les placements assujettis au risque de crédit s'entendent surtout d'obligations à taux variable, de titres de créance de premier rang, de placements dans des fonds communs de placement AGF et d'autres titres. Pour les activités d'investissement effectuées par le biais de Fiducie AGF, les politiques ont été établies de manière à déterminer les genres et les cotes des placements par emprunts dans lesquels Fiducie AGF peut investir. Ces politiques limitent également les sociétés avec lesquelles Fiducie AGF peut négocier, soit surtout les principales banques à charte et les courtiers membres de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (« OCRCVM »). Le comité de direction de Fiducie AGF conserve une liste de maisons de courtage et de contreparties approuvées, dont la révision est effectuée au moins une fois l'an par le conseil de fiducie.

Les prêts immobiliers garantis et prêts investissement de Fiducie AGF représentent le risque de crédit le plus important de la société. Le risque de crédit de Fiducie AGF est atténué

par des politiques de crédit et des pratiques d'octroi des prêts rigoureuses. Ces politiques visent à s'assurer qu'un membre de la haute direction ou le comité d'investissements de Fiducie AGF délègue de façon appropriée l'approbation des demandes de crédit, selon le niveau de risque et le montant de la demande de crédit. Ces politiques de crédit constituent également les lignes directrices pour déterminer les taux pondérés du risque, pour réviser le nantissement aux fins de la demande de crédit, pour effectuer le suivi des prêts douteux, et pour établir et réviser les provisions de pertes sur prêts. Les politiques définissent les limites de risque de la concentration de crédit par contrepartie, par présence géographique et par d'autres facteurs de risques qui influeraient sur le profil de risque de crédit de Fiducie AGF. Fiducie AGF a révisé ses politiques et ses critères connexes à ses provisions pour pertes sur prêts et à sa pratique d'octroi de prêts pour tenir compte de la probabilité accrue de défauts de remboursement quand une économie est en perte de vitesse.

Au 30 novembre 2008, les actifs en prêts de Fiducie AGF se sont élevés à 4,5 G\$ (3,7 G\$ en 2007) et se composaient de prêts hypothécaires, de prêts investissement, de prêts-RER, de prêts finance et de MCVI à recouvrer. Les prêts hypothécaires et les MCVI à recouvrer se sont chiffrés à 1,4 G\$ et à 0,7 G\$, respectivement (1,3 G\$ et 0,4 G\$ en 2007), tous nantis par des biens immobiliers d'habitation. Au 30 novembre 2008, 44,2 % des prêts hypothécaires étaient assurés auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (« SCHL ») ou d'un autre assureur. Les prêts hypothécaires ordinaires non assurés ont un ratio prêt-valeur inférieur à 80 % de la valeur d'expertise du bien au moment de l'octroi du prêt hypothécaire. Le ratio prêt-valeur moyen des prêts hypothécaires non assurés s'établissait à 66,4 % au 30 novembre 2008 (66,4 % en 2007).

Le portefeuille de prêts hypothécaires se compose surtout de prêts hypothécaires résidentiels, représentant 97,5 % du portefeuille au 30 novembre 2008 (97,4 % en 2007). Le risque de crédit de Fiducie AGF à l'égard de ces prêts est également atténué par l'utilisation du nantissement, surtout des biens immobiliers d'habitation. Conformément aux critères de prêts de Fiducie AGF, la direction examine périodiquement la situation de tous les prêts hypothécaires pour déterminer la provision pour perte appropriée requise par Fiducie AGF. Le risque est

également atténué par des prêts hypothécaires résidentiels assurés auprès de la SCHL ou d'un autre assureur. Au 30 novembre 2008, 616,6 M\$ du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels de Fiducie AGF étaient assurés (562,0 M\$ en 2007).

Le risque de crédit des MCVI et des prêts investissement est atténué par l'utilisation d'un nantissement, des prêts hypothécaires résidentiels et des fonds de placement, respectivement. Les prêts investissement s'élèvent à 1,8 G\$, abstraction faite des prêts-RER, et sont nantis surtout par le produit du placement au moment du montage du prêt. La valeur marchande du nantissement de ce prêt s'élève à environ 1,2 G\$.

Les emprunteurs utilisent les prêts-RER pour acheter des actifs dans un RER. La solvabilité de chaque emprunteur est évaluée avant d'approuver le prêt. Des notes prédictives permettent de déterminer la probabilité de défaut et de faillite des emprunteurs. Fiducie AGF révisé régulièrement la qualité du crédit du portefeuille. Les prêts arriérés sont également examinés périodiquement pour déterminer la réserve pour pertes sur prêts appropriée.

Fiducie AGF s'expose également au risque de crédit en raison des instruments financiers dérivés. Si une contrepartie manque à ses engagements, les conditions du marché en pareil cas pourraient faire en sorte que Fiducie AGF subisse une perte au moment de remplacer l'opération non remboursée. Fiducie AGF négocie les accords généraux de compensation avec

les contreparties concernées. Ces accords réduisent le risque de crédit. Fiducie AGF évalue la capacité financière des contreparties afin de minimiser le risque de manquement en vertu de ces conventions. Les contreparties avec lesquelles Fiducie AGF fait affaire sont uniquement les principales banques à charte avec une cote de crédit d'au moins AA.

## Note 25 Informations sectorielles

AGF a trois secteurs d'exploitation isolables : activités de gestion de placements, activités de société de fiducie et Autres. Le secteur des activités de gestion de placements fournit des services de gestion de placements et de conseils et effectue la gestion et le placement des produits d'investissement d'AGF. Fiducie AGF offre une vaste gamme de services de fiducie, y compris les CPG, les dépôts à terme, les prêts immobiliers garantis et les prêts investissement. Les résultats de S&WHL ont été inclus dans le secteur Autres.

Les résultats des secteurs d'exploitation sont fondés sur le système d'information comptable interne d'AGF. Les conventions comptables qui sous-tendent la préparation des résultats des secteurs d'exploitation isolables sont généralement analogues à celles décrites dans le sommaire des principales conventions comptables dans la note 1.

(en milliers de dollars) Exercice terminé le 30 novembre 2008	Activités de gestion de placements	Activités de société de fiducie	Autres <sup>2</sup>	Total
Produits	606 396 \$	108 918 \$	10 256 \$	725 570 \$
Frais d'exploitation	338 782	73 113	–	411 895
Amortissement et autres	159 816	2 772	9 252	171 840
Bénéfice sectoriel tiré des activités poursuivies avant impôts et part des actionnaires sans contrôle	107 798 \$	33 033 \$	1 004 \$	141 835 \$
Total de l'actif	1 207 142 \$	5 326 817 \$	– \$	6 533 959 \$

(en milliers de dollars) Exercice terminé le 30 novembre 2007	Activités de gestion de placements	Activités de société de fiducie <sup>1</sup>	Autres <sup>2</sup>	Total
Produits	674 647 \$	97 217 \$	8 456 \$	780 320 \$
Frais d'exploitation	375 730	47 432	–	423 162
Amortissement et autres	122 171	1 656	9 895	133 722
Bénéfice sectoriel (perte) tiré des activités poursuivies avant impôts et part des actionnaires sans contrôle	176 746 \$	48 129 \$	(1 439) \$	223 436 \$
Total de l'actif	1 328 056 \$	4 548 756 \$	– \$	5 876 812 \$

<sup>1</sup> Les résultats de Fiducie AGF pour l'exercice terminé le 30 novembre 2007 comprennent un gain de 8,0 M\$ lié à une titrisation.

<sup>2</sup> Les produits Autres sont ceux de S&WHL.

### Note 26 Engagements

La société est liée par des contrats de location-exploitation visant des bureaux et du matériel. Ces contrats prévoient les loyers annuels minimaux approximatifs suivants :

(en milliers de dollars)

2009	8 950 \$
2010	8 670
2011	8 541
2012	8 117
2013	8 078
Par la suite	17 051

Fiducie AGF a des engagements hypothécaires en cours aux taux d'intérêt applicables au moment de l'émission des engagements de 17,4 M\$ au 30 novembre 2008 (180,3 M\$ en 2007). Tout engagement sur les taux d'intérêt comporte une durée de moins de 60 jours.

La société s'est engagée pour une période de dix ans qui se termine en 2015 à rembourser Citigroup Fund Services Inc. (« Citigroup ») et CitiFinancière si les produits annuels tirés des services d'administration des fonds AGF s'établissent en deçà de niveaux prédéterminés.

### Note 27 Garanties

AGF, conformément à une entente d'indemnisation conclue avec chacun de ses administrateurs ainsi qu'avec les administrateurs des fonds communs de placement constitués en société, a accepté d'indemniser les administrateurs de tous frais à l'égard de toute action ou de toute poursuite qui leur est intentée dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions. À ce jour, aucune réclamation n'a été faite à l'égard de ces promesses d'indemnisation.

### Note 28 Passifs éventuels

Certaines réclamations et réclamations éventuelles ont été déposées contre la société. Ces réclamations et ces réclamations éventuelles ne devraient pas avoir un effet défavorable important sur la situation financière consolidée de la société.

## RÉTROSPECTIVE DÉCENNALE CONSOLIDÉE

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

Exercices terminés les 30 novembre	2008	2007	2006	2005	2004
<b>Exploitation</b>					
Total des produits (activités poursuivies)	725 570 \$	780 320 \$	607 202 \$	546 567 \$	545 393 \$
Bénéfice net	128 592	178 687	112 657	91 872	77 287
Dividendes	84 860	70 151	61 521	50 522	37 474
<b>Situation financière</b>					
Fonds de roulement (déficit)	(1 377 543)\$	(735 103)\$	(404 223)\$	(31 958)\$	56 363 \$
Dette à long terme	123 740	184 486	56 000	17 364	68 292
Capitaux propres	1 107 422	1 069 002	979 771	918 326	914 366
Rendement des capitaux propres	11,8 %	17,4 %	11,9 %	10,0 %	8,5 %
<b>Par action</b>					
Bénéfice net de base	1,44 \$	1,99 \$	1,26 \$	1,02 \$	0,85 \$
Dividendes	0,95	0,78	0,69	0,56	0,41
Valeur comptable (activités poursuivies)	12,40	12,02	10,99	10,30	10,08

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

Exercices terminés les 30 novembre	2003	2002	2001	2000	1999
<b>Exploitation</b>					
Total des produits (activités poursuivies)	510 571 \$	637 660 \$	630 525 \$	500 377 \$	349 652 \$
Bénéfice net	44 016	119 839	163 754	95 931	61 710
Dividendes	27 150	22 967	19 577	14 092	11 642
<b>Situation financière</b>					
Fonds de roulement (déficit)	62 490 \$	95 287 \$	(9 950)\$	(86 692)\$	55 348 \$
Dette à long terme	112 192	225 403	165 481	278 051	72 048
Capitaux propres	903 360	887 566	764 707	480 091	284 244
Rendement des capitaux propres	4,9 %	14,5 %	26,3 %	25,1 %	23,8 %
<b>Par action</b>					
Bénéfice net de base	0,48 \$	1,34 \$	1,84 \$	1,12 \$	0,80 \$
Dividendes	0,30	0,26	0,22	0,18	0,15
Valeur comptable (activités poursuivies)	9,79	9,74	8,56	5,78	3,64

Le présent rapport contient des énoncés prospectifs portant sur AGF, notamment sur ses activités d'exploitation, sa stratégie et ses résultats financiers prévus ainsi que sur sa situation financière. Bien que la direction estime que les attentes exprimées dans les énoncés prospectifs soient raisonnables, ces énoncés sont assujettis à des risques et à des incertitudes. Les résultats réels peuvent différer considérablement de ceux exprimés ou supposés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs qui peuvent modifier considérablement les résultats sont, entre autres, l'économie et la conjoncture du marché, y compris les taux d'intérêt, la concurrence, l'évolution des règlements gouvernementaux et de la fiscalité, et d'autres facteurs présentés dans des documents déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières pertinents de temps à autre.

**La Société de Gestion AGF Limitée et Compagnie de Fiducie AGF**

Douglas L. Derry, FCA<sup>4</sup>  
 W. Robert Farquharson, CFA  
 Blake C. Goldring, M.S.M., CFA<sup>1,2</sup>  
 Judy G. Goldring, LL.B.  
 Walter A. Keyser  
 Donald G. Lang, HBA<sup>6,7</sup>  
 William Morneau, MBA<sup>8</sup>  
 John F. Schucht  
 Winthrop H. Smith, Jr., MBA<sup>9</sup>

**Sociétés et fiducies de fonds communs de placement**

Philippe Casgrain, C.R., Ad.E.  
 W. Robert Farquharson, CFA  
 William D. Cameron, CA  
 Paul Hogan  
 Martin Hubbes, MBA, CFA  
 H. Ian Macdonald  
 Joseph E. Martin  
 Louise Morwick, MBA, FSA, CFA  
 John B. Newman<sup>3,4,5</sup>

**AGF Asset Management Asia Limited**

W. Robert Farquharson, CFA<sup>3</sup>  
 Blake C. Goldring, M.S.M., CFA  
 Soo Ann Lee  
 Yong Siang Lee  
 Eng Hock Ong, CFA

**AGF International Advisors Company Limited**

John L. Arnold  
 Michael C. Brady\*  
 Blake C. Goldring, M.S.M., CFA<sup>3\*</sup>  
 David M. Kennedy\*  
 Oliver J. Tattan\*

**AGFIA Limited**

John L. Arnold  
 Joseph D. Casey  
 Vicomte Cobham\*  
 W. Robert Farquharson, CFA<sup>3\*</sup>  
 Blake C. Goldring, M.S.M., CFA\*  
 Kenneth John Peare  
 Ian S. Steers\*

**Blake C. Goldring**, M.S.M., CFA  
 Président du conseil et chef de la direction

**W. Robert Farquharson**, CFA  
 Vice-président du conseil

**Randy G. Ambrosie**  
 Président, Les Fonds AGF Inc.

**Robert Badun**, MBA  
 Vice-président exécutif, Investissements et président, Groupe de gestion d'actifs AGF Limitée

**Mario Causarano**, CA  
 Président et chef de l'exploitation Compagnie de Fiducie AGF

**Judy G. Goldring**, LL.B.  
 Vice-présidente principale et chef du contentieux

**Greg Henderson**, CA  
 Vice-président principal et chef des finances

**Martin Hubbes**, MBA, CFA  
 Vice-président exécutif et chef des investissements, Les Fonds AGF Inc.

**W. Robert Farquharson**, CFA  
 Vice-président du conseil

**Martin Hubbes**, MBA, CFA  
 Vice-président exécutif et chef des investissements

**Jean L. Charbonneau**, MBA  
 Vice-président principal

**Anthony Genua**, CFA  
 Vice-président principal

**M. Christine Hughes**, CFA  
 Vice-présidente principale

**Stephen W. Way**, CFA  
 Vice-président principal

**A. Patricia Perez-Coutts**, CFA  
 Vice-présidente principale

**Robert Lyon**, CFA  
 Vice-président principal

**Tristan M. Sones**, CFA  
 Vice-président

**Niall Dineen**, CFA  
 Vice-président

**Caterina Prato**, MBA, CFA  
 Portefeuilleiste

**Coulter Wright**, MBA, CFA  
 Portefeuilleiste

**Tom Nakamura**, CFA  
 Portefeuilleiste

<sup>1</sup> Président du conseil de La Société de Gestion AGF Limitée

<sup>2</sup> Président du conseil de Compagnie de Fiducie AGF

<sup>3</sup> Président du conseil

<sup>4</sup> Président du comité de vérification

<sup>5</sup> Président du comité consultatif de vérification

<sup>6</sup> Président du comité des désignations et de la gouvernance d'entreprise de La Société de Gestion AGF Limitée

<sup>7</sup> Président du comité de révision de Compagnie de Fiducie AGF

<sup>8</sup> Président du comité de rémunération de La Société de Gestion AGF Limitée

<sup>9</sup> Premier administrateur

\*depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2008

**La Société de Gestion AGF Limitée**

C.P. 50  
Centre Toronto-Dominion  
Toronto (ON) M5K 1E9  
Site Web : AGF.com  
Courriel : tigre@AGF.com  
Tél. : 416-367-1900

**Bureau de représentation en Chine**

Suite 18-2, CITIC Building  
19 Jianguomenwai Street  
Beijing 100004, P.R. China

**Filiales**

**Les Fonds AGF Inc.**

C.P. 50  
Centre Toronto-Dominion  
Toronto (ON) M5K 1E9

**Compagnie de Fiducie AGF**

C.P. 6  
One, rue Toronto  
Toronto (ON) M5C 2V6

**Groupe de gestion d'actifs AGF Limitée**

C.P. 50  
Centre Toronto-Dominion  
Toronto (ON) M5K 1E9

**Montréal**

Gestion des investissements  
Magna Vista  
1200, avenue McGill College  
Bureau 2000  
Montréal (QC) H3B 4G7

**Vancouver**

Cypress Capital Management Limited  
1055, rue Georgia Ouest  
Bureau 1700  
C.P. 11136  
Vancouver (C.-B.) V6E 3P3

**Ottawa**

Doherty & Associates Limited  
56, rue Sparks  
Bureau 700  
Ottawa (ON) K1P 5A9

**London**

Gestion de Placements Highstreet  
244, rue Pall Mall  
Bureau 350  
London (ON) N6A 5P6

**AGF International Advisors  
Company Limited**

34 Molesworth Street  
Dublin 2, Ireland

**AGFIA Limited**

34 Molesworth Street  
Dublin 2, Ireland

**AGF Asset Management  
Asia Limited**

80 Raffles Place  
#44-03, UOB Plaza 1  
Singapore 048624

RENSEIGNEMENTS POUR  
LES ACTIONNAIRES

**Vérificateurs**

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

**Agent des registres et des transferts**

Computershare Trust  
Company of Canada  
1-800-564-6253

**Inscription à la cote**

Bourse de Toronto  
AGF.B





AGF est fière d'être associée au **Fonds mondial pour la nature** pour protéger des espèces en voie de disparition comme le tigre du Sumatra et offrir un environnement renouvelable aux générations futures.



**Que faites-vous après le travail?**

Marque de commerce déposée de La Société de Gestion AGF Limitée et utilisée avec autorisation

**La Société de Gestion  
AGF Limitée**

C.P. 50  
Centre Toronto-Dominion  
Toronto (ON) M5K 1E9

Site Web > [www.AGF.com](http://www.AGF.com)  
Courriel > [tigre@AGF.com](mailto:tigre@AGF.com)  
Tél. > 416-367-1900